Environnement Un nouveau statut pour nos îlets ?

L'Assemblée de Martinique a adopté une proposition de loi visant à octroyer à plusieurs sites naturels remarquables le statut de personnalité juridique. Un pas de plus pour renforcer la protection des 48 îlets situés autour de nos côtes. P. 8

FRANCE-ANTILLES

Le journal de la Martinique

IMPRIME EN MARTINIQUE

Mardi 26 décembre 2023 - N° 16845. 1,60 €

www.franceantilles.fr

AUJOURD'HUI VOTRE CAHIER ÉCONOMIE

8 PAGES CENTRALES À DÉTACHER

SOCIÉTÉ

Un Noël sous le signe de la solidarité

Photo Clo.M. France-Antilles

Distribution de cadeaux aux enfants hospitalisés, repas de fête à l'attention des plus démunis et aînés isolés, ce week-end, les associations se sont mobilisées pour que personne ne soit oublié à l'occasion du réveillon de Noël. P. 2 À 5

Morne-Rouge
Contes et traditions pour les écoliers

383 enfants des communes de Grand-Rivière, Ajoupa-Bouillon, Bellefontaine et Morne-Rouge se sont retrouvés au Millenium, autour du Noël an tan lontan. P. 12

Photos G.M./France-Antilles

Faits divers
« Il souffre et perd beaucoup de sang ! »

Vendredi soir, un homme ayant reçu deux balles dans le thorax a réussi à conduire jusqu'à la station-service, sur la RN5 à Ducos, pour demander de l'aide. Des clients témoignent. P. 7

Marin

Photo SBBM/France-Antilles

Mathurine Rierny a fêté ses 105 ans

C'est à l'Ehpad du Marin que Mathurine Rierny, doyenne de l'établissement, a célébré ses 105 ans entourée de ses proches. P. 10

Initiative

Photo F.G./ France-Antilles

Du foot au centre pénitentiaire

La ligue de football a organisé une opération baptisée « Boul o CP2 » au centre pénitentiaire de Ducos. Une soixantaine de détenus a participé à ce tournoi. P. 23

3 760001 850000 >

SPÉCIAL FÊTES

Les Petits Frères des Pauvres : une association active en Martinique !

C'est en 2019 que l'association Les Petits Frères des Pauvres a créé trois sections ultramarines, aux Antilles et à Saint-Martin. La section martiniquaise a donc offert ce dimanche de la Nativité, son 3e repas pour la Fête des aînés. Dix-huit invité(e)s avaient répondu à l'invitation, se parant de leurs plus beaux atours pour ce jour important...

Un succulent repas de Noël traditionnel... Clo.M.

Si l'association Les Petits Frères des Pauvres existe depuis 1946 en France, la section martiniquaise a vu le jour en 2019 à l'initiative d'une infirmière libérale : Guylène Eutionnat. Elle raconte : « Je me suis spécialisée dans les soins en gériatrie. Aussi dans ma patientèle, j'ai de nombreuses personnes âgées et je voyais bien que certaines d'entre elles se retrouvaient bien seules pour différentes raisons comme la famille dans l'Hexagone, le décès du conjoint ou de faibles revenus ne permettant pas de sortir. Je ne pouvais pas laisser seuls nos aïeux ! »

Alors la professionnelle de santé apportait à ses patients, aux différentes fêtes, les spécialités locales, un petit cadeau, un repas qui faisait du bien. Guylène poursuit : « Il me fallait de l'aide ! J'ai donc demandé à d'autres infirmières de me suivre dans cette aventure, mais ça ne faisait qu'augmenter les personnes à aider (sourire). Nous nous sommes tournées vers la famille, les ami(e)s et le groupe de base a commencé à se former. » L'infirmière cherche alors une association qui pourrait les soutenir. Elle appelle Les Petits Frères des Pauvres à Paris qui lui propose de créer une antenne en Martinique. Aussitôt dit, aussitôt fait !

Recruter une salarié pour le management

Puis il a fallu canaliser l'énergie de toutes ces bonnes volontés. Les Petits Frères des Pauvres recrutent donc, il y un an, une salariée pour gérer l'antenne de Martinique. Le CV de la diplômée d'ingénierie dans le social, avec une solide expérience dans les métiers du social, convainc le siège parisien : Muriel Ventadour est embauchée comme chargée de développement social. « L'embauche s'est faite juste au moment où j'avais pris la décision de repartir vers Paris. Depuis mon retour en Martinique, on ne me proposait que des CDD de courtes durées. J'ai trouvé ma voie... J'adore ce que je fais, je me sens utile aux autres. J'aime le contact avec les gens, j'aime aider. Je suis à la bonne place ! »

Effectivement, Muriel aime aller vers l'autre. Elle connait par leur prénom, toutes les personnes âgées que l'association aide. C'est elle qui fait l'accueil en ce jour de Noël. Elle salue les invité(e)s avec un grand sourire et un pot de bienvenue, avant d'aller les aider à prendre place à table.

La jeune femme sourit car la fête semble prendre une bonne tournure : « Ce n'est pas toujours facile pour les personnes de venir à nos rassemblements ! Ce sont des hommes, des femmes qui sortent peu. Alors avant de les inviter à des fêtes et à des animations, il faut savoir gagner leur confiance. C'est pourquoi, nous invitons également le ou la bénévole qui les accompagne à l'année. Ainsi nos invité(e)s se sentent en confiance ».

Une fête réussie

Pour la fête, l'association a reçu un don total de 3 000 euros de la Fondation de France, du Rotary club et des Petits Frères. « Sans l'argent, soupire Muriel, nous n'aurions pas pu offrir cette fête... Grâce aux 3 000 euros, nous offrons un bon déjeuner, un panier repas et tous les invités repartent avec un cadeau ! »

Pour la chargée du développement, une seule petite ombre à ce tableau idyllique en ce jour de Noël : « Quand je vois la joie que nous apportons, j'ai envie de multiplier les aides. J'ai envie d'aller vers plus de personnes seules, mais pour cela, il me faut des bénévoles. Il faut deux bénévoles pour une personne aidée. Alors en cette période de Noël, en cette période de fêtes de fin d'année, je lance un appel : venez nous aider, venez faire du bénévolat chez les Petits Frères des Pauvres. Nous avons besoin de vous, nos aînés ont besoin d'un peu d'attention, de chaleur humaine et d'écoute ».

Le prochain projet des Petits Frères des Pauvres ? Emmener les bénéficiaires en croisière dans la Caraïbe... Un doux rêve partagé par tous !

Clo.M.

18 invités accompagnés de leurs bénévoles pour un déjeuner de Noël traditionnel. Clo.M.

ILS ONT DIT

« On sait que l'on a gagné quand on voit des étoiles dans les yeux ! »

Guylène Eutionnat, infirmière à l'origine de l'association en Martinique

« C'est un long chemin car il faut se faire adopter par les personnes que l'on visite. Il faut savoir prendre le temps et être humble. Il faut savoir écouter l'autre, lui dire qu'on est là pour lui, pour elle. Ce sont des personnes qui sortent peu, qui ne voient presque plus personne, alors nos visites, ils les attendent ! On recrée du lien social, on redonne de la confiance et de la joie. Je sais que ma mission est réussie quand je vois de la joie dans les yeux, quand j'y vois des étoiles et des paillettes... »

« Les grandes personnes m'apportent tant ! »

Alix, 13 ans, 3 ans de bénévolat (il est le plus jeune bénévole des Petites Frères, section Martinique)

« J'ai commencé à faire du bénévolat car ma maman en faisait. J'étais curieux de voir ce qu'elle faisait. Je suis donc allé avec elle à ses rendez-vous et j'ai été surpris de voir combien il était intéressant de parler avec la personne que nous visitions. Il faut s'engager sur la durée car les grandes personnes n'aiment pas trop le changement ! Nous apportons régulièrement des petites choses, des petits cadeaux, de l'attention. On parle, on discute. C'est très intéressant ! C'est une si belle expérience que je la recommande à tous les jeunes. J'apprends beaucoup de l'association et de la personne que nous visitons. C'est comme un échange. Nous apportons un peu de réconfort et nous recevons une riche expérience en retour. C'est un échange gagnant-gagnant car on a tous besoin les uns des autres ».

SPÉCIAL FÊTES

Un peu plus sur l'association

LES PETITS FRÈRES DES PAUVRES EN CHIFFRES

2019 : création de la section Martinique.
1 salariée.
52 bénévoles.
55 personnes accompagnées de 56 à 103 ans dont 3 centenaires.
Les personnes à accompagner sont signalées par les infirmières libérales, les CCAS ou encore les dispositifs d'accompagnement et d'aide à la personne.
Parmi les 55 personnes accompagnées, plus de femmes que d'hommes car les hommes sont plus difficiles à convaincre de rejoindre l'association mais aussi parce que les femmes vivent plus longtemps et donc souvent deviennent veuves et se retrouvent seules.

LES ACTIONS

Offrir une présence aux aînés isolés (à partir de 50 ans) et favoriser le lien social par des actions collectives.
Aider les aînés à faire face à la vulnérabilité : retrouver un toit, les aider matériellement et financièrement, etc.
Témoigner contre l'isolement, faire entendre la parole des plus vulnérables, agir auprès des décideurs publics.

DEVENIR BÉNÉVOLE

Agir au sein d'une équipe : préparer les fêtes, etc.
Maintenir le lien social en faisant des visites.
Offrir une présence.
Accompagner les personnes en vacances.
Offrir une écoute au téléphone.
Réveillonner avec les aînés.
Devenir chauffeur pour faciliter les déplacements des plus démunis

√ Contact : 0696 03 03 79

Après le défilé de Rosy, discussion à table sur les robes an tan lontan et… les chaussures que l'on se devait porter avec la tenue ! Clo.M.

Une invitée nous offre son plus beau sourire car elle est bien décidée à faire « la Une du journal »… Clo.M.

Aux cuisines comme au service, les bénévoles se donnent à 100% pour que la fête soit réussie. Clo.M.

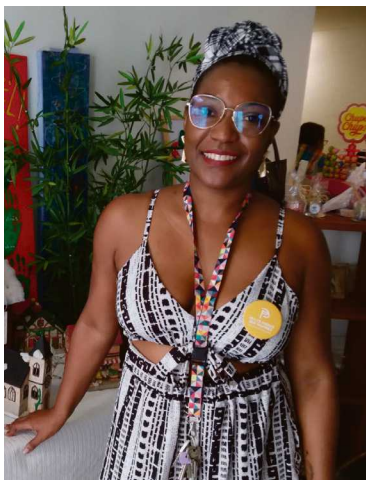

Muriel Ventadour, salariée chargée de développement social. Clo.M.

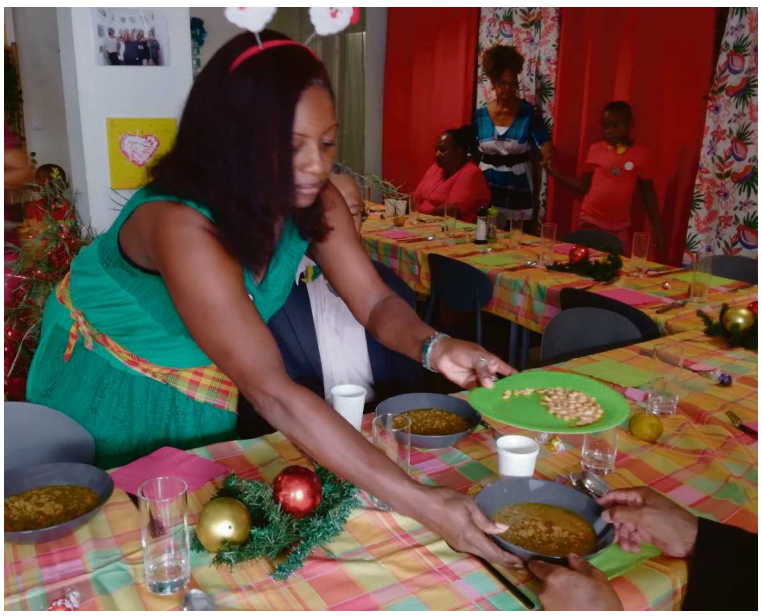

Un repas servi à table comme au restaurant ! Clo.M.

Rose-Elvyre : la passion de la tradition

Rose-Elvyre, dite Rosy, a proposé un défilé de robes an tan lontan lors de la Fête des aînés, suscitant l'envie dans les yeux des invité(e)s. Les souvenirs sont remontés car Rosy possède une très belle collection de robes, de jupons, de bijoux ou de chaussures. De coiffes aussi car une dame qui savait se tenir en société, savait jouer de la coiffe !
Après le défilé, à la table de Rosy, les dames n'ont pas arrêté de parler des belles robes que portaient leurs mamans et leurs grands-mères. Mille et une questions ont été posées, chacune apportant son savoir sur la vaste question. Ces dames ont passé un agréable moment autour de la tradition, clamant bien haut et bien fort : « Que tout revient un jour… la tenue traditionnelle a donc de beaux jours devant elle ! » Et s'il fallait une preuve, la voici : « le franc succès de la première journée de la tenue traditionnelle organisée le mois passé par la docteure en histoire Sabine Andrivon-Milton. »
Sur la photo, Rose-Elvyre porte une doucette agrémentée de sa chaudière et de souliers vernis.

SPÉCIAL FÊTES

Séquence émotion à la MFME

L'Union des jeunes avocats de Martinique et l'association La petite Colombe ont fêté Noël avec les enfants hospitalisés à la Maison de la femme, de la mère et de l'enfant (MFME).

En ce lundi 25 décembre, le Père Noël est venu apporter des cadeaux aux enfants hospitalisés. Il était accompagné de ses sept lutins — des jeunes du dispositif REJI (Revenu Émancipation Jeunes Initiative) — et de mascottes de Disney.

L'objectif ? Égayer le séjour des enfants malades avec un moment d'évasion. Mission réussie car les jeunes ont avoué avoir passé une « excellente matinée ». D'autant plus qu'ils sont tous repartis avec de beaux cadeaux : du drone au tableau électronique d'éveil, en passant par d'adorables peluches.

L'idée est venue de Sandra Sylvestre Jean-François, avocate et présidente de l'association La Petite Colombe : « Nous avions le désir que les enfants hospitalisés oublient leur maladie le temps d'un échange de cadeaux, en cette période de fin d'année où il peut être plus difficile de d'habitude d'être hospitalisé. Les enfants nous ont donné un bel exemple de dignité. Malgré leur maladie, ils souriaient, ils ne se plaignaient pas et faisaient preuve de courage. C'est à nous de les remercier pour la belle matinée que nous avons passée ensemble ». Sandra s'est dit particulièrement touchée par la maladie des plus jeunes, avouant pudiquement que des enfants proches d'elle avaient été touchés par la maladie...

Chaque enfant a reçu un cadeau. Clo.M.

Ravie de la réussite de l'opération, la présidente de la Petite Colombe a conclu : « C'était une première fois, mais certainement pas une dernière. Les enfants nous ont donné le courage de poursuivre nos actions caritatives ! »

Si certains enfants avaient pu descendre dans le hall d'accueil avec le personnel soignant, d'autres (les plus jeunes) étaient restés dans les chambres. En fin de matinée, les lutins et le Père Noël sont donc allés à leur rencontre, dans les étages. Distillant là aussi, des notes de bonheur, de joie et de légèreté... Une bien belle matinée chargée en émotions...

Clo.M.

Les lutins du dispositif REJI sont allés choisir eux-mêmes les cadeaux, vendredi dans la journée. Clo.M.

Les enfants hospitalisés à la MFME ont passé une belle matinée en compagnie du Père Noël. Clo.M.

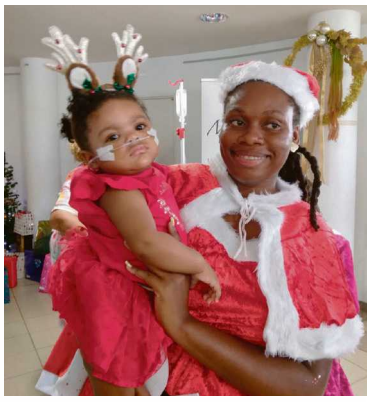

La mascotte du jour : la petite fille est passée de bras en bras pour faire une photo ! Clo.M.

Le Père Noël a pris le temps de parler avec chacun des enfants hospitalisés. Clo.M.

ELLES ONT DIT

« Premier Noël pour Jahnaïs »

Chrislène, maman de Jahnaïs, hospitalisée

« Je remercie les organisateurs pour ce bon moment. Ça réchauffe le cœur des enfants et des mamans ! J'ai passé la nuit du réveillon à l'hôpital avec ma fille. C'est son premier Noël, nous sommes à la MFME depuis une semaine. Le personnel nous a gâtées hier soir, les soignants ont tout fait pour que nous ne nous sentions pas isolées par ce réveillon passé dans le service hospitalier de pédiatrie. »

« Offrir un peu de joie aux enfants »

Stacy, lutine bénévole

« Je suis très émue ce matin car c'est à mon tour de faire plaisir à des enfants. Quand j'avais 8 ans, j'ai moi-même été hospitalisée et j'ai reçu, comme ce matin, la visite du Père Noël, et des cadeaux. C'est un si beau souvenir que j'ai volontiers accepté de venir en ce jour de Noël car il faut savoir aider l'autre, savoir faire plaisir et prendre le temps d'offrir un peu de bonheur autour de soi ! »

« C'est nous qui remercions les enfants ! »

Sandra Sylvestre Jean-François, présidente de l'association La Petite Colombe, et **Mélissa**, membre de l'association

« Je suis à l'origine du projet, mais rien n'aurait été possible sans l'adhésion de mes collègues ! Ma fille Melissa a tenu, elle aussi, à être présente pour nous aider. Je suis très émue ce matin car je vois que des étoiles brillent dans les yeux des enfants. Ce fut un moment très fort de partage. J'ai été à l'écoute des enfants, j'ai partagé avec chacun d'entre eux un bon moment. Ils nous apportent la force dont nous avons besoin pour continuer notre mission. Merci à eux pour leur courage. »

« Un acte de citoyenneté et de solidarité »

Micheline Virgal, secrétaire générale du Conseil départemental de l'accès au droit (ici à gauche, aux côtés de lutins du dispositif REJI)

« J'accompagne ce matin les jeunes bénévoles du dispositif REJI. Les 7 lutins ont pris à cœur leur mission et se sont donnés pleinement pour que la fête soit réussie. Ils ont même été choisir les cadeaux vendredi... Les actions citoyennes et de solidarité comme celle de ce matin permettent aux jeunes —âgés de 16 à 25 ans — de se découvrir, de se réinsérer dans la société ou juste de faire une bonne action. C'est un partenariat gagnant pour tout le monde ! »

SPÉCIAL FÊTES

EN IMAGES

Un Noël dans la joie pour l'association Allo Héberge-moi

Depuis sa création en 2007, l'association Allo Héberge-moi propose à ses bénéficiaires, chaque mois de décembre, de célébrer Noël lors d'une belle fête de la fraternité. L'occasion pour les 120 personnes suivies par l'association de se retrouver autour d'un bon repas traditionnel, de se faire chouchouter ou de passer un bon moment grâce aux animations et aux jeux. Et bien sûr, Noël oblige, de recevoir un cadeau... De l'avis de tous : la journée fut bonne !

Texte et photos Clo.M.

Les résidents ont passé une excellente journée « tous ensemble » grâce à la pluie d'animations : DJ Mimick, le clown Rico, le déjeuner, le château gonflable, les parties de jeux et même une piste de danse...

Plus de Photos sur www.franceantilles.fr

Pause photo pour les salariés qui se donnent à 100% pour que la fête solidaire soit réussie...

Allo Héberge-Moi

L'association Allo Héberge-Moi accueille des personnes isolées ou des familles confrontées à des difficultés économiques, de santé ou familiales. L'objectif ? Aider les résidents à retrouver une autonomie avec plusieurs dispositifs d'hébergements et de logements adaptés : CHRS, maison relais, résidence d'accueil, etc.

Des ateliers gratuits offerts à tous les participants : onglerie, coiffure, massage, soins esthétiques, maquillage. Les résidents ont été gâtés !

Une partie de dominos avec l'animatrice. Tous sont d'accord pour admettre que la joueuse est imbattable !

ILS ONT DIT

« Un bon souvenir en famille »

Amadis Roméo, résidente à Saint-Pierre

« C'est ma première fête de Noël avec l'association mais pas ma première sortie ! J'aime l'ambiance et surtout retrouver tous les autres résidents, de toutes les structures. Et lors des rassemblements, on en rencontre de nouveaux, on fait de nouvelles connaissances. Aujourd'hui (samedi, ndlr) on peut dire que l'on est chouchouté par les salariés, les invités et les professionnels venus pour que l'on passe un bon moment. Je suis venue en famille, ce sera un bon souvenir ! »

« On se sent moins seul(e) »

Sylviane, résidente à Terreville

« Je suis heureuse car aujourd'hui, je suis entourée. On se sent ainsi moins seul(e) à Noël quand toute la grande famille de l'association est présente. Les animateurs font tout pour que la fête soit belle... C'est très gentil de leur part. Ils ont réussi car la fête est super ! Bonne ambiance. J'attends maintenant avec impatience notre grand départ en croisière, ce sera fin janvier. »

« Deux Noël pour moi, cette année ! »

Joseph, résident

« Grâce à l'association, j'aurai deux Noël cette année. Celui-ci et celui du 25 décembre chez moi. Je n'ai pas fêté Noël en famille depuis la mort de ma mère en 2008 mais les liens avec mes frères et sœurs ont été maintenus grâce à l'association. Mon jeune frère et sa femme ainsi que mon neveu vont venir, lundi, fêter Noël avec moi. Nous avons prévu des cadeaux pour les uns et les autres... C'est merveilleux, c'est une belle fin d'année ! »

SA KI NI

SOLIDARITÉ

Don du sang

Aujourd'hui de 8 heures à 13 heuires, sur les places des mairies de Case-Pilote et de Sainte-Marie.
Demain de 8h30 à 17h30, devant Mr Bricolage et LP Petit Manoir au Lamentin.
Et le jeudi 28, de 8h30 à 15h30, sur le parking du centre commercial le Rond-Point à Fort-de-France et de 12 heures à 18h30, à la Maison du don au CHU La Meynard.

A NOTER

Fermeture des services du rectorat

L'académie de Martinique informe les usagers qu'en raison de la période des vacances scolaires, le rectorat (sites de Terreville et Kerlys) sera fermé à l'accueil du public à partir du mardi 26 décembre.
La réouverture est prévue le lundi 8 janvier 2024 aux horaires habituels : du lundi au vendredi, le matin de 8h30 à 12h ; le lundi et le jeudi après-midi, de 14h30 à 16h30.

ON EN PARLE

Cinq bébés de Noël à la MFME...

Cinq bébés sont nés en ce week-end de Noël, à la MFME. La première naissance est arrivée tôt, puisque le petit garçon est né le 24 décembre à 0h40. Précisément dans la nuit du 23 au 24... Le seul garçon des cinq puisque toutes les autres naissances concernent des filles ! Suivront deux petites filles, ce 24 décembre à 10h33 et à 18h59.
Les deux dernières naissances se seront déroulées dans la nuit du 24 au 25 décembre : 2h05 pour la première et 3h23 pour la seconde. Les mamans se portent toutes bien ainsi que les cinq nouveau-nés. Elles avouent toutes que c'est « le plus beau cadeau de Noël »...
Les équipes de France-Antilles félicitent les heureux parents.

POUR CONTACTER FRANCE-ANTILLES

Le standard : 0596 72 88 00
pour joindre les services publicité, administration...

La rédaction : 0596 72 88 00

Le mail de la rédaction :
redaction.fa@agmedias.fr

Pour joindre le service abonnements :
0596 72 88 31

abonnementmartinique@franceantilles.fr

LE POIL À GRATTER

SUR NOTRE SITE INTERNET

« La nuit avant Noël » sur la place des fêtes du Lamentin

Plus de Photos et Vidéos sur www.franceantilles.fr

Lors de la nouvelle édition de « La nuit avant Noël » qui s'est tenue samedi soir sur la place des fêtes du Calebassier au Lamentin, le public a eu droit à un programme qui a tenu en haleine.
Il y a eu tout d'abord une formule musicale inédite entre cordes et voix baptisée Kod, et composée d'Ivy Jalta, Manuel Mondésir, Renaud Rinto, Nona Lawrence, Nicolas Largen et Edmond Mondésir.
Kod a été suivie par la déclamation du maître en la matière, Papa Slam. Enfin, Saimbert Troudart et son groupe de cantiques Ravine Plate ont assuré le final. Ils ont été suivis jusqu'à la dernière note du recueil de cantiques par le nombreux public massé sur la place.

La soirée a débuté par une formule musicale inédite entre cordes et voix baptisée Kod. E.Ch.

TRAFIC DE DROGUE

1,2 tonne de cocaïne saisie au large de la Martinique par l'Armée

Les Forces armées aux Antilles ont arraisonné un voilier transportant de la cocaïne, en haute mer, au large de la Martinique.
Le 18 décembre dernier l'équipe de visite de la Marine nationale, renforcée par des fusiliers-marins, a mené un raid nautique pour surprendre un voilier. 44 ballots ont ainsi été découverts et saisis, pour un poids d'environ 1 200 kg de cocaïne.
Les trois membres d'équipage et la cargaison ont été transférés sur le Ventôse, qui fait route vers Fort-de-France, où ils seront remis aux autorités judiciaires.
Orientée par un renseignement de la Direction nationale du renseignement et des enquêtes douanières (DNRED), la Marine nationale est intervenue dans des conditions météorologiques défavorables, par une mer formée, à plus de 2 000 kilomètres au large de la Martinique, sur un voilier suspecté de trafics illicites à destination de l'Europe.

Une opération en toute coopération

L'opération a été conduite sous la direction du préfet de la Martinique, délégué du gouvernement pour l'action de l'Etat en mer et de l'amiral commandant de la zone maritime des Antilles.
Ce dispositif a été « le fruit d'une étroite coopération interservices et internationale », souligne les Forces armées aux Antilles. Le Maritime Analysis and Opérations Center - Narcotics (MAOC-N), la National Crime Agency (NCA), la Drug Enforcement Administration (DEA), la Joint InterAgency Task Force-South (JIATF-S), le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères, en étroite coopération avec les autorités de la police espagnole, étaient mobilisés.
Avec cette huitième saisie, les Forces armées auront retiré 11 tonnes de produits stupéfiants des réseaux de distribution en 2023.

Les Forces armées aux Antilles ont arraisonné un voilier transportant de la cocaïne, en haute mer, au large de la Martinique. Photo Forces armées aux Antilles/DR

Ducos : un homme blessé par balles sur la RN5

Une fusillade a eu lieu vendredi soir (22 décembre) sur la RN5 au niveau du rond-point de Champigny, sur la commune de Ducos. Un homme de 28 ans ayant reçu deux balles dans le thorax a réussi à conduire jusqu'à la station-service pour demander de l'aide. Il a été transporté au CHUM par les pompiers et le SAMU dans un état grave.

Alors qu'il était environ 18h30, la station-service Total de la RN5, celle où est installé un Mac Donald, sur la commune de Ducos, va vivre une aventure singulière !
Tout est calme comme d'habitude quand un SUV noir arrive et se gare juste devant la porte du magasin. Le pompiste est attiré par cette voiture qui semble criblée de balles. A peine a-t-il coupé le moteur, que le conducteur du SUV fait signe au pompiste d'approcher.
L'homme de service se rend alors compte que le t-shirt du jeune conducteur est maculé de sang. Il se rapproche du véhicule. Le blessé lui demande de l'aide, lui demande d'appeler les pompiers et le Samu car il se sent mal, très mal. Le professionnel appelle alors ses collègues. Des clients s'approchent également du véhicule. Tous ceux présents sur les lieux sont stupéfaits quand ils comprennent que l'homme a été blessé par balles. Une situation peu habituelle pour cette station-service tranquille, même si le passage est dense !

Le jeune homme de 28 ans ayant reçu deux balles dans le thorax a réussi à conduire jusqu'à la station-service pour demander de l'aide. Clo.M./Photo France-Antilles

Le blessé perd beaucoup de sang

La responsable du magasin sort, elle aussi. Elle dira qu'il régnait une atmosphère bizarre faite qu'inquiétude, d'émotion et de trouble car tous se demandaient ce qu'ils étaient en train de vivre !
Devant les blessures graves du conducteur, il y aura au minimum deux appels aux pompiers ; celui d'un client et celui d'un salarié de Total. « Les pompiers vont arriver très vite ! », expliquent les employés. En attendant les médecins, ils veulent porter secours au conducteur en le sortant du véhicule et en l'allongeant. Mais le blessé, âgé de 28 ans, est catégorique, il ne veut pas qu'on le touche, il a très mal. Ses propos sont difficiles à comprendre car il souffre et perd beaucoup de sang ! Alors les employés l'aident comme ils peuvent en le rafraîchissant avec un calendrier. Ils n'ont pas grand-chose sous la main pour un tel évènement. C'est d'ailleurs la première fois que ça leur arrive.

Des clients paniquent

Certains clients paniquent car, sur le moment, personne ne comprend la situation. Une poignée croient que la fusillade a eu lieu sur place, d'autres pensent que les agresseurs vont venir finir leur besogne, ici à la station. Les clients rentrent donc dans leur voiture et repartent dès qu'ils le peuvent. Les employés restent également sur leur garde. Tout le monde se demande si les agresseurs ne vont pas venir finir ce qu'ils ont commencé plus loin… Mais heureusement, aucun incident n'est à déplorer jusqu'à l'arrivée des pompiers qui ne vont pas tarder à évacuer le blessé grave vers la Meynard.
Les gendarmes arriveront par la suite. S'ils ferment l'accès à la RN5 avec une déviation pour les automobilistes, ils laisseront la station ouverte… car la fusillade aurait eu lieu aux alentours du rond-point de Champigny qui mène au centre commercial et à la prison. Les employés ont cru comprendre que la fusillade serait dû à un refus de priorité mais restent cois quant à cette explication. Un refus de priorité mènerait-il vraiment à une fusillade ? On peut se poser légitiment des questions...
Vendredi soir, la RN5 est restée assez longuement fermée —causant à cette heure d'affluence des embouteillages monstres— afin que les services scientifiques de gendarmerie, la IRCGN (Institut de recherche criminelle de la gendarmerie nationale) procèdent au relevé des éléments et à la recherche de preuves. La voiture criblée de balles —toujours devant la station-service— sera, quant à elle, enlevée tard dans la soirée.

Parmi les clients stupéfaits, certains paniquent. Clo.M./Photo France-Antilles

Incendie dans une boulangerie

Herman Sultan, gérant de la société, fait face aux dégâts. P.E.

Un incendie s'est déclaré, jeudi vers 23 heures, à la Boulangerie Ducossaise, située à la Zac la Marie à Ducos. Si les flammes ont vite atteint le toit du local, l'intervention rapide des pompiers a permis d'éviter la propagation du sinistre aux établissements environnants. Rencontré en pleine opération de nettoyage, Herman Sultan, gérant de la société, se montre serein. « Plus de peur que de mal, ce ne sont que des dégâts matériels et partiels selon moi. Notre gros matériel et nos machines n'ont pas été touchés, ce sont surtout nos stocks et rangements qui ont été détruits. Reste qu'il y a maintenant beaucoup de travail à faire, mais comme dit le proverbe créole " solda blésé pa mò ", nous reprendrons la bataille. Pour le moment, nous en sommes à l'étape du nettoyage et de la récupération de ce qui peut encore l'être, avant de laisser la place aux experts qui se chargeront de l'évaluation des dégâts. Nous ne pouvons pas encore accéder au local technique où est placée l'armoire électrique à l'origine du sinistre. Nous attendons donc l'intervention des électriciens. »
Un évènement dont se serait bien passé l'entreprise, dans cette période cruciale des fêtes de fin d'année.

P.E.

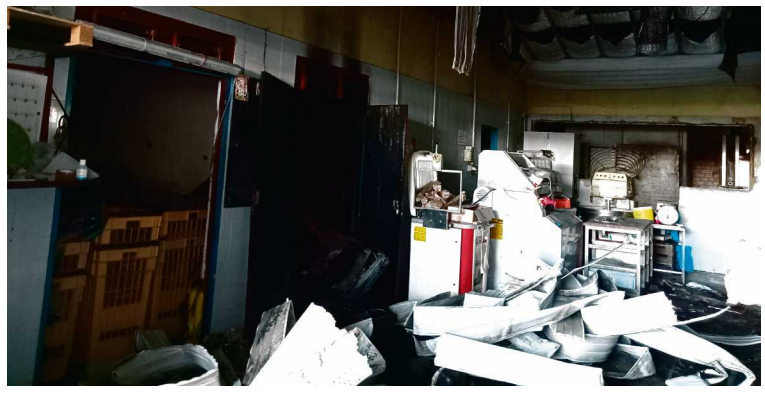

L'atelier n'est plus qu'un amas de débris calcinés. P.E.

Mort suspecte aux Trois-Ilets

Une femme a été retrouvée morte en fin d'après-midi, vers 16 heures, ce dimanche 24 décembre, aux Trois-Ilets.
Les pompiers appelés au quartier La Plaine, précisément au lieu-dit Allée des Ruches, n'ont pu sauver la quadragénaire en arrêt cardio-respiratoire à leur arrivée. Il semblerait que la présumée victime, allongée sur le sol quand l'équipe médicale l'a prise en charge, présentait des blessures au niveau du visage. Malgré les soins intensifs prodigués, la quadragénaire a été déclarée morte, là où elle avait été trouvée inconsciente.
Ne pouvant déterminer les raisons exactes de la mort, le service scientifique de la gendarmerie a également été appelé pour procéder à des prélèvements d'indices et/ou de preuves.
Les gendarmes ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances précises de cette mort qui reste, pour l'instant, mystérieuse.

POLITIQUE

La CTM veut doter les îlets de Martinique du statut de personnalité juridique

Les élus de l'Assemblée de Martinique ont adopté une proposition de loi visant à octroyer à plusieurs sites naturels remarquables le statut de personnalité juridique. Cette délibération s'inspire d'une idée, poussée par nombre d'organisations écologistes dans le monde, de donner des droits à la nature afin de mieux la protéger.

Jean-Michel Hauteville
jm.hauteville@agmedias.fr

Trois semaines après leur vote en faveur du transfert à la Collectivité territoriale de Martinique de la compétence sur la zone des 50 pas géométriques et de la « restitution » aux Martiniquais de la totalité des 48 îlets situés autour de nos côtes, les élus de l'Assemblée de Martinique ont fait un pas de plus pour renforcer la protection de ce patrimoine naturel. Lors de la plénière du jeudi 21 décembre, les conseillers territoriaux ont adopté, à l'unanimité (40 voix pour, 6 abstentions et un élu ne prenant pas part au vote), une proposition de loi visant l'octroi de la personnalité juridique à « certains sites remarquables de Martinique ».

Les sites concernés par ce texte sont en l'occurrence l'étang des Salines ainsi que les 48 îlets qui bordent les rivages de notre île. « La destruction des écosystèmes par les activités humaines montrent à quel point l'arsenal juridique actuel est insuffisant », a déploré David Zobda, le rapporteur de ce dossier, dans l'hémicycle de l'Assemblée territoriale. Doter des sites naturels d'un statut de personnalité juridique permet de faire de la nature « un sujet de droit au même titre qu'une personne physique ou morale », a expliqué le conseiller exécutif chargé de l'aménagement, du développement durable, des transports et de la transition énergétique, qui a appelé à « repenser le rapport que nous avons avec la nature et le droit de propriété » et de « rompre avec une vision anthropocentrée du droit ». Cette mesure est nécessaire car « pour la protection ou la restauration de nos îlets et du site des Salines, le droit de l'environnement manque de moyens, même lorsqu'il ne s'agit que de respecter les règles établies », poursuit M. Zobda.

La proposition de loi comporte quatre articles. Le premier attribue « la qualité d'entité naturelle juridique » aux îlets et au site naturel des Salines, « sans préjudice de l'exercice du droit de propriété ». L'article 2 précise que cette reconnaissance confère à ces sites un droit « de ne pas faire l'objet de divisions en vue d'une occupation humaine permanente ou temporaire », tandis qu'à l'article 3, l'entité créée se voit doter du droit d'être représentée en justice, un droit exercé par le président du conseil exécutif de la CTM « ainsi que les associations agréées pour la protection de l'environnement ».

De l'Espagne à la Nouvelle-Calédonie

Fleuves, montagnes, forêts, îles, espèces vivantes... L'attribution de la personnalité juridique à des entités naturelles est une innovation légale qui, lentement mais sûrement, suit son chemin à travers le globe. Ce mouvement diffus, amorcé il y a une décennie dans des pays comme l'Équateur, l'Inde ou la Nouvelle-Zélande, trouve un écho particulièrement fort là où les cultures des peuples autochtones se sont maintenues au point de pouvoir exercer une influence en matière législative ou judiciaire. En effet, la philosophie de ce mouvement puise son inspiration dans la vision des peuples premiers selon laquelle l'humanité fait partie intégrante de la nature au même titre que les animaux et les végétaux. Une évolution juridique qui bouleverse assurément la vision occidentale du monde, qui place l'humain en position prééminente sur la planète.

Mais le monde occidental n'échappe pas non plus à cette vague : en septembre 2022, le Sénat espagnol a voté en faveur de la reconnaissance des droits de l'écosystème de la Mar Menor, faisant de cette lagune d'eau salée, située dans la région Murcie, la première entité naturelle dotée d'un statut de personnalité juridique dans l'Union européenne. Le 29 juin dernier, la Nouvelle-Calédonie devenait le premier territoire français à suivre officiellement ce mouvement. L'assemblée provinciale des îles Loyauté – une des trois provinces constituantes de cet archipel qui dispose d'une très large autonomie vis-à-vis de Paris – adoptait une délibération reconnaissant comme entités juridiques des espèces de tortues marines et de requins, ainsi que des sites naturels. Cette décision était l'aboutissement d'un processus engagé depuis plus d'une décennie dans cette province calédonienne à population très majoritairement kanake, inspirée par la jurisprudence néo-zélandaise.

« Concilier deux types de propriété ? »

Chez nous, même après l'adoption par l'Assemblée territoriale de cette délibération en faveur des droits des sites naturels, plusieurs inconnues subsistent. En premier lieu, le texte adopté par nos conseillers territoriaux est une proposition de loi (comme la délibération sur l'officialisation du créole) que la CTM devra transmettre au gouvernement, à l'Assemblée nationale et au Sénat, dans l'attente d'une hypothétique loi allant dans ce sens.

Les côtes martiniquaises sont entourées de 48 îlets. DR

Par ailleurs, des questions concrètes sur le fond ont été soulevées, principalement par Louis Boutrin, durant les débats à l'Assemblée de Martinique. « Le défaut de personnalité juridique apparent ne signifie pas l'absence de protection », a objecté ce conseiller du Gran Sanblé pou Matinik. « L'arsenal juridique, dans le droit de l'environnement actuel, permet un certain nombre de protections. Les textes sont là, mais c'est dans l'application qu'il peut y avoir un certain nombre de difficultés », ajoute le président de Martinique-Écologie. « Je ne suis vraiment pas convaincu que, pour pouvoir protéger nos sites remarquables, le fait de leur attribuer une personnalité juridique permettrait de lutter contre les pollutions, contre l'érosion, le recul du trait de côte », poursuit-il.

Cet avocat au barreau de Fort-de-France s'est également inquiété des implications en matière de droit de propriété. « Dans ces îlets, il y un certain nombre de propriétés privées. Or, nous avons demandé le transfert de domanialité », rappelle Me Boutrin, en évoquant le résolution adoptée lors de la plénière du 1er décembre. « Ça veut dire que la CTM est propriétaire également de ces îlets. Comment concilier ces deux types de propriété ? », s'interroge le conseiller territorial, qui rappelle que le droit de propriété « est un droit absolu, inscrit dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, et également dans le code civil français ».

Ces avertissements de Me Boutrin n'ont pas trouvé d'écho au sein de son groupe du Gran Sanblé, dont les membres se sont prononcés en faveur du texte. « Il ne faut pas mésestimer les questions juridiques, mais il est bon d'assumer un changement de paradigme », s'est félicité Francis Carole. Pour sa part, Daniel Marie-Sainte, chef de file du principal groupe d'opposition, a salué une proposition « révolutionnaire au point de vue idéologique », qui risque néanmoins de « déroger au droit européen, au droit français ».

« La vision uniquement juridique est une dimension très limitée et qui n'ouvre pas l'espace », a déclaré David Zobda en réponse aux objections de Louis Boutrin. « C'est la vision politique doit commander le droit, et non pas le droit qui doit commander la vision », a souligné le conseiller exécutif, avant le vote des élus de l'Assemblée territoriale. En dépit de l'abstention des six conseillers de La Martinique ensemble et la non-participation du président de Martinique-Écologie au scrutin, le texte a été adopté à l'unanimité. La balle est désormais dans le camp de l'État.

Le texte adopté par l'Assemblée territoriale devra être transmis au gouvernement et au Parlement. Archives France-Antilles / Cynthia Roussi-Sabas

DANS NOS COMMUNES CENTRE

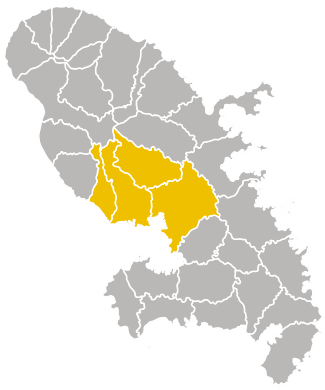

FORT-DE-FRANCE

Marc Toussaint dévoile ses talents artistiques

Technicien à la mairie de Fort-de-France, Marc Toussaint nourrit une véritable passion pour la peinture et le dessin. Il a présenté, dernièrement, ses créations au restaurant Le Club, au golf des Trois-Ilets. Une exposition qui a fait forte impression.

Un cordonnier à l'œuvre, un panier rempli de cornets de pistaches, un artisan tressant du bakoua... les dessins et toiles présentés sont d'un réalisme tel, qu'au premier regard, on pense à des photos. Par la finesse du trait, le souci du détail, le travail sur l'ombre et la lumière, l'artiste excelle dans son entreprise de reproduction de scènes du quotidien. Un hyperréalisme poétique qui fait jaillir des souvenirs, naître des émotions.

Pour ses dessins, Marc Toussaint travaille aux crayons graphites à partir de clichés photographiques. Pour ses toiles, il a choisi d'utiliser la peinture à l'huile.

Stupéfaits et admiratifs, les visiteurs ont découvert avec enchantement le travail de ce peintre dessinateur très discret jusque-là. Il y a deux ans, le Foyalais avait déjà étonné le public avec une reproduction impressionnante du Radeau de la méduse, célèbre tableau de Théodore Géricault (voir notre édition du 24 août 2021).

Sa passion pour le dessin remonte à ses jeunes années. Il a pu acquérir les techniques et peaufiner son art au Sermac grâce aux précieux conseils de Joël Gordon et René Louise. Pendant des années, le peintre amateur ne fait pas état, autour de lui, de son travail d'artiste. Il participe toutefois avec succès à l'exposition « Empreintes territoriales », et obtient un prix de peinture-dessin à l'Atrium.

Ces derniers mois, le temps accordé à la création artistique lui a permis de produire les différentes œuvres exposées dernièrement. Présent à l'exposition, Claude Cauquil, grand nom de l'hyperréalisme en Martinique, a salué le travail réalisé par Marc Toussaint. Des réalisations qui méritent d'être connues et devraient séduire nombre d'amateurs d'art en Martinique.

G.Ma.

L'homme aux chapeaux, André Eugène, d'après une photo de Jean Popincourt. G.Ma.

La chanteuse Maud Masse d'après une photo de Lucien Labonne. G.Ma.

Marc Toussaint (à d.) aux côtés du peintre Claude Cauquil. G.Ma.

Des dessins sur bristol, en noir et blanc, illustrent les métiers d'antan : le cordonnier, la marchande de pistaches notamment. G.Ma.

Comme Carole et Marie-Paule qui posent ici devant une représentation de la Bibliothèque Schœlcher, le public a exprimé son admiration face aux œuvres présentées. G.Ma.

Marc Toussaint expliquant son travail au public. G.Ma.

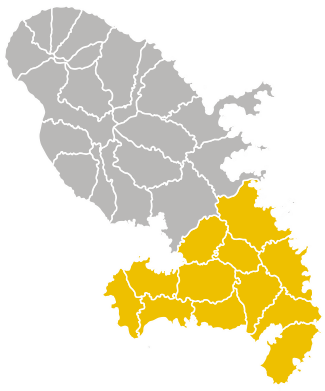

MARIN

Les 105 ans d'une « dame de cœur »

105 ans ! Cet âge très honorable fait de Mathurine Rierny la doyenne de la commune de Rivière-Pilote dont elle est native. Un titre qu'elle arbore aussi à l'Ehpad du Marin où elle réside depuis de nombreuses années déjà.

À 105 ans, Mathurine fait toujours preuve d'une belle énergie. SBBM

Pour l'occasion, une fête était organisée, il y a quelques jours, au sein de l'unité Thomas-Iman de l'Ehpad de la commune. Mathurine, radieuse, a accueilli avec bonheur toutes les attentions et les présents qui lui étaient destinés. Une grande dame qui se caractérise, selon ses proches et ceux qui l'entourent, par « sa gentillesse, son sens de la famille et son amour pour son prochain ».

En ce jour d'anniversaire, la centenaire était entourée de proches venus pour la circonstance, les bras chargés de compositions florales et surtout le cœur rempli de reconnaissance. « Elle a pris soin des enfants de la famille et les a aimés comme si c'étaient les siens », nous confie ainsi l'un d'entre eux. « Merci pour tout », tels furent les mots prononcés par Mathurine devant tant de marques d'affection.

Née de parents agriculteurs du quartier Josseaud, la Pilotine d'origine est issue d'une fratrie de 10 enfants. « Elle a travaillé pendant de nombreuses années dans une famille, en qualité de " dame de maison ", témoigne Joseph Rierny, son neveu. Soucieuse des siens, elle a ensuite pris sa retraite pour pouvoir s'occuper de sa mère. Deux ans après le décès de cette dernière à l'âge de 104 ans, elle a intégré l'Ehpad du Marin ».

Joseph, Roger et André, neveux de Mathurine ne tarissent pas d'éloges envers Mathurine, cette tante qui a pris soin d'eux, comme s'ils étaient ses propres fils. SBBM

Toujours prête à rendre service

Au sein de sa demeure actuelle, son âge n'a pas eu raison de son dynamisme. Toujours prête à rendre service à ses voisines, elle continue à s'occuper de « ses affaires ». D'une apparence toujours très soignée, Mathurine aime que chaque chose chez elle soit à sa place. Elle ne quitte que très rarement ses livres de prières, comme un besoin de confier aux bonnes grâces de Dieu chaque être humain qu'elle rencontre.

En ce grand jour, Mathurine était au centre de toutes les attentions. SBBM

« Elle est comme une maman pour nous »

Roger Rierny, fils du frère de Mathurine, ne tarit pas d'éloges sur sa tante. À son tour, il relate : « Nous avons grandi quasiment avec elle, car nos grands-parents paternels habitaient juste à côté de chez nous. On l'a toujours connue vivant là et elle est comme une maman pour nous. Tout ce que je peux dire, c'est ce que c'est une " dame de cœur ". Toute sa vie a été un don de soi ».

José Mirande et Jean-François Beaunol, respectivement maires du Marin et de Rivière-Pilote, ont félicité Mathurine Rierny et lui ont souhaité encore « de douces années ». Ils ont adressé des mots de gratitude au personnel soignant rappelant la belle vocation qui est la leur, à savoir prendre soin des aînés.

Le mot de la fin est revenu à Sonia Edouard, directrice du centre hospitalier et de l'Ehpad. « Nous remercions Mathurine Rierny de nous permettre de participer à ces festivités en son honneur. Avoir 105 ans, c'est exceptionnel et je lui souhaite encore beaucoup de bonheur. » La directrice a également chaleureusement remercié les soignants « qui prennent soin de chaque résident ».

SBBM

Sonia Édouard, directrice du centre hospitalier du Marin et de l'Ehpad de la commune, a remercié chaleureusement tout le personnel qui prend soin quotidiennement des aînés de la structure. SBBM

Le maire du Marin, José Mirande, a chaleureusement félicité la centenaire. SBBM

FRANÇOIS

Et si l'écriture m'était enfin accessible ?

Un atelier de découverte de l'écriture créative était organisé, il y a quelques jours, dans l'enceinte du lycée de La Jetée. La rencontre était animée par Valérie Blondel, enseignante de français langue étrangère à l'université d'Aubagne et co-autrice de l'ouvrage « Osez écrire : 20 parcours pour libérer votre créativité ».

Une vingtaine de personnes a pris part à la rencontre. Destiné principalement aux enseignants, l'atelier était néanmoins ouvert à tous. Organisé à l'initiative de Frédéric Cheula du SNALC (Syndicat national des lycées et collèges), il avait un double objectif : présenter le livre *Osez écrire : 20 parcours pour libérer votre créativité*, ouvrage coécrit par Valérie de Swetschin et Valérie Blondel, et, par ailleurs, initier et former les participants à l'écriture créative.

L'écriture créative, kézako ? « C'est une méthode d'écriture qui se fonde sur la pratique en groupe de l'écriture, sous la houlette d'un animateur. Elle regroupe un ensemble de techniques destinées à faciliter l'apprentissage de l'écrit et de la lecture, à différents niveaux et pour différents publics, présentées sous forme d'exercices », a indiqué l'animatrice, Valérie Blondel. L'écriture créative est apparue à la fin du XIXe siècle, aux États-Unis à l'université de l'Iowa, on parlait alors de « creative writing ». Les premiers « écrivains » formaient le Cercle des apprentis poètes. La pratique s'est développée en France tardivement. Il existe désormais plusieurs masters en écriture créative.

Quand la contrainte suscite la créativité…

Comment se déroule un atelier d'écriture créative ? « Le concept n'est pas compliqué. L'exercice est donné sous la forme d'une consigne simple, avec une double contrainte : le temps et la longueur. C'est à partir de cette contrainte que naît et se développe la créativité. L'animateur s'appuie sur un texte appelé " élément déclencheur " pour susciter la créativité du rédacteur. Cet élément fixe le cadre de l'atelier. Puis, chaque participant, s'il le souhaite, lit sa production sous l'écoute attentive et respectueuse des autres. Ensuite, un travail de remédiation sur la langue, la structure de la langue, le style, l'orthographe et la grammaire peut être proposé, en mini-groupe ou seul avec l'animateur », a précisé l'autrice Valérie Blondel. Sa collaboratrice Valérie de Swetschin devait, elle aussi, être présente mais elle a dû annuler sa venue.

Un exercice enrichissant

« Nous sommes convaincues que tout le monde peut écrire. C'est d'ailleurs précisément les premiers mots de notre quatrième de couverture : " Tout le monde peut écrire, pourtant tout le monde n'ose pas " » , a souligné l'intervenante avant de préciser : « Des compétences littéraires ne sont pas exigées, seules l'audace et l'envie d'écrire sont essentielles ainsi qu'un cadre bienveillant ». Ces ateliers favorisent, selon elle, « le développement de l'écoute de soi, de l'autre, de l'empathie, de la bienveillance et de l'ouverture d'esprit ». Ils enrichissent aussi le vocabulaire, l'esprit d'analyse et d'argumentation. « Ces ateliers permettent d'aborder autrement les niveaux de langue, la grammaire, la conjugaison et les différentes figures de styles et jeux littéraires, affirme Valérie Blondel. Ils ont vraiment un impact sur les compétences en communication (lecture et rédaction) des participants et sur leur estime personnelle. Ils développent aussi leur imaginaire, leur créativité, leur concentration. » Des thèmes universels ou relevant de l'intime sont abordés au cours de ces ateliers. « Tout peut être sujet d'écriture », déclare Mme Blondel.

Valérie Blondel a animé cet atelier. Avec, Valérie de Swetschin, elles sont co-autrices d'« Oser écrire : 20 parcours pour libérer votre créativité ». R.M.-L.

Ce type d'atelier permet d'aborder autrement les niveaux de langue, la grammaire, la conjugaison et les différentes figures de styles et jeux littéraires. R.M.-L.

L'un des exercices proposés consistait à inventer une légende pour une photo et à prendre ensuite connaissance des productions des autres participants. R.M.-L.

Une arme puissante

« Écrire a un effet libérateur et structurant », poursuit l'animatrice. « C'est l'arme la plus puissante qui soit ! », a-t-elle ajouté. Les participantes se sont penchées durant cette journée sur différents thèmes : la ritournelle, la vie, les retrouvailles amoureuses, la séparation d'un couple, les souvenirs d'enfance. Un moment plein d'émotion et de partage. Leur formation a duré 6 heures. Elles ont pu prendre conscience de leur potentiel créatif. « L'objectif est que chacun puisse lever toutes ses barrières et freins face à l'écriture », a conclu l'enseignante. « Offrir ce type d'atelier contribue à permettre au personnel des établissements scolaires d'être plus armés face aux défis de l'apprentissage. Nous avons trouvé cet ouvrage et cette formation très intéressants et utiles. Nous sommes ravis de voir qu'elle a séduit l'audience du jour », a complété Frédéric Cheula, responsable DROM-COM (départements et régions d'outre-mer et collectivités d'outre-mer) au SNALC.

R.M.-L.

ELLES ONT DIT

« Acquérir de nouvelles techniques »

Marie-Josée, professeure-documentaliste

« J'anime un atelier " Lire, écrire et partager " au sein du collège François-Auguste Perrinon. J'ai vu en cette formation la possibilité d'acquérir de nouvelles techniques pour le rendre plus attractif. »

« Des pistes pour encourager mes élèves à rédiger »

Peggy, enseignante

« L'écriture créative m'intéresse particulièrement. J'ai, l'an dernier, mis en place un atelier avec mes élèves. Le pouvoir des images est fort. Toutefois, mes élèves ont du mal à solliciter leur imaginaire. J'aime la production écrite et suis donc venue chercher des pistes d'activités pour les encourager à rédiger. »

« De nouveaux outils »

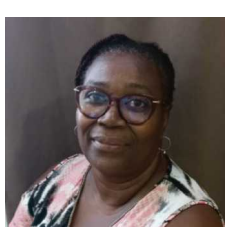

Sonia, accompagnante d'élèves en situation de handicap au Couvent de Cluny

« En découvrant cet atelier, j'ai immédiatement pensé aux élèves que j'accompagne. Ils sont en situation de handicap et je cherche en permanence de nouveaux outils pour leur apporter une aide efficace. »

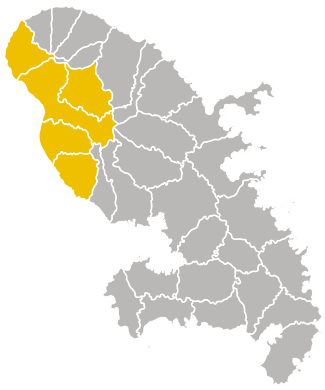

MORNE-ROUGE

Au Millenium, un Noël an tan lontan pour les écoliers

383 écoliers des communes de Grand-Rivière, Ajoupa-Bouillon, Bellefontaine et Morne-Rouge se sont retrouvés au Millenium, vendredi. Au menu : différentes animations autour des traditions de Noël.

Cette rencontre festive et conviviale proposée à la veille des vacances avait une portée pédagogique. Il s'agissait de faire découvrir aux enfants les multiples aspects du « Nwel bô kay ». Le patrimoine culinaire a été mis en avant mais aussi les fleurs et plantes locales (fléri-Nwel et filao), les fruits du pays, etc. Un marché traditionnel dévoilait à cet effet tous les parfums de Noël. Chaque enfant s'est vu offrir un bonbon chouval, une attention gourmande très appréciée !

En amont de la manifestation, les élèves des différents établissements avaient participé à des ateliers créatifs. Au cours de cette journée au Morne-Rouge, leurs réalisations ont été exposées : maquettes de chouval bwa et « laribot », arbalètes, gravures, petits cochons en carton...

Une très beau spectacle de Rosetta Varasse et ses mascottes a clôturé ce moment festif.

G.M.

Des chachas ont été distribués aux enfants afin qu'ils participent à l'animation musicale. G.M.

Hummm, la délicieuse saveur du bonbon chouval... Chaque enfant a eu le sien. G.M.

Près de 400 élèves se sont retrouvés au Millenium pour partager ce moment très convivial. G.M.

De façon ludique, Rosetta Varasse a invité les plus jeunes à découvrir les traditions culinaires de la période de Noël. G.M.

Jenny Dulys-Petit, la maire du Morne-Rouge, était présente à la manifestation. Elle a félicité les organisateurs pour cette belle initiative et a adopté un petit cochon, « domino ». G.M.

ELLES ONT DIT

« Saveurs et senteurs de Noël »

Daniella Marie-Rose, enseignante référente en langue et culture régionales de la circonscription du Morne-Rouge

« À travers cette manifestation, nous avons voulu présenter aux plus jeunes toutes les traditions entourant Noël : les saveurs, les senteurs de Noël, la musique, etc. Cela à travers différentes animations et un spectacle. »

« Replonger dans nos racines »

Monique Alfred, inspectrice de l'Éducation nationale de la circonscription du Morne-Rouge (de Case-Pilote à Grand-Rivière)

« Ce Nwel bô kay est un moment très important pour replonger dans nos racines, " ridivini nou menm ". L'idée est de montrer aux enfants que Noël ne se résume pas au Père Noël, et que derrière cette fête, il y a une culture qui est portée par le pays. Il y avait un volet pédagogique aussi puisqu'autour de cette action, des apprentissages ont été mis en place ».

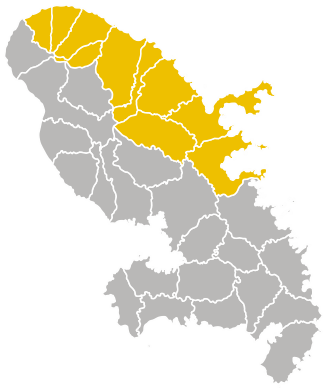

SAINTE-MARIE

Pierre Aliker, un modèle pour les élèves du lycée Nord-Atlantique

Les élèves de la terminale bac pro MCV-A (commerce/vente) ont réalisé une exposition intitulée « Pierre Aliker : le siècle de la verticalité », visible dans la salle polyvalente de l'établissement. En guise de vernissage, une conférence-débat animée par Serge Kéclard, écrivain, et Christine Aliker, nièce de Pierre Aliker, a permis de mieux appréhender les valeurs incarnées par le médecin et homme politique.*

« Nous avons fait le choix de cette exposition sur Pierre Aliker par rapport à sa verticalité », a expliqué Charles Cossou, enseignant en économie gestion, l'un des professeurs ayant accompagné les élèves de terminale bac pro MCV pour la réalisation de l'exposition. « L'équipe pédagogique du lycée travaille beaucoup sur l'excellence des élèves. Lors des séminaires auxquels nous participons, il est souvent question d'excellence. En ce sens, Pierre Aliker mérite d'être connu, notamment de par son extraordinaire parcours », a-t-il ajouté.

L'exposition qui devait être mise à disposition du lycée par la Bibliothèque Schœlcher étant en cours de restauration, les élèves de la terminale bac pro commerce, aidés de leurs professeurs, ont réalisé leur propre exposition. Ly.A.

Fierté familiale

Né le 9 février 1907 et décédé le 5 décembre 2013 à l'âge de 106 ans, Pierre Aliker a mené de front et avec rigueur sa carrière de chirurgien avec celle de politicien. Sportif émérite, premier adjoint durant plus de quarante-cinq ans d'Aimé Césaire, maire de Fort-de-France, il était animé d'une haute conception du service public.

Pierre Aliker est le fils d'Ernest Mauconduit, comptable à l'habitation Soudon au Lamentin, et de Louise-Anne Aliker, alias Fanfanm, coupeuse et amarreuse de canne, « une femme solide et d'une intelligence rare et fine », selon Christine Aliker. Elle a eu quatorze enfants, dont sept ont vécu : six garçons et une fille. Bravant tous les interdits de l'époque, Ernest Mauconduit décide de vivre avec la mère de ses enfants et l'installe au bourg du Saint-Esprit. À travers des citations empruntées à Pierre Aliker, des anecdotes parfois sulfureuses sur l'histoire de sa famille et de nombreuses précisions sur le parcours personnel et professionnel de Pierre Aliker, sa nièce Christine a littéralement captivé l'assistance. Son intervention a été saluée par de chaleureux applaudissements.

À l'aide de citations, d'anecdotes et précisions chronologiques, Christine Aliker a su captiver son public. Ly.A.

Valeurs communes

Face à un public composé en majorité de lycéens, l'enseignante à la retraite a ponctué son exposé de messages motivants. S'appuyant sur l'exemple de Pierre Aliker, bachelier dès l'âge de 17 ans et qui durant ses dix années d'études de médecine en France n'est pas revenu à la Martinique une seule fois, elle a insisté sur l'importance de l'école. « Bienveillance, excellence, authenticité, estime de soi, confiance, rigueur, bien-être et créativité sont les valeurs prônées au sein du lycée », a expliqué Stéphane Sinosa, le proviseur, pour conclure la conférence-débat. « Des valeurs qui correspondent parfaitement à la personnalité de Pierre Aliker », a-t-il ajouté.

Ly.A.

L'assistance a écouté avec intérêt les interventions des animateurs de la conférence-débat. Ly.A.

*Bac pro MCV-A (métiers du commerce et de la vente - option A : aménagement et gestion de l'espace commercial)

ILS ONT DIT

« Nous nous sommes répartis les tâches »

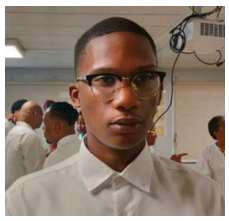

Kenthis Ludop, élève de terminale bac pro commerce

« Nous avons travaillé avec M. Cossou. Nous nous sommes répartis les tâches pour cette journée : l'élaboration des questions pour le débat, la réalisation des affiches, l'accueil du public, etc. L'aide de Madame Christine Aliker a été très précieuse. Pierre Aliker est un exemple pour la Martinique ».

« Nous sommes très fiers de notre travail »

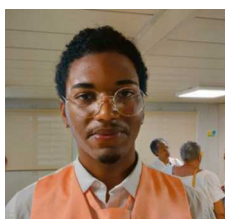

Jean-Sébastien Vicrobeck, élève de terminale bac pro commerce

« Travailler sur cette exposition m'a été très bénéfique. J'ai pu en apprendre beaucoup plus sur Pierre Aliker. La rencontre avec des membres de sa famille a aussi été très enrichissante. Ce travail nous a remis les pieds sur terre. Cette exposition est l'œuvre de tous les élèves avec l'aide des professeurs et nous sommes très fiers de notre travail ».

« Pierre Aliker avait une voie toute tracée »

Charles Cossou, professeur d'économie gestion en terminale bac pro MCV

« Nos élèves partiront faire des études. Ils ont le devoir de réussir parce que la Martinique en a besoin. C'est bien d'aller enrichir les autres pays mais il est encore plus important de travailler pour son propre pays. En ce sens, Pierre Aliker est un modèle pour les élèves. Il avait une voie toute tracée. Il aurait pu rester en France après ses études de médecine pour travailler dans les plus grands hôpitaux mais il a fait le choix de revenir en Martinique. L'exposition que la Bibliothèque Schœlcher devait mettre à notre disposition étant abimée, nous avons quand même tenu à proposer quelque chose. Les recherches sur internet n'étaient pas très fructueuses, les élèves ont donc entrepris d'autres démarches. Nous sommes également entrés en contact avec la famille. J'ai eu la chance de travailler avec la nièce de Pierre Aliker, Christine Aliker. Elle a accepté notre invitation et nous a fourni des éléments. Nous avons aussi contacté d'autres personnes, comme Christian Lapoussinière par exemple. Ces personnes nous ont été d'une aide précieuse ».

Pas de répit à Gaza pilonnée par Israël

L'armée israélienne bombardait massivement hier la bande de Gaza par air, mer et terre au 80e jour d'un conflit qui n'offre aucun répit aux civils palestiniens menacés de famine selon l'ONU, malgré des appels pressants à un cessez-le-feu.

Depuis le Vatican, le pape François a dénoncé dans son traditionnel message de Noël « la situation humanitaire désespérée » à Gaza, appelant une nouvelle fois à la libération des otages et à un cessez-le-feu.
Après un week-end meurtrier, les frappes israéliennes se sont poursuivies lundi dès l'aube dans la bande de Gaza soumise à un blocus israélien depuis la prise de pouvoir du mouvement islamiste Hamas dans le territoire palestinien en 2007, ainsi qu'à un siège total depuis près de trois mois.
L'une d'elles, près du petit village d'Al-Zawaida (centre), a fait 12 morts, selon le ministère de la Santé du Hamas. Une autre a fait au moins 18 morts à Khan Younès (sud).
La veille, au moins 70 personnes ont été tuées dans une frappe sur le camp de réfugiés d'al-Maghazi, toujours selon le Hamas. Sollicitée par l'AFP, l'armée israélienne a indiqué que l'« incident » était en cours de « vérification ».
Côté israélien, l'armée a annoncé la mort de deux nouveaux soldats, portant à 156 le nombre de ses pertes depuis le début de l'offensive terrestre dans le territoire palestinien le 27 octobre. « Nous payons un très lourd tribut à la guerre, mais nous n'avons pas d'autre choix que de continuer à combattre », a martelé dimanche le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu.
Israël a juré de détruire le Hamas, après une attaque sans précédent sur son sol le 7 octobre, qui a fait environ 1 140 morts en majorité des civils, selon les derniers chiffres officiels israéliens.

Près de 20 500 morts

Les combattants palestiniens, ont aussi enlevé environ 250 personnes dont 129 restent détenues à Gaza, selon Israël.
Près de trois mois de bombardements israéliens dans le territoire palestinien surpeuplé ont fait 20 424 morts, majoritairement des femmes, adolescents et enfants, selon le gouvernement du Hamas.
« Nous sommes confrontés à des monstres », a insisté Benjamin Netanyahu dans son message de Noël adressé aux chrétiens du monde entier. « C'est une bataille, non seulement d'Israël contre ces barbares, mais aussi une bataille de la civilisation contre la barbarie. »
Dans ce contexte, les Palestiniens n'ont pas eu le cœur aux célébrations de Noël. « Personne ne ressent l'esprit des fêtes », a soupiré Fadi Sayegh, un chrétien palestinien qui a passé le réveillon coincé avec sa dialyse dans un hôpital de Khan Younès. Sur le terrain, la situation est désespérée. Selon l'ONU, 1,9 million de personnes ont fui leur foyer, soit 85% de la population, dont beaucoup ont été déplacées plusieurs fois face à l'avancée des combats.

Désespérés et affamés

Dans le camp de réfugiés d'al-Maghazi visé par une frappe dimanche, Ziad Awad, un habitant rencontré par l'AFPTV laisse éclater sa colère : « L'armée israélienne n'épargne pas les civils », accuse-t-il, comparant la frappe à un « tremblement de terre ».
« Que devons-nous faire ? Nous sommes des civils, nous vivons en paix, nous recherchons la sécurité. Pourtant, nous avons été soudainement frappés par des avions de guerre israéliens sans aucun avertissement », poursuit-il.
Malgré le vote vendredi par le Conseil de sécurité de l'ONU d'une résolution réclamant l'acheminement « immédiat » et « à grande échelle » de l'aide humanitaire, celle-ci n'a pas connu d'augmentation significative et les habitants manquent de tout.
L'ONU a prévenu par ailleurs que la plupart des hôpitaux sont hors service à Gaza et dans les six prochaines semaines et que l'ensemble de la population risque de subir un niveau élevé d'insécurité alimentaire, pouvant aller jusqu'à la famine.

Près de trois mois de bombardements israéliens dans le territoire palestinien surpeuplé ont fait 20.424 morts, majoritairement des femmes, adolescents et enfants, selon le gouvernement du Hamas. Photo AFP

Samedi, une nouvelle mission dirigée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) s'est rendue dans des hôpitaux de la ville de Gaza, permettant notamment la livraison de plus de 19 000 litres de fioul à l'hôpital al-Chifa, le plus grand du territoire palestinien, qui avait été assiégé par l'armée israélienne en novembre, a annoncé dimanche soir son patron, Tedros Adhanom Ghebreyesus.
L'un des convois d'aide humanitaire qui transportait de la nourriture a été arrêté et pris d'assaut par des personnes désespérées et affamées, a-t-il ajouté. À Rafah, la police du Hamas a tiré dimanche des coups de feu pour disperser une foule pillant des camions d'aide humanitaire, selon des images récupérées par l'AFP.

Actes de torture ?

De leurs côtés, les médiateurs égyptiens et qataris tentent toujours de négocier une nouvelle trêve, après une pause dans les combats de sept jours fin novembre, qui a permis la libération de 105 otages et de 240 prisonniers palestiniens ainsi que l'entrée à Gaza d'importants convois d'aide humanitaire.
Le chef du Jihad islamique, autre mouvement armé palestinien allié du Hamas, classé organisation terroriste par les États-Unis, Israël et l'Union européenne notamment, est arrivé dimanche au Caire pour des négociations.
Dans le cadre de ses opérations, l'armée israélienne indique arrêter des « individus soupçonnés d'être impliqués dans des activités terroristes ». « Les personnes dont il s'avère qu'elles ne participent pas à des activités terroristes sont libérées », assure-t-elle. Mais des Palestiniens libérés ont affirmé à l'AFP avoir été torturés, ce que l'armée dément. « Ils nous ont menotté les mains derrière le dos pendant deux jours. Nous n'avons pas eu à boire ou à manger, ni été autorisés à se servir des toilettes, juste des coups, des coups », a affirmé, Nayef Ali, 22 ans.
Le Hamas a appelé dimanche le Comité international de la Croix-Rouge à enquêter sur ces arrestations.

300 000

Un entrepôt du Secours populaire cambriolé

Un entrepôt du Secours populaire a été cambriolé à Echirolles (Isère) causant pour l'association un préjudice estimé à quelque 300 000 euros. « Alors que les familles accompagnées ont le plus besoin d'aide, l'association est touchée en plein cœur de son dispositif de collecte et de redistribution », déplore dans un communiqué l'antenne iséroise de l'association, qui dit avoir été alertée par la police du « méfait ».

JUSTICE

Indiens bloqués dans la Marne : l'avion reparti à Bombay

L'avion immobilisé depuis jeudi à l'aéroport de Vatry (Marne) a redécollé hier vers Bombay, avec 276 passagers indiens à bord sur les 303 initiaux, les deux passagers soupçonnés d'être des passeurs ayant pour leur part été laissés libres par la justice. Outre ces deux Indiens, 25 autres, dont deux mineurs, restent pour le moment en France après avoir formulé une demande d'asile, qui va être analysée à l'aéroport Charles-de-Gaulle.
L'Airbus A340 de la petite compagnie roumaine Legend Airlines, bloqué à l'aéroport de Vatry (Marne) depuis jeudi après-midi après des soupçons de traite d'êtres humains, s'est envolé à destination de Bombay.

RELIGION

Noël en berne à Bethléem, les Ukrainiens à l'heure occidentale

Les célébrations de Noël à Bethléem sont assombries par « le fracas des armes » à Gaza, a déploré le pape François, tandis que les Ukrainiens fêtent pour la première fois Noël le 25 décembre, au diapason des Occidentaux et en signe de défi à la Russie.
Haut-lieu du christianisme, la cité de Bethléem — où est né Jésus-Christ selon la tradition —, en Cisjordanie occupée, a été désertée par les pèlerins cette année et a annulé la majeure partie des célébrations de Noël en raison des combats dans la bande de Gaza.
Près de deux ans après le début de l'invasion de leur pays par la Russie, les Ukrainiens orthodoxes ont participé à des services religieux dès dimanche soir pour célébrer Noël.
C'est la première fois dans l'Histoire moderne du pays que les croyants orthodoxes fêtent Noël de manière synchrone avec les catholiques, mais aussi les orthodoxes grecs, roumains et bulgares, le 25 décembre et non le 7 janvier du calendrier civil comme il était de tradition jusque-là.

RUSSIE

L'opposant Navalny se trouve… en Arctique

L'opposant russe emprisonné Alexeï Navalny, dont les proches n'avaient plus de nouvelles depuis près de trois semaines, est réapparu lundi dans une colonie pénitentiaire de Kharp, dans l'Arctique russe, une région isolée où il a été transféré trois mois avant la présidentielle. Charismatique militant anticorruption et ennemi numéro un de Vladimir Poutine, Alexeï Navalny, 47 ans, purge une peine de 19 ans de prison pour « extrémisme ».

FRANCE-ANTILLES
ÉCONOMIE
www.franceantilles.fr
Supplément au n° 16845
du mardi 26 décembre 2023
MARTINIQUE

Photo Shutterstock

Colis : gérer l'afflux de fin d'année

Chaque année à la même période, les services de La Poste et des entreprises de fret connaissent un regain d'activité. Entre ceux qui achètent désormais les cadeaux en ligne et les Martiniquais qui envoient des douceurs locales et cadeaux à leur famille et amis hors du département, le rythme est soutenu. P. 16

Transport
Les ports deviennent « Hub Antilles »

Un accord vise à presque doubler le nombre de containers qui transitent par les Antilles françaises. P. 21

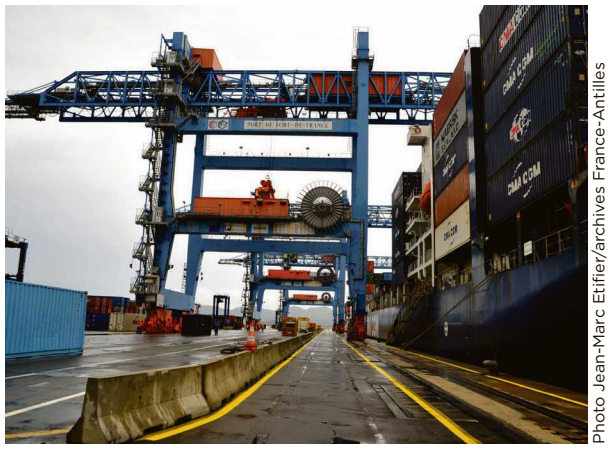
Photo Jean-Marc Etifier/archives France-Antilles

Terroir
Les initiatives locales récompensées

La seconde édition de « Yo Fè'y », organisée par La Martinique Ensemble, à l'Appaloosa au François, a permis de mettre en avant six initiatives locales innovantes et le parcours méritant de créateurs d'entreprise, d'artistes et bénévoles associatifs. P. 18

B.G.-M./Photo France-Antilles

ÉCONOMIE

Colis de Noël : le rush de fin d'année

Chaque année à la même période, les services de La Poste et les entreprises de fret connaissent un regain d'activité. Entre ceux qui achètent désormais les cadeaux en ligne et les Martiniquais qui envoient des douceurs locales et cadeaux à leur famille et amis dans l'hexagone, le rythme est soutenu.

Faustine Le Guillard
f.leguillard@agmedias.fr

Acras, pâtés salés, boudins, punch coco ou schrub et même jambon de Noël. Les traditions culinaires antillaises persistent ici et voyagent dans les familles installées dans l'Hexagone ou ailleurs. Ainsi, depuis de nombreuses années, des société de fret et de transport, comme La Poste, connaissent une augmentation significative de leur activité, en cette période de fin d'année.

A la zone de fret de l'aéroport, au Lamentin, les clients étaient en retard par rapport aux années précédentes. Mais, dès la mi-décembre, les files d'attente étaient longues devant les entreprises installées sur site. Comme chaque année, Laure souhaite envoyer des colis-cadeaux à ses quatre frères, installés dans l'Hexagone. « Aux Antilles, Noël est un vrai moment de partage. Envoyer ces cadeaux est important pour moi. »

Si pour certains ces envois sont une tradition, d'autres, comme Charles et sa compagne, découvrent l'effervescence de la période. Originaire de la Martinique, ils ont longtemps vécu dans l'Hexagone avant de revenir vivre leur retraite sur l'île. « J'envoie un colis pour un ami, pour qu'il profite de nos saveurs. C'est la première fois que je le fais. »

À quelques jours de Noël, la zone de fret tourne donc à plein régime. Des centaines de colis transitent ici chaque jour. Yann travaille pour un transporteur. Il s'est préparé à cette vague d'activité. « Avant, le rush commençait dès novembre, maintenant c'est vraiment pendant les premières semaines de décembre. »

Si le rythme reste soutenu, cet employé constate tout de même une diminution du nombre de colis. « On a plus d'activité que pendant le covid, mais on a pas retrouvé les rythmes d'avant. Il peut y avoir plusieurs raisons comme la règlementation qui a changée, on ne peut plus envoyer d'agrumes donc certains clients ont abandonné les colis. Mais bon, on traite quand même plus de 500 colis jour. »

Le rush est arrivé plus tard que d'habitude cette année.
FLG/Photo France-Antilles

La Poste : entre réception et expédition

D'habitude, les services postaux connaissent aussi un regain d'activité du 15 novembre au 15 janvier. La Poste réceptionne les commandes faites sur internet pour les livrer dans les foyers et expédie aussi les colis-cadeaux des familles d'ici à leurs proches vivant hors du département.

Cette année, les employés ne traitaient que 500 colis par jour fin novembre. La moitié de l'activité actuelle explique Carole David, directrice de la plateforme préparatrice de colis et de courriers de Fort-de-France. « Les gens continuent à acheter sur internet mais moins qu'avant le covid. A la même période, avant cette crise, on avait deux fois plus de colis. »

Les habitudes des consommateurs auraient effectivement changé et la baisse du pouvoir d'achat que nous connaissons actuellement impacte forcément les dépenses. « Ce sont des choix souvent liés au budget des familles. Mais bon, on a quand même beaucoup de colis entre 8 et 10 kilos en réception. C'est une bonne moyenne. »

La Poste manipule près de 1000 colis par jour.
FLG/Photo France-Antilles

Récupérer son colis en drive

Comme il est indiscutable que les colis de Noël doivent être distribués avant le 25 décembre, La Poste a mis en place, cette semaine, un système de drive, au centre de Dillon, pour permettre aux clients de venir récupérer leurs colis. « Nous tenons à distribuer tous les colis aux Martiniquais en attente, pour qu'ils

Traitement des colis

Fabrice Lauza, responsable du traitement à la plateforme de distribution du courrier colis à Fort-de-France, revient sur le parcours des colis au départ et à destination de la Martinique.
« Si c'est un colis qui doit partir. Il est collecté dans le bureau de Poste où il a été déposé et est rapatrié chez nous où il est traité et préparé à l'expertise pour partir dès le lendemain vers la destination. Le paquet met 24 heures à quitter le territoire. Quand les colis arrivent ici à l'aéroport, ils nous sont transférés quotidiennement, ensuite nous les traitons dans la plateforme de tri, la nuit, puis ils sont préparés à la dispersion et envoyés vers les différents centres de tris ou bureaux de Poste de l'île pour que les facteurs les prennent en charge. »

Des intérimaires sont embauchés pendant cette période...
FLG/Photo France-Antilles

... Mais l'activité n'a pas retrouvé les niveaux d'avant covid.
FLG

ÉCONOMIE

passent de très belles fêtes de Noël. » Des paquets, pour bon nombre d'entre eux, customisés aux couleurs de la période. Une tendance de plus en plus courante sur les tapis du centre de tri de La Poste. « Il y a des couleurs, des décorations et puis on sent le frémissement des gens qui font quand même venir pas mal de produits. »

Le centre de tri de La Poste, à Dillon, réceptionne tous les colis qui arrivent en Martinique. FLG/Photo France-Antilles

L'envoi de végétaux strictement règlementé

Depuis le 14 décembre 2019, date de l'entrée en application de ce règlement, la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane, la Réunion, Mayotte, Saint-Barthélemy et Saint-Martin, les Canaries, Melilla et Ceuta sont institués en espaces phytosanitaires d'Outre-mer (EPOM) distincts de l'UE, car leurs paramètres biogéographiques sont différents de ceux de l'espace phytosanitaire européen.
Désormais, l'expédition de végétaux et produits végétaux doit donc être accompagné, sauf cas particulier, d'un certificat phytosanitaire (CP), quel que soit le statut de l'expéditeur : particulier ou professionnel. Ainsi, les maracudjas, avocats, racines, légumes, tubercules, feuilles, fruits et fleurs coupées sont concernés. Cependant, les ananas, bananes et noix de coco peuvent être exportés sans restriction et sans document sanitaire.
De plus, il est tout simplement interdit de voyager ou d'expédier certains produits, qu'ils soient frais ou réfrigérés. En effet, les mangues, les agrumes, les aubergines, les orchidées, toutes les espèces de palmiers et végétaux destinés à être plantés pourraient être potentiellement porteurs de nuisibles.
Ces interdictions s'appliquent aux professionnels, aux passagers, aux colis, sans aucun seuil de quantité. Tout lot intercepté à l'entrée du territoire européen sera détruit, l'expéditeur s'exposant à des sanctions pénales pouvant atteindre 2 ans d'emprisonnement et 300 000 € d'amende, sauf lorsqu'il est réalisé dans le cadre d'une dérogation prévue par le règlement (UE) 2016/2031 du 26 octobre 2016.

Divers types de colis sont proposés par les transporteurs. FLG

TOUS LES MERCREDIS
RETROUVEZ LE SUPPLÉMENT FRANCE-ANTILLES JUNIOR*

LE JOURNAL DES 7-12 ANS,
Des articles variés et ludiques pour se cultiver autrement !
Un quizz, des illustrations, des coloriages et apprendre l'anglais en s'amusant...

FRANCE-ANTILLES Toujours plus proche de vous !

* Supplément au journal ne peut être vendu séparément

ÉCONOMIE

« Yo Fe'y »… ou la mise en valeur du génie martiniquais

Comme l'an dernier, La Martinique Ensemble a récemment mis à l'honneur, lors d'une cérémonie à l'Appaloosa au François, ces Martiniquais qui prennent des initiatives, qui osent dans leur domaine respectif.

S'il était tenté d'en faire la démonstration, la Martinique regorge de talents, d'hommes et de femmes qui un jour décident de créer, de prendre une initiative. Tout cela concourt à notre capacité de faire et de faire vivre la Martinique. Après le succès de l'édition 2022, six autres lauréats ont été mis à l'honneur au cours d'une soirée qui manifestement célèbre le génie martiniquais.

A cette occasion, les personnes présentes ont pu faire une remontée dans le temps en évoquant un pan majeur de notre expression culturelle populaire qu'est le carnaval. C'est dans ce contexte que Marie-Line Psyché, présidente de l'association Recherches et traditions, et Marie-Michelle Darsières, présidente de l'association Mémoires habitées, ont successivement mises en lumière la singularité de notre carnaval, ses personnages, son répertoire musical, son histoire ou encore son rôle social.

Shirley Billot, la créatrice de Kadalys avec sa mère et Kora Bernabé. B.G.-M./Photo France-Antilles

Nicole Welter, la co-fondatrice de Man Nicol, a fait preuve d'une grande humilité face à la reconnaissance de son activité et de son engagement pour faire connaître nos saveurs. B.G.-M.

Des créateurs, des initiateurs qui forgent l'admiration

Puis ce fut le moment tant attendu de cette soirée avec la remise de trophées aux 6 lauréats de cette seconde édition. La première lauréate est Shirley Billot. Cette jeune femme est la fondatrice de la marque de cosmétiques Kadalys. Aujourd'hui, elle est une référence internationale reconnue dans le milieu de la cosmétique à partir de ses recherches sur la banane.

« J'encourage les jeunes doctorants des Antilles à faire ces travaux de Recherche. À l'époque personne ne croyait que la banane avait des vertus. On a ouvert le Japon, la Corée et l'Australie, on a ouvert les États-Unis pendant le covid. La marque nous a servi d'étendard, nous a permis de remporter des prix et de faire connaître nos travaux de recherche. Maintenant, on travaille pour de grands groupes. L'ambition n'a pas de limites. N'hésitez pas, soyez audacieux et visez l'international », explique Shirley Billot.

« Avec beaucoup d'enthousiasme, beaucoup de courage nous avons pu créer Man Nicol », lance Nicole Welter. Elle se remémore ses débuts avec Jean-Marc Gabriel lorsqu'ils ont décidé ensemble de créer l'entreprise Man Nicol. Après vingt ans d'existence, l'entreprise c'est 14 salariés et la production d'une tonne de boudin par semaine. Ou encore de l'exportation notamment en Guyane. De nouvelles saveurs et des expérimentations comme le boudin chatrou, boudin de giraumon…

Autre initiative qui suscite beaucoup d'engouement auprès des consommateurs c'est Passion Givrée qui a deux établissements dans le Centre. La gérante de l'entreprise, Bénédicte Monlouis Félicité s'est d'abord formée au commerce, puis s'est lancée dans la confection de glaces artisanales. Diplômée de l'école Lenôtre, elle a su valoriser son parcours original en proposant des glaces à partir de nos saveurs locales avec, par exemple, une gamme spéciale pour les personnes diabétiques.

Valorisation du territoire et de la culture

Grâce aux réseaux sociaux, les spots (balançoires, nid, cœur…) de Valorisation Martinique sont connus à travers le monde avec les clichés pris par les locaux et les touristes en visite dans l'île. L'Association Valorisation Martinique prône le rayonnement de la Martinique à l'international, la réappropriation de notre culture.

Depuis trois ans, Christian Jean Alphonse et son équipe de bénévoles mettent tout en œuvre pour créer des spots uniques afin de différencier la Martinique et promouvoir ses espaces naturels. « On a envie de faire avancer l'île, de faire une structure dans chaque commune », explique ce dernier.

Une importante assistance avait répondu à l'invitation des organisateurs. B.G.-M.

Alex, Nicol & Jacky Bernard ou encore les frères Bernard

Les fondateurs du groupe musical Fal Frett sont également mis à l'honneur. Ce trio est sur scène depuis cinquante ans à la Martinique et dans le monde avec des rythmes, des sons et des mélodies mélangeant notre tradition avec jazz, funk et blues.

Les organisateurs ont aussi voulu mettre à l'honneur une entreprise qu'ils jugent populaire et qui est issue d'une histoire familiale. Il s'agit de Levert Emballages.

Fondée en 1983, Levert Emballages est spécialisée dans les produits d'emballage et de vaisselle jetable, elle fournit les entreprises et particuliers depuis plus de quarante ans. En 2015, un incendie a ravagé leur entrepôt, mais ils ont su se relever en privilégiant la proximité et l'écoute de leurs clients.

Un rayonnement collectif

À l'issue de la remise des trophées, Catherine Conconne, la secrétaire générale de La Martinique Ensemble est revenu sur le sens de cette initiative. « Il faut, si nous voulons bâtir une Martinique efficace, créative, attractive et fière... Il faut, sans attendre, oublier les actes corrélés aux échéances électorales et surtout éviter le fann tchou permanent ! »

Il ne s'agit pas pour elle d'espérer un quelconque retour, mais de remercier celles et ceux qui prennent des initiatives, qui prennent des risques.

« Nous croyons que la volonté de s'engager, la confiance dans l'investissement de soi, l'audace dans la prise de risque, la fierté de son identité… que ce sont là les valeurs cardinales de la réussite. Rien n'est facile, rien n'est donné, mais qu'est-ce qu'il est beau de construire et de voir se polir la petite pierre que l'on a portée à l'édifice collectif », indique encore Catherine Conconne.

B.G.-M.

EN TOUTE TRANSPARENCE

LE POINT SUR LES PAIEMENTS AUX ENTREPRISES

Collectivité Territoriale de Martinique

QUEL CONTEXTE ?

Depuis 2021, la Collectivité Territoriale de Martinique doit faire face et intégrer à son budget plus de **225 millions de factures non payées entre 2015 et 2021**, sous la première mandature de la CTM. La résorption de ce «trou» dans le budget de la collectivité se fait au fur et à mesure depuis 2022.

Au total, **chaque mois, ce sont près de 4000 mises en paiement qui sont transmises à la Paierie territoriale** pour un montant de près de 100 millions d'euros. Un tel niveau de paiement requiert un travail de proximité avec l'entité responsable du paiement des dépenses de la CTM qui est l'Etat par la Paierie Territoriale au sein des équipes de la Direction des Finances publiques (DRFIP).

En mai 2023, la **cyberattaque subie par la Collectivité a fortement perturbé les capacités de paiement** : tout devait être saisi en papier. Cela a contraint la Collectivité et le Payeur de la DRFIP à ne pouvoir payer pendant quatre mois que les prestations sociales (RSA, aides aux personnes âgées, aux personnes en situation de handicap, etc.) et les salaires.

Au regard du stock accumulé pendant cette période, il a été décidé un **Plan Marshall au sein de la CTM pour procéder au paiement d'un maximum de factures et de prestations.** Depuis début décembre, pour faire face à ce flux important, la Paierie territoriale a fortement augmenté ses capacités (+ 7 agents) en interne, après les + 8 agents mis à disposition par la CTM entre août et décembre 2023.

ZOOM SUR LE «PLAN MARSHALL»

Du 2 octobre au 30 novembre, mobilisation des équipes de la Collectivité Territoriale sur le mandatement du stock des factures et subventions en instance.

12 233 mandats réalisés en 2 mois **soit 298** mandats par jour.

Plus de 375 millions d'euros mandatés en 2 mois

dont + de 218 millions d'euros pour les factures et subventions des entreprises et associations.

Pour aller dans le détail :

> 1 364 entreprises soit 7 192 mandats pour un montant total de 157,2 millions d'euros réalisés par la CTM.

118,9 millions d'euros ont déjà été payés par la paierie

> 420 associations soit 1 661 mandats pour un montant total de 46,2 millions réalisés par la CTM.

42 millions ont été payés par la paierie

> 2 452 particuliers soit 3 380 mandats pour un montant total de 14,7 millions d'euros réalisés par la CTM.

14,1 millions ont été payés par la paierie

À date, 43 millions d'euros sont en cours de traitement par la Paierie.

RAPPEL DU CALENDRIER 2023

Janvier à avril (4 mois)

- Résorption progressive des 225 millions non finances
- Flux de 4000 mandats par mois équivalents à 100 millions d'euros de paiement mensuel

Mai à août (4 mois)

- **Cyberattaque**
- Gestion des opérations de paiement manuellement / papier
- Priorité de paiement aux prestations sociale et aux salaires

Septembre

- Rétablissement des outils de paiement
- **Flux de 4000 mandats** équivalents à 100 millions d'euros de paiement mensuel
- Mise à disposition de 8 agents à la paierie territoriale pour accélérer les paiements

Octobre à novembre (2 mois)

- **Mise en œuvre du plan Marshall** de paiement aux entreprises et associations (factures et subventions)
- Mise à disposition de 8 agents à la paierie territoriale pour accélérer les paiements
- Paiement des factures d'opérations financées par les fonds européens
- **Flux de 4000 mandats** par mois équivalents à 100 millions d'euros de paiement mensuel

Décembre

- Paiement des factures d'opérations financées par les fonds européens
- **Flux de 4000 mandats** par mois équivalents à 100 millions d'euros de paiement mensuel
- Déploiement par l'Etat de 7 agents supplémentaires pour renforcer la Paierie territoriale (DRFIP)

LES ACTIONS À COURT TERME EN 2024

1. Audit de la chaîne de paiement interne de la CTM dès le premier trimestre 2024

2. Mise en place progressive d'un service unique de traitement et de paiement des factures mutualisé avec la Paierie Territoriale afin de mutualiser les contrôles, limiter leur redondance et réduire les délais de paiements

3. Réforme de la commande publique interne afin d'apporter davantage de visibilité aux entreprises

POUR MIEUX COMPRENDRE

La Collectivité Territoriale «ordonne» les dépenses et la Paierie Territoriale (service de l'Etat) contrôle et paye

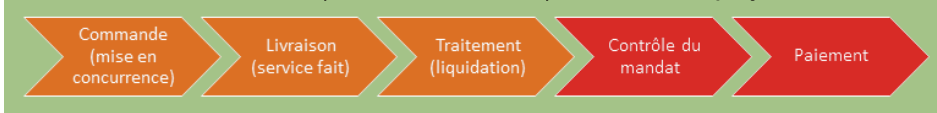

GÉRÉ PAR LA COLLECTIVITÉ — GÉRÉ PAR LA PAIE

ÉCONOMIE

Le rendez-vous de Pôle Emploi Martinique

OFFRE N°166GLYR
Cuisinier / Cuisinière

Contrat à durée déterminée de 6 mois à Case-Pilote
Restaurant de plage situé à Case-Pilote recherche cuisinier H/F pour venir renforcer son équipe en place. Base horaire 37 heures, pas de coupure, 2 jours de repos consécutifs. Poste à pourvoir de suite. Profil polyvalent, autonome, ponctuel, sérieux, focalisé satisfaction.

Expérience exigée de 1 an
Durée hebdomadaire de travail : 37 heures, en horaires fractionnés
Salaire indicatif horaire brut à 11,52 euros sur 12 mois

◗ Si cette offre vous intéresse, postulez en ligne en déposant votre CV et une lettre de motivation en précisant le numéro de l'offre à sur le site www.pole-emploi.fr

OFFRE N°166FNMR
Technico-commercial (H/F)

Contrat à durée indéterminée au Lamentin
Vous devrez faire découvrir notre univers à la clientèle professionnelle, gérer un portefeuille clients, conseiller les clients en suivant leurs besoins (choix des options et équipements), prospecter la clientèle professionnelle, concevoir des projets, réaliser des devis et des factures, réaliser le recouvrement.

Expérience exigée de 2 ans
Formation : Bac+3, Bac+4 ou équivalents commerce
Durée hebdomadaire de travail : 39 heures, travail en journée
Salaire indicatif Mensuel de 2 200 euros sur 12 mois + Primes
Permis : B - Véhicule léger demandé
Déplacements fréquents

◗ Si cette offre vous intéresse, postulez en ligne en déposant votre CV et une lettre de motivation en précisant le numéro de l'offre à sur le site www.pole-emploi.fr

OFFRE N°165KCRT
Agent de production polyvalent (H/F)

Contrat à durée déterminée de 3 mois au Lamentin
Vous devrez réparer et fabriquer des palettes : sciage, montage, démontage et assemblage de pièces de bois, vous réaliserez des balles de déchets cartons, exécuter des opérations de tri et rangement vous êtes responsable de l'entretien de votre poste de travail et assurer la maintenance de premier niveau. Vous devrez suivre les consignes et respecter les règles de sécurité. Vous utiliserez des machines industrielles et outils pneumatiques ainsi que du petit outillage.

Expérience exigée de 1 an
Formation : CACES Chariot souhaité
Durée hebdomadaire de travail : 35 heures, travail en journée
Salaire indicatif mensuel de 1 747,20 euros sur 12 mois
Permis : B - Véhicule léger demandé
Environnement bruyant et présence de poussière (sciure de bois)
Travail en équipe
Bonne condition physique

◗ Si cette offre vous intéresse, postulez en ligne en déposant votre CV et une lettre de motivation en précisant le numéro de l'offre à sur le site www.pole-emploi.fr

OFFRE N°166MNWV
Esthéticien / Esthéticienne (H/F)

Contrat à durée déterminée de 6 mois au Lamentin
Vous accueillez le client et le conseiller pour vendre les soins et produits de la boutique. Vous prendrez les rendez-vous, suivrez les réservations et fidéliserez les clients. Vous assurerez la propreté et le respect des locaux. Vous réaliserez les soins minceur, visage, corps, épilations.
Vos compétences commerciales ont fait leurs preuves, vous avez le sens du service soigné et un relationnel client privilégié. L'expertise en diagnostic, conseil-recommandations et la maitrise des soins visage et corps, massage sont indispensables. Enfin, la réactivité, la rapidité, l'enthousiasme, la joie, l'implication et la rigueur, la ponctualité sont autant de qualités et de valeurs à partager avec l'équipe de l'institut.

Expérience exigée de 2 ans sur un poste similaire en institut
Formation : Bac+2 ou équivalent esthétique soin corporel
Durée hebdomadaire de travail : 30 heures, travail en journée
Salaire indicatif mensuel de 1 497,60 euros sur 12 mois, commission sur vente de produits

◗ Si cette offre vous intéresse, postulez en ligne en déposant votre CV et une lettre de motivation en précisant le numéro de l'offre à sur le site www.pole-emploi.fr

OFFRE N°166BKKS
Infirmier / Infirmière de soins généraux

Contrat à durée indéterminée au Gros-Morne
Vous interviendrez auprès de patients de tout âge, prodiguerez des soins variés, pas de contraintes physiques.

Expérience exigée de 3 ans
Formation : diplôme infirmier
Durée hebdomadaire de travail : 35 heures, travail en journée
Salaire indicatif mensuel de 1 800 à 2 200 euros sur 12 mois + véhicule
Permis : B - Véhicule léger demandé
Déplacements fréquents

◗ Si cette offre vous intéresse, postulez en ligne en déposant votre CV et une lettre de motivation en précisant le numéro de l'offre à sur le site www.pole-emploi.fr

OFFRE N°166MBVR
Boulanger-pâtissier (H/F)

Contrat à durée indéterminée au Robert
Vous serez chargé de réaliser la préparation, la confection des produits de boulangerie et pâtisserie (gâteau traditionnel). Professionnel(le) confirmé(e), vous devez être en mesure de maitriser la cuisson de vos produits. Vous devrez vérifier la conformité des produits livrés.

Expérience exigée de 2 ans
Formation : CAP, BEP et équivalents boulangerie/pâtisserie
Durée hebdomadaire de travail : 35 heures, travail le samedi
Salaire brut : selon profil et expériences
Permis : B - Véhicule léger demandé
Pas de déplacements

◗ Si cette offre vous intéresse, postulez en ligne en déposant votre CV et une lettre de motivation en précisant le numéro de l'offre à sur le site www.pole-emploi.fr

OFFRE N°166GNXQ
Serveur / Serveuse de restaurant

Contrat à durée déterminée de 6 mois à Case-Pilote
Restaurant de plage situé à Case-Pilote recherche des serveurs H/F pour venir renforcer son équipe en place. Base horaire 39 heures, pas de coupure, 2 jours de repos consécutif poste à pourvoir de suite Profil polyvalent, autonome, ponctuel, sérieux, focalisé satisfaction.

Expérience exigée de 1 an
urée hebdomadaire de travail : 39 heures, en horaires fractionnés
Salaire indicatif horaire brut à 11,52 euros sur 12 mois

◗ Si cette offre vous intéresse, postulez en ligne en déposant votre CV et une lettre de motivation en précisant le numéro de l'offre à sur le site www.pole-emploi.fr

OFFRE N°165DYBW
Auxiliaire ambulancier (H/F)

Contrat à durée déterminée de 3 mois à Saint-Esprit
Vous réalisez le transport sanitaire ou l'accompagnement de personnes (patients, personnes blessées ou accidentées...) vers les structures de soins selon les règles d'hygiène, de confort et de sécurité. Vous pouvez transporter des personnes en conditions d'urgence et pratiquer les gestes de secours (massages cardiaques, respiratoires...)

Expérience exigée de 1 an
Formation : diplôme d'état d'ambulancier
Durée hebdomadaire de travail : 35 heures, travail répétitif et/ou cadence imposée
Salaire indicatif mensuel de 1 747,20 euros sur 12 mois
Permis : B - Véhicule léger demandé
Déplacements fréquents

◗ Si cette offre vous intéresse, postulez en ligne en déposant votre CV et une lettre de motivation en précisant le numéro de l'offre à sur le site www.pole-emploi.fr

OFFRE N°166FSZN
Agent technique restauration (H/F)

Contrat à durée déterminée de 8 mois au Robert
Dans le cadre d'un projet de service et selon une dynamique interdisciplinaire, interinstitutionnelle et partenariale, vous contribuerez à la bonne organisation de la vie quotidienne par l'élaboration des menus et la préparation des repas dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité et dans le respect du droit des jeunes pris en charge.
Vous travaillerez sous l'autorité du (de la) responsable d'unité éducative et du (de la) directeur(rice) de service afin d'élaborer des menus quotidiens équilibrés, variés et diététiques.

Expérience exigée de 3 ans en restauration collective
Formation : Bac, CAP, BEP et équivalents restauration
Durée hebdomadaire de travail : 35 heures, **7h-14h15 semaine A / 14h-21h15 semaine B**
Salaire indicatif mensuel de 2 482 euros sur 12 mois

◗ Si cette offre vous intéresse, postulez en ligne en déposant votre CV et une lettre de motivation en précisant le numéro de l'offre à sur le site www.pole-emploi.fr

ÉCONOMIE

Martinique et Guadeloupe transforment leurs ports en « Hub Antilles »

Le gouvernement, les collectivités concernées, les établissements portuaires et la CMA-CGM ont signé un accord d'investissement portant sur plus de 250 millions d'euros : il vise à presque doubler le nombre de containers qui transitent par les Antilles françaises tout en misant sur les énergies vertes et l'industrie « décarbonée ».

Julien Sartre, notre correspondant à Paris

« L'emplacement de la Martinique et de la Guadeloupe est crucial pour nous : cela nous permet de nous positionner dans la Caraïbe, face à l'Amérique. » Rodolphe Saadé, dirigeant du groupe CMA-CGM, ne fait rien au hasard. Pour le troisième armateur et transporteur de containers à l'échelle mondiale, « augmenter le linéaire de quais et augmenter les capacités des bateaux, cela va dans le sens de l'histoire. »

Le sens de l'histoire : probablement la raison pour laquelle le milliardaire patron de cette compagnie mondiale était, mardi 19 décembre, rue Oudinot à Paris, au ministère des Outre-mer. En même temps que trois ministres (Hervé Berville, secrétaire d'état à la Mer, Clément Beaune, ministre des Transports, Philippe Vigier, ministre délégué aux Outre-mer) afin d'apposer sa signature sur un accord d'investissement de 250 millions d'euros. L'objectif de cet accord, de ce projet intitulé « Hub Antilles » : transformer les ports de Martinique et de Guadeloupe afin de leur permettre d'accueillir des « mega-ships ». Il s'agit d'augmenter la capacité des grands ports de Martinique et de Guadeloupe de plus de 300 000 containers EVP par an, soit un quasi-doublement du trafic de ces boîtes à l'échelle des Antilles françaises. Nouveaux portiques, nouveaux quais, les travaux doivent commencer dans les prochains mois et trouver un achèvement en 2025.

Rodolphe Saadé et le ministre Philippe Vigier. Photo DR

« Accélérer le projet stratégique »

« Cet investissement est historique et massif, se félicite Clément Beaune, ministre des Transports. Il a fallu beaucoup discuter avec les ports et faire des réformes quant à leur gouvernance. Il ne s'agit pas que d'investissements portuaires et industriels : il s'agit de choix stratégiques. J'insiste sur la caractère stratégique et géopolitique de ces investissements. Surtout au vu de l'implantation géographique de ces territoires. »

Pour le ministre délégué aux Outre-mer Philippe Vigier, à qui ce projet tenait beaucoup à cœur, « la compagnie CMA-CGM fait preuve de patriotisme en poussant à fond pour ce projet. C'est la rencontre entre l'économie verte et l'économie bleue. »

Un avis partagé par Philippe Jock, à la tête du conseil de surveillance du port de Martinique. Pour lui, « ce projet vient accélérer le projet stratégique : une extension était déjà prévue. » En Guadeloupe, Marie-Luce Penchard, à la tête du conseil de surveillance du port elle aussi, « il est important de souligner qu'il ne s'agit pas que d'un projet de la CMA-CGM, c'est avant tout un projet des territoires. Développer l'économie verte, changer les routes maritimes et créer de nouveaux métiers est crucial pour nous. »

Très attendus dans la Caraïbe, les sept nouveaux navires au gaz naturel de la CMA-CGM devraient être opérationnels dès l'année prochaine, raison pour laquelle ces projets d'investissements ont été accélérés. Le but pour la compagnie est de créer un « corridor maritime » entre l'Europe et le continent américain avec des bateaux à basse consommation. Augmenter de façon drastique les transbordements et faire de la Martinique et de la Guadeloupe les plateformes de référence est un but pour « 25 ou 30 ans », selon Rodolphe Saadé. Le « Hub Antilles » n'a pas encore vu le jour mais il a été porté sous les meilleurs auspices.

Philippe Vigier, ministre délégué chargé des Outre-mer, Clément Beaune, ministre délégué chargé des Transports, et Hervé Berville, secrétaire d'État chargé de la Mer, ont concrétisé avec Rodolphe Saadé, président directeur général du Groupe CMA CGM, l'accord pour la mise en place du grand projet de Hub Antilles. Photo DR

Fruit d'un long travail de concertation entre l'État, les collectivités de Guadeloupe et de Martinique, les Grands Ports Maritimes de Guadeloupe et de la Martinique et le Groupe CMA CGM, le Hub Antilles constitue un projet commun de développement ambitieux autour de l'économie portuaire et logistique. Jean-Marc Etifier/Photo archives France-Antilles

Des filières de recyclage opérationnelles en martinique

Bilan 2022. Entreprises & Environnement poursuit ses actions en faveur du déploiement des filières à Responsabilité Élargie des Producteurs (REP).

Quel est le bilan 2022 des filières REP ?

Marie Buisson, Chargée de mission à Entreprises & Environnement :

Les éco-organismes poursuivent leur action en assurant la collecte, le traitement et le recyclage des déchets pour lesquels ils sont agréés. Cependant, les tonnages collectés ne décollent pas vraiment par rapport aux trois années précédentes. Les causes sont multiples : retard dans la mise en place de nouvelles filières de tri (jouets, bâtiment, articles de sport-loisir ou de bricolage-jardin), non réouverture des centres de pré-tri suite aux incendies de fin 2021, incivilités créatrices de dépôts sauvages ou encore non-respect des règlements de collecte mis en place par les trois **EPCI, CAP NORD, CACEM et ESPACE SUD**. Malheureusement, encore trop d'équipements usagés qui pourraient être pris en charge par les éco-organismes s'ils étaient correctement triés restent à la charge financière et logistique des collectivités ou pire polluent nos sols et nos rivières en restant trop longuement abandonnés dans la nature.

Comment agir ?

Informer sur les différentes filières existantes nous semble primordial. Nous avons à ce titre développé l'application « *Otri* » téléchargeable sur smartphone à destination du grand public, permettant d'identifier toutes les catégories de produits devant faire l'objet d'un tri et de géolocaliser les points de collecte en Martinique. L'année 2024 sera marquée par la mise à jour de cette application avec l'ajout des nouvelles filières de tri dont on a parlé précédemment.

Filières REP – à Responsabilité Elargie du Producteur.

Elles sont issues du principe formulé dans la loi depuis 1975 qui s'inspire de la logique pollueur-payeur. Dans le cadre de ces filières, les fabricants et/ou distributeurs doivent prendre en charge l'ensemble du cycle de vie des produits commercialisés. Une gestion qui se fait dans la plupart des cas de manière collective avec l'aide d'éco-organismes. A quelques rares exceptions près, autant de filières REP sont opérationnelles en Martinique que sur le territoire hexagonal.

Quels sont les enjeux pour notre territoire ?

Nous devons réellement changer de comportement en ne parlant plus de déchet mais de la ressource que notre produit ou équipement que nous ne voulons plus représente. Penser en tout premier lieu à la réparation (annuaire des réparateurs en Martinique https://www.artisanat.fr/reparacteurs) ou au don à des organismes comme l'Acise Insertion Environnement, Numer'is, FIDL, les associations de votre quartier...est une étape clé pour limiter notre production de déchet. L'application Otri sus citée vous renvoie également vers les coordonnées de ces structures Martiniquaises.

Vous nous avez parlé du geste de tri des ménages mais... et les entreprises alors ?

De nos jours, les entreprises présentes sur notre territoire ont la possibilité de dépasser le simple stade du recyclage en valorisant leuxs « *déchets* » de manière innovante. Depuis 2019, notre démarche Ecologie Industrielle et Territoriale 972 (EIT972) encourage les acteurs économiques à prolonger la durée de vie de leurs ressources, créant ainsi une nouvelle matière première utile pour d'autres. Cette approche offre ainsi des opportunités de collaboration et d'échange au sein d'un réseau local de proximité. Opter pour cette stratégie favorise une gestion durable des ressources, renforce les liens économiques entre les entreprises et réduit leurs coûts. La démarche EIT972 vise à inspirer, accompagner et maximiser l'application concrète de l'économie circulaire en Martinique.

Entreprises Environnement

Entreprises & Environnement
0596 50 86 48 / 0696 81 33 10
contact@entreprisesenvironnement.com
www.entreprisesenvironnement.com
FB @AssociationEntreprisesetEnvironnement

FOOTBALL. « BOUL O CP2 »

Du foot comme on aime au centre pénitentiaire !

La ligue de football a organisé une opération baptisée « Boul o CP2 » au centre pénitentiaire de Ducos. Une soixantaine de détenus a participé aux deux entraînements hebdomadaires sous la conduite du CTR, Mario Bocaly, et de l'entraîneur du Club Franciscain, Patrick Cavelan, depuis octobre. Le clou du spectacle a eu lieu mercredi dernier avec l'organisation du tournoi final qui a été une réussite.

« Tout nom cé nom » comme l'a déclaré dans la cour de la prison qui servait de terrain de football Patrick Cavelan, véritable homme orchestre de la manifestation, étant à tour de rôle entraîneur, animateur et même chanteur d'un jour du groupe I Vini Kon Sa qui a animé la manifestation avec des chants de Noël. En effet, le football, ce n'est pas seulement M'Bappé et les stars, c'est aussi le sport pratiqué universellement et par tous. C'est un peu la philosophie du projet de la ligue que de permettre aux détenus de casser leur routine quotidienne en pratiquant une activité sportive qui implique des contraintes comme le respect des règles mais aussi de ses adversaires et de ses partenaires, le dépassement de soi...

Et cela a été le cas mercredi dernier avec des rencontres qui se sont déroulées avec un fair-play remarquable que pourraient imiter les joueurs de nos différents championnats !

Des matches de qualité

En l'absence de Mario Bocaly appelé à Paris par la FFF, dès 7h30, Patrick Cavelan et Rudy Rapon, référents du projet de la Ligue étaient dans l'enceinte du centre pénitentiaire afin de débuter le tournoi qui regroupait dix équipes réparties en deux poules. Si la ligue et l'administration pénitentiaire avaient élaboré le canevas, la manifestation était placée sous la responsabilité des détenus pour la logistique, la gestion de l'ordinateur, les feuilles de match, le tableau d'affichage, la pharmacie, la sonorisation et même l'arbitrage !

Après les rencontres qualificatives, l'après-midi a d'abord été consacré aux demi-finales qui ont vu la victoire de « King Size » sur « 9Ufolep » (1-0) et de « No Side » sur « Dream Squad » sur le même score. « Dream Squad » a remporté le match pour la 3e place en battant « 9Ufolep » (2-0) tandis que la finale a été particulièrement disputée. A la fin du temps réglementaire, le score était de un but partout. C'est aux tirs au but que « King Size » s'est imposé 1 à 0. Si le fair-play des joueurs a été signalé, la qualité des rencontres, pourtant disputées sur du goudron, est également à relever.

La partie football s'est terminée par un match de gala opposant une sélection du centre pénitentiaire à une sélection du Club Franciscain composée de Killian Polomat, Andy César, Andrew Genteuil, Henrick Kimper, Florian Narcissot, Diony Labéjof et Johnny Marajo. Pour la petite histoire, le Club Franciscain a été accroché 1 but partout à la fin du temps réglementaire et ne s'est imposé qu'après prolongation.

La manifestation s'est terminée par une remise de récompenses (coupe, équipements, maillots) pour les trois premières équipes, pour les meilleurs buteurs et pour le meilleur joueur du tournoi, en présence de Yannick Étienne Notte, présidente de l'IMS, de Magguy Nattes et Catherine Lexee, représentantes de la LFM et de cadres du centre pénitentiaire. Tout s'est terminé, toujours dans la bonne humeur, par une collation offerte à tous.

F.G.

Magguy Nattes et Catherine Lexée représentaient la LFM. F.G.

Patrick Cavelan (micro à la main) a été entraîneur, animateur mais aussi chanteur mercredi dernier ! F.G./Photo France-Antilles

Les rencontres ont été de qualité. F.G.

Une sélection de joueurs du CLub Franciscain a participé à la fête. F.G./Photo France-Antilles

Ancien footballeur, Pleen Pyroman est venu encourager les détenus. F.G./Photo France-Antilles

ILS ONT DIT...

« Se réinsérer par le sport »

Yannick Etienne Notte, présidente de l'IMS

« J'ai répondu à l'invitation du capitaine Étienne du centre pénitentiaire car l'insertion des jeunes et la réinsertion sont notre priorité. Nous allons examiner comment les détenus pourraient se réinsérer par le sport. Le casier judiciaire étant un frein, il nous faut trouver une solution car ils ne pourront pas obtenir certains diplômes mais peut-être des certificats qui leur permettront d'intégrer des associations sportives. »

« Ça nous met du baume au cœur »

Sébastien, détenu condamné à cinq ans de prison

« Il faut remercier la ligue de football qui fait un bon travail. Cela nous permet de casser la routine, de trop réfléchir... Même ceux qui ne sont pas sociables habituellement saluent leurs camarades, échangent un peu plus. Aller à l'entraînement, se dépenser nous canalise. Nous respectons les règles mises en place, sinon nous sommes exclus et je ne crois pas qu'un seul détenu ait été dans ce cas depuis le mois d'octobre. Cela fait plaisir de rencontrer des gens de l'extérieur, des personnes que l'on voit parfois à la télé et qui nous respectent. Cela fait un bien fou, surtout pour ceux qui n'ont pas de parloir. »

OMNISPORTS. MAISON RÉGIONALE DE LA PERFORMANCE

« Ansanm Ansanm » pour nouer des liens

Début décembre, la Maison régionale de la performance et l'Institut Martiniquais du Sport ont organisé la première soirée « Ansanm Ansanm ». Un évènement permettant aux éventuels mécènes de soutenir et d'accompagner les athlètes martiniquais sélectionnés et sélectionnables aux JO de Paris 2024 et par ailleurs de nouer des liens avec des jeunes sportifs martiniquais à fort potentiel.

Melvyn Zamy
m.zamy@agmedias.fr

Les Maisons Régionales de la Performance (MRP), en partenariat avec l'Agence Nationale du Sport, ont pour mission de promouvoir et soutenir la performance sportive en France. Dans le cadre de son lancement, la MRP Martinique s'est engagée à mettre en œuvre les orientations nationales en utilisant son expertise du territoire. La priorité de la MRP est donnée à l'accompagnement des sportifs à 360 degrés avec réactivité et précision jusqu'aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris en 2024, ainsi que pour Los Angeles en 2028 et Brisbane en 2032.

Le 1er décembre dernier, à l'IMS, la MRP Martinique a lancé, au cours d'une soirée parrainée par M. Simon Jean-Joseph, un Fond de dotation Matinik.

« Cette soirée est l'une des déclinaisons d'un programme que nous appelons "Génération Douvan" », détaille Katy Doré, responsable régionale haute performance et directrice de la maison régionale de la performance Martinique.

« La déclinaison concernée ce soir est le " Ansanm Ansanm ". Il s'agit de faire en sorte que l'ensemble des acteurs publics et privés accompagnent les sportifs tout au long de leurs parcours d'excellence. Nous savons qu'une grande majorité des sportifs de très haut niveau peut être sujette à la précarité. Il s'agit là d'un véritable frein à la performance. »

Les entreprises et les acteurs du monde économique et sportif ont pu découvrir le Fond de dotation Matinik qui a vocation à développer l'excellence sportive dans une dimension volontariste et ambitieuse face à l'évidence des talents en Martinique.

Ce fond de dotation interviendra sur les sujets suivants : les projets territoriaux structurants et les projets d'excellence individuels.

Le mécénat sportif

Ce premier événement d'entreprise, consacré au mécénat sportif, avait pour vocation de faire découvrir le dispositif « Pacte de performance », qui a pour but de promouvoir et de financer la formation, l'insertion socioprofessionnelle et la reconversion des sportifs de haut niveau. L'objectif est aussi de garantir aux athlètes éligibles, un niveau de ressource décent, pour envisager leur projet de vie en toute sérénité. Des garanties dont bénéficient Ludvy Vaillant, 28 ans, vice champion du monde relais 4x400, présent durant la soirée. « C'était symbolique pour moi d'être présent ce soir car j'étais le pionnier de la mise en application du pacte de performance en Martinique. Je suis à nouveau soutenu par le groupe Citadel pour qu'il m'accompagne en vue des Jeux Olympiques 2024. Une compétition pour laquelle je suis déjà qualifié pour mon épreuve, le 400 mètres haies. Du coup, cela me soulage pour la préparation, quelle soit mentale, physique mais aussi sur les frais de déplacement, etc. »

Malika Legaillard, championne de cyclisme et de VTT, en plein entretien avec une responsable d'entreprise.
M.Z./Photo France-Antilles

Les temps forts

Plusieurs jeunes sportifs à fort potentiel étaient présents sur place. La soirée s'est décomposée en plusieurs temps forts : une première partie destinée à présenter les formules d'accompagnements et permettre aux entreprises de rentrer dans l'intimité des sportifs. Pour se faire, une dizaine de modules vidéos a été diffusée. Dans chacune d'entre elles, les sportifs ont pu se présenter. Des athlètes tels que Kendrick Jean-Joseph (escrime), Maël Laborde (surf), Mathis Nacitas (cyclisme), Ruben Sulty (optimiste), Nathan Wehrlé (ILCA 4), Giani Catorc (moto), Davina Michel (boxe), Mendy François Elie (athlétisme handisport) pour ne citer qu'eux.

Ces derniers, comme Kylian Manhaval (IQFoil), présent lors de la soirée, ont évoqué leur parcours, leur palmarès, leur amour pour leurs disciplines respectives, leurs ambitions et objectifs, leurs rêves, leur lien avec la Martinique et les raisons pour lesquelles ils devraient bénéficier d'un soutien financier. « Pour représenter mon île à travers le monde, nous avons besoin de fonds pour pouvoir nous déplacer, participer à de grandes compétitions telles que les JO et autres. Les déplacements, le matériel, tout a un prix. Partir à l'étranger sans se poser de questions sur le budget ou autre, c'est vraiment un plus. J'étais très honoré d'être là et j'espère pouvoir être suivi après cette cérémonie. »

La troisième partie, orientée vers le speed dating, a permis aux entreprises présentes de s'entretenir individuellement avec les jeunes.

Malika Legaillard, championne de cyclisme sur route et en VTT au Madinina Bikers, s'y est essayée.

« Les entretiens se sont bien déroulés. Je trouve que ces personnes étaient très compréhensives. Les déplacements à effectuer sont nombreux au cours de l'année. Les billets d'avions coutent cher, avec des vélos et équipements à transporter, cela devient vite onéreux. Recevoir une aide financière par rapport à mes déplacements pour les différentes compétitions est non négligeable. »

Durant les prochains mois, d'autres actions seront programmées afin d'aider les sportifs à fort potentiel dans leur préparation au plus haut niveau. «

Le prochain temps fort s'articulera autour des dispositifs d'accompagnements à l'emploi qui n'ont pas du tout été développés durant cette soirée », indiquait Katy Doré.

« C'est un point qui nous semble important pour le jeune public martiniquais. Beaucoup d'entre eux font le choix de partir sur l'Hexagone pour s'entrainer et performer. Nous souhaitons les y préparer durant leurs carrières en leur offrant plus de chance de s'insérer progressivement dans les entreprises martiniquaises. »

Une dizaine de modules vidéos ont été projetés, au sein de l'amphithéâtre de l'IMS, pour permettre aux entreprises de mieux connaître les sportifs, comme ici, Kendrick Jean-Joseph, escrimeur.
M.Z./Photo France-Antilles

Tess Sermet s'est, elle aussi, présentée lors de l'entretien en fin de soirée.
M.Z./Photo France-Antilles

RUGBY. TOP 14 - 10E JOURNÉE

Le Racing 92 assume son statut

Le Racing 92 a assumé son statut de leader en écrasant Oyonnax (66-10) avec notamment trois essais de Nolann Le Garrec, lors de la 10e journée où Toulouse est resté le maître des « Rouge et noir » et Montpellier s'est réveillé quatre mois après son dernier succès en Top 14.

Dix essais, des sourires, les hommes de Stuart Lancaster ont su parfaitement rebondir après leurs deux revers en Champions Cup et le promu du Haut-Buguey, qui menait encore à la demi-heure de jeu, en a fait les frais dans les grandes largeurs. Le détonateur francilien se nomme Nolann Le Garrec, auteur d'un triplé en 13 minutes permettant à ses couleurs de passer de 0-3 à 28-3.

Ce sont leurs voisins de l'intérieur du périphérique et les Palois qui les suivent au classement. Les Soldats Roses du Stade Français, eux aussi déçus par leurs débuts européens, ont pris sans briller la mesure de La Rochelle (18-13) qui n'y arrive toujours pas à l'extérieur.

Toulouse s'en sort bien

Les Maritimes, qui avaient fait tourner leur effectif après l'épisode européen peu productif en points, restent englués dans le ventre mou au classement (9e).

Dans la capitale, ils ont aussi perdu sur carton rouge leur capitaine d'un jour Jonathan Danty, exclu pour un geste d'humeur du pied sur Jeremy Ward au sol et qui sera absent pour la réception de Toulouse dans une semaine à Deflandre.

C'est le deuxième Bleu à voir rouge lors de cette journée après le Lyonnais Romain Toafifenua, vendredi à Bordeaux.

La Section (2e), enracinée parmi les +qualifiables+ depuis plusieurs semaines, a résisté à l'envie de gros coup de Clermont (8e) en étant réaliste sur ses temps forts (22-11).

Deux essais pour prendre de l'avance au score, un dernier à la pénultième minute pour sécuriser la victoire et continuer de rêver à la petite musique de la Champions Cup.

Au Stadium, Toulouse, méconnaissable pendant 20 minutes durant lesquelles il a été dépassé par la fougue et l'envie de Toulon, matérialisées par des essais de Mathieu Smaïli et Selevasio Tolofua, a cravaché pour revenir au score avant de prendre les devants après la pause grâce à la botte de Thomas Ramos et à un essai de Mathis Lebel qui ont privé les Varois du bonus défensif (25-17). Grâce à ce succès, les coéquipiers d'Antoine Dupont (7es) reviennent au classement à un point du RCT (5e).

Montpellier, acte fondateur ?

La parenthèse Challenge Européen, avec deux victoires contre Newcastle et les Ospreys, a fait le plus grand bien à la lanterne rouge Montpellier qui restait sur huit défaites en championnat.

Face à Castres qui rêvait « d'enfoncer la tête (du MHR) sous l'eau » lors de cette affiche de la finale du Top 14 2022, les hommes de Patrice Collazo ont répondu présent (30-21), avec un premier acte presque fondateur et trois essais inscrits. L'espoir est bien revenu dans l'Hérault.

Le CO (6e), lui, a manqué de précision, notamment sur une pénalité jouée à la main à cinq mètres (67e), une spécialité tarnaise pourtant, face à une ligne héraultaise alors réduite à 14 mais qui a gratté un ballon décisif dans la victoire finale.

Vendredi soir, Bordeaux-Bègles (4e) avait profité à plein du carton rouge reçu par Romain Taofenua pour dérouler face à Lyon (46-10) avec six essais à la clé et des avants enfin à l'honneur.

Le barragiste Perpignan, qui jouait gros face à Bayonne (10e), un concurrent de retour dans la course au maintien, a livré « un match abouti » selon son manager Franck Azéma. Sa victoire bonifiée (36-10) lui permet de réduire l'écart avec Oyonnax (11e) et Lyon (12e), qui ne comptent plus que trois points d'avance.

Olivier Klemenczak (à droite) marquant un essai lors du match entre le Racing 92 et l'Union Sportive Oyonnax. AFP - Alain Jocard

Le point

Les résultats

Perpignan (bo) - Bayonne 36 - 10
Bordeaux-Bègles (bo) - Lyon 46 - 10
Montpellier - Castres 30 - 21
Racing 92 (bo) - Oyonnax 66 - 10
Pau - Clermont 22 - 11
Stade Français - La Rochelle (bd) 18 - 13
Toulouse - Toulon 25 - 17

Classement

1. Racing 92 34 pts (6)
2. Pau 31 pts (52; 3)
3. Stade Français 31 pts (53; 3)
4. Bordeaux-Bègles 28 pts (61; 4)
5. Toulon 28 pts (63; 4)
6. Castres 28 pts (36; 4)
7. Toulouse 27 pts (3)
8. Clermont 23 pts (3)
9. La Rochelle 21 pts (5)
10. Bayonne 19 pts (3)
11. Oyonnax 16 pts (-96; 0)
12. Lyon 16 pts (-82; 4)
13. Perpignan 13 pts (1)
14. Montpellier 11 pts (3)

BASKET. NBA

Wembanyama se blesse

Samedi dernier, Victor Wembanyama a aggravé sa blessure à la cheville droite et a été écarté par précaution.

Pendant l'échauffement, avant le match perdu par les San Antonio Spurs face aux Dallas Mavericks (144-119), Wembanyama a aggravé sa douleur à sa cheville droite en trébuchant sur le pied d'un ramasseur de balles des Mavs. Retourné frustré dans les vestiaires, où sa cheville a été bandée, le géant français (2,24 m) est revenu sur le parquet avec l'intention de jouer, mais les Spurs ont annoncé qu'il n'allait pas disputer le match. C'est seulement le troisième match manqué par « Wemby » cette saison, après celui de mardi face aux Bucks pour une douleur à cette même cheville et le 1er décembre contre les Pelicans pour une douleur à la hanche droite.

MATCHES EUROPÉENS

Angleterre - 18e journée

Les résultats

Crystal Palace - Brighton 1 - 1
Aston Villa - Sheffield United 1 - 1
West Ham - Manchester United 2 - 0
Tottenham - Everton 2 - 1
Nottingham Forest - Bournemouth 2 - 3
Luton Town - Newcastle 1 - 0
Fulham - Burnley 0 - 2
Liverpool - Arsenal 1 - 1
Wolverhampton - Chelsea 2 - 1

Classement

1. Arsenal 40 pts; 2. Liverpool 39 pts (21); 3. Aston Villa 39 pts (16); 4. Tottenham 36 pts; 5. Manchester City 34 pts (-1m); 6. West Ham 30 pts; 7. Newcastle 29 pts; 8. Manchester United 28 pts; 9. Brighton 27 pts; 10. Chelsea 22 pts (1); 11. Wolverhampton 22 pts (-7); 12. Bournemouth 22 pts (-1m; -8); 13. Fulham 21 pts; 14. Brentford 19 pts (-1m); 15. Crystal Palace 18 pts; 16. Everton 16 pts; 17. Nottingham Forest 14 pts; 18. Luton Town 12 pts (-1m); 19. Burnley 11 pts; 20. Sheffield United 9 pts

Italie - 17e journée

Les résultats

Empoli - Lazio Rome 0 - 2
Sassuolo - Genoa 1 - 2
Monza - Fiorentina 0 - 1
Salernitana - AC Milan 2 - 2
Frosinone - Juventus Turin 1 - 2
Torino - Udinese 1 - 1
Bologne - Atalanta Bergame 1 - 0
Hellas Vérone - Cagliari 2 - 0
Inter Milan - Lecce 2 - 0
AS Rome - Naples 2 - 0

Classement

1. Inter Milan 44 pts; 2. Juventus Turin 40 pts; 3. AC Milan 33 pts; 4. Bologne 31 pts; 5. Fiorentina 30 pts; 6. AS Rome 28 pts; 7. Naples 27 pts; 8. Atalanta Bergame 26 pts; 9. Lazio Rome 24pts (0); 10. Torino 24 pts (-2); 11. Monza 21 pts; 12. Lecce 20 pts; 13. Genoa 19 pts (-4); 14. Frosinone 19 pts (-6); 15. Sassuolo 16 pts; 16. Hellas Vérone 14pts (-8); 17. Udinese 14 pts (-13); 18. Cagliari 13 pts; 19. Empoli 12 pts; 20. Salernitana 9 pts

LE JOURNAL DES COURSES

La "Fabre" Charlotte Bay (13) en tête

Nous tentons un coup de poker en plaçant en tête de notre sélection Charlotte Bay (13), une pouliche de 3 ans alignée par André Fabre qui revoit ses ambitions à la baisse. Bien que pénalisé sur son succès du 28 novembre, Baileys Blues (1) doit confirmer. Major Oak (10) a été plaisant dans ce handicap référence et aura un brin d'expérience supplémentaire. On a retrouvé la bonne Freja (8), sur cette surface.

NOTRE RENDEZ-VOUS DU MARDI
DEAUVILLE (réunion1) *Quinté+*

MARDI À DEAUVILLE — RÉUNION 1

1. Prix de la Suisse Normande

Classe 2 - 3 Ans et plus - Handicap divisé - première épreuve (+17.5, +17.5) - 53.000e - 1.300m - Cde à droitePour chevaux entiers, hongres et juments de 3 ans et au-dessus.
départ : 08h50 Quinté+

PROPRIÉTAIRES	ENTRAÎNEURS	N°	CHEVAUX	N° DE CORDE	S.A.	POIDS	JOCKEYS	GAINS	C. PROB.
G.R.Bailey Ltd	J-V. Toux	1	BAILEYS BLUES	4	H6	61	A. Crastus	142.515	10/1
T. Tailleur	Joël Boisnard	2	ZAYA DE LA PLATA	11	F6	61	T. Blanchouin	114.960	33/1
H-A. Pantall	H-A. Pantall	3	PEDRITO Œil.	8	H4	60	L. Rousseau	150.990	21/1
A. Prudent	Joël Boisnard	4	PTIT PEDRO Œil.	2	M4	57,5	H. Lebouc	74.030	12/1
S. Grandin	R. Fradet	5	INVESTISSEUR	16	M4	57	M. Grandin	78.010	18/1
Mme I. Corbani	S. Wattel	6	SAHARA SPRING	10	F3	57	A. Pouchin	49.350	8/1
S. Wattel	S. Wattel	7	MAGIC VATI	5	H6	56,5	M. Delalande	153.720	11/1
A. Gilibert	F. Chappet	8	FREJA	1	F4	56	S. Planque	66.770	6/1
R. Schoof	R. Schoof	9	TORPEN	14	H6	56	H. Besnier	243.660	25/1
Ec. Louis d'Aur	L. Gadbin	10	MAJOR OAK	9	H3	56	D. Boche	41.070	15/1
VDA Transport Solutions	A. Fouassier	11	CREW DRAGON	15	H6	56	Mlle P. Cheyer	128.160	26/1
Ec. Griezmann	P. Decouz	12	KIZMAMBO	3	H3	55,5	T. Bachelot	35.950	5/1
C-J. O'Reilly	A. Fabre	13	CHARLOTTE BAY	6	F3	55,5	A. Mossé	33.190	19/1
G. Kern	H-A. Pantall	14	FEEL YOUR POWER Œil.[1]	13	H4	55,5	C. Lecoeuvre	64.350	27/1
Cuadra Mediterraneo	M. Delcher-Sanchez	15	TERRITORYWAR	12	H4	54	A. Madamet	43.020	24/1
A. Gray	F. Monfort	16	DJENNE	7	F3	53,5	R. Mangione	41.075	35/1

(E) Ecuries -Œil. : portent des oeillères Œil. A : oeillères australiennes - [1] : pour la 1ère fois

TOUTES LES INFOS DE DERNIÈRE MINUTE POUR LE QUINTÉ ET TOUTES LES COURSES DU JOUR. PRONOSTICS, RÉSULTATS, RAPPORTS. NOS JOURNALISTES VOUS DISENT TOUT AU 0 892 010 003 | 0 892 010 003 Service 1,99 € / appel + prix appel

La Sélection d'André SAINT-LOUIS

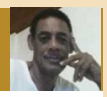

1 Baileys Blues
12 Kizmambo
8 Freja
15 Territorywar
6 Sahara Spring
7 Magic Vati
5 Investisseur
10 Major Oak

Le pronostic de la rédaction

3 Pedrito
6 Sahara Spring
8 Freja
7 Magic Vati
12 Kizmambo
15 Territorywar
13 Charlotte Bay
10 Major Oak

LE TOP 10 DU QUINTÉ

1 Baileys Blues
12 Kizmambo
8 Freja
6 Sahara Spring
7 Magic Vati
15 Territorywar
5 Investisseur
4 Ptit Pedro
10 Major Oak
3 Pedrito

Notre 2 sur 4 Flexi
1-12-15 (4,50€)

Notre Multi Flexi en 5
Bases : 1-12-15-8-X/
Associés : 6-7-5 (4,50€)

Notre Trio Flexi
Bases : 12-1-X/
Associés : 3-8-7 (2,25€)

LE CLASSEMENT de FRANCE-ANTILLES

8 Freja
7 Magic Vati
6 Sahara Spring
5 Investisseur
14 Feel Your Power
1 Baileys Blues
4 Ptit Pedro
15 Territorywar

SECONDES CHANCES
10 Major Oak
3 Pedrito
11 Crew Dragon

OUTSIDERS
12 Kizmambo
13 Charlotte Bay

GROS OUTSIDERS
2 Zaya de la Plata
9 Torpen
16 Djenne

NOS SUPERS INFOS+

Ma petite folie : 15
Solidité du favori : ★★★★
Ils peuvent casser du favori :
1-7-8-15-6
La forme saisonnière :
1-8-12-6-5
La course de référence :
Le Prix d'Utah Beach
Ils l'ont courue :
1-10-2-4-9
Jockeys à suivre :
12-6-1-15-9
En réussite sur l'hippodrome :
12-15-1
La distance leur convient :
12-1-15-8-7
Banco sur : 1-12
Le cheval de complément : 9
L'état du terrain :
Profil habituel du quinté :
Mixte
La tendance du jour :
Tiercé - Quarté

Tiercé | Quarté+ | Quinté+ | 2 sur 4 | Multi

Les notes de France-Antilles

1. BAILEYS BLUES - *(Supplicant et Indiana Blues)*
Remarquable le mois dernier puisque 3e d'un Quinté + et lauréat d'un gros handicap sur ce parcours, il a été pénalisé de 3kg. Il apprécie évoluer sur PSF (6 sur 9) mais avec cette valeur 43,5, il a sans doute moins de marge.

2. ZAYA DE LA PLATA - *(Rio de la Plata et Zayade)*
Depuis juin, sa valeur a explosé de 31,5 à 43,5 suite à quatre succès en province. Elle vient d'échouer dans un tel contexte, face à de tels adversaires et sur ce parcours. En valeur 43,5, elle a donc tout à prouver.

3. PEDRITO - *(Pedro The Great et Sotise)*
Déclaré non partant fin novembre, il avait auparavant gagné un gros handicap à Longchamp en valeur 39 puis conclu 9e d'une Listed sur cette PSF. Il revient à ce niveau avec +3,5kg. Le retenir ou non est une affaire d'impression.

4. PTIT PEDRO - *(Pedro The Great et Kitkarma)*
Après avoir enchaîné les perfs de choix, notamment l'hiver dernier sur ce parcours en concluant 4e de ce Prix puis 1er d'un Quinté +, il nous a laissé sur notre faim par deux fois récemment. Moins 1 livre. A ne pas condamner.

5. INVESTISSEUR - *(Al Wukair et Felcine)*
Totalement transformé depuis fin septembre (5 sur 5), il vient d'aligner trois succès, le plus récent dans une deuxième épreuve sur ce parcours. Sa valeur ayant flambé de dix kilos, il va tenter de franchir un cap.

6. SAHARA SPRING - *(Dream Ahead et Spring Wave)*
Elle reste sur huit sorties dans les handicaps contre des 3 ans, pour quatre places. Elle a confirmé dernièrement son aptitude à cette PSF (3 sur 3), en valeur 39,5. Face à ses aînés mardi, elle visera une place.

7. MAGIC VATI - *(Vatori et Louna de Vati)*
On ne le présente plus à ce niveau, étant lauréat en valeur 36 et 39 sur ce parcours. Il évolue avec cette valeur 39 mardi suite à la perte d'une livre et c'est un adepte des PSF. Entraîné sur place, il a des atouts.

8. FREJA - *(Toronado et No Wind No Rain)*
Ses deux dernières sorties sur 1300m PSF à Chantilly sont excellentes. Auparavant, elle avait gagné son Quinté + en valeur 36 avant de souffler le chaud et le froid avec la pénalisation. Gare à elle sur sa lancée.

9. TORPEN - *(Orpen et That's the Spirit)*
Cette année, il affiche un succès et dix échecs en onze courses. Il a ainsi gagné un Quinté + en valeur 38 (+3,5kg) avant d'aligner les mauvaises sorties. En 38,5 là, il est capable d'un exploit mais est délicat à conseiller.

10. MAJOR OAK - *(Birchwood et Agua de Mar)*
Lauréat dès ses débuts, il a depuis enchainé les places. Il reste sur deux sorties dans les handicaps, 4e puis 6e en valeur 38,5, sur ce parcours, la plus récente face à ses aînés en concluant bien. Chance logique.

11. CREW DRAGON - *(Poet's Voice et Vintage Red)*
Ecarté des pistes de novembre à juillet, il s'est montré intermittent lors de ses huit sorties de l'année tout en montrant sa compétitivité à ce niveau en valeur 38,5 (3e, 5e). Dans un bon jour, gare à lui.

12. KIZMAMBO - *(Zoustar et White Bullet)*
Régulier dans l'effort, il méritait de gagner son maiden le 16/11 sur ce parcours avant d'afficher 3e d'une Classe 2. Son entraîneur l'amigne pour la première fois dans un handicap et face à ses aînés. Possible révélation.

13. CHARLOTTE BAY - *(Holy Roman Emperor et Corail)*
Lauréate de deux deuxième épreuves en valeur 32,5 puis 35, elle visait trop haut dernièrement dans une Listed. Prise en 38, elle revient dans un Quinté + (5e en juillet) mais débute sur aussi court. Du pour et du contre.

14. FEEL YOUR POWER - *(Captain Marvelous et Flame of Fame)*
Aligné dans des Listed-races et des Groupes III à 2 et 3 ans, il a atteint la valeur 49. Après des interruptions de carrière, il ne vaut plus que 38. Son habile mentor le ramène à ce niveau muni d'oeillères. Des ambitions.

15. TERRITORYWAR - *(Territories et War Story)*
Depuis son succès dans une Classe 3 sur ce parcours en janvier, il a montré ses limites en valeur 38 avec une 5e place en trois sorties. 7e pour sa rentrée de 8 mois, il a dû progresser et vaut 36,5 là. A ne pas sous-estimer.

16. DJENNE - *(Elusive City et Stilettoesinthemud)*
Après avec enchaîné trois succès dans des 2e épreuves, elle a montré ses limites avec une valeur passée de 25,5 à 37. Le handicapeur a fait un geste mais face à ses aînés et en première épreuve, c'est plus compliqué.

LE CHOIX DES PROS

Deauville	1e	2e	3e	4e	5e	6e	7e
La Gazette des Courses	12	8	6	3	4	1	7
Le Parisien	6	7	8	12	10	5	13
Le Dauphiné Libéré	4	1	12	8	7	3	10
La Provence	4	6	5	8	10	12	11

Deauville	1e	2e	3e	4e	5e	6e	7e
Paris-Courses	12	8	3	1	6	7	13
Paris-Turf	8	7	6	10	12	1	15
Week-End	12	6	8	7	3	1	4
Ouest-France	3	11	8	16	5	10	6

LEURS PERFORMANCES

1 BAILEYS BLUES
1p3p13p10p2p

Vite derrière les animateurs, a subi le démarrage de Raysteve (9) dans la ligne droite, mais a pu se lancer à sa poursuite à la distance et l'a réglé sûrement à la fin.
Deauville mardi 28 novembre 23 - Terrain PSF standard - Prix d'Utah Beach - Handicap divisé - première épreuve - Classe 2 - 3 Ans et plus - 14 partants
1. Baileys Blues, (6), 59,5 (M. Guyon) 54/102. Raysteve, (1), 583. Scottish Saint, (2), 554. Toijk, (4), 59,55. Hot Spot, (3), 61,56. Major Oak, (11), 57,5

Attentiste à mi-peloton, a conclu dans un bon style, s'emparant de la troisième place, de très peu.
Fontainebleau mardi 7 novembre 23 - Terrain très souple - Prix de la Seine-et-Marne - Handicap divisé - première épreuve - Classe 2 - 3 Ans et plus - 16 partants
1. Pradaro, (2), 512. Baba Sim, (14), 53**3. Baileys Blues, (6), 59** (H. Lebouc) 24/14. White Platin, (16), 58,55. Chirimiri, (13), 606. Apax, (15), 61

Vite aux premiers rangs dans le groupe en dehors (nettement plus rapide qu'à la corde), a bien figuré jusqu'à la distance, puis a plafonné.
Deauville mardi 15 août 23 - Terrain bon souple - Prix Hong Kong Jockey Club - Grand Handicap des Sprinters - Handicap divisé - première épreuve - Classe 1 - 3 Ans et plus - 16 partants
1. Torpen, (12), 542. O Trasno, (11), 57,53. White Platin, (13), 534. Khan, (9), 52,55. Till We Die, (8), 51**13. Baileys Blues, (10), 57** (C. Demuro) 27/1

2 ZAYA DE LA PLATA
10p1p7p1p1p

Sixième dans le tournant, sur un troisième rang, s'est décalée en pleine piste dans la ligne droite et a tenté d'accélérer jusqu'à la distance, mais a coincé ensuite.
Deauville mardi 28 novembre 23 - Terrain PSF standard - Prix d'Utah Beach - Handicap divisé - première épreuve - Classe 2 - 3 Ans et plus - 14 partants
1. Baileys Blues, (6), 59,52. Raysteve, (1), 583. Scottish Saint, (2), 554. Toijk, (4), 59,55. Hot Spot, (3), 61,5**10. Zaya de la Plata, (5), 62,5** (T. Blanchouin) 30/1

Attentiste en queue de peloton, a progressé en dehors à l'entrée de la ligne droite, se montrant la plus forte dans les cent derniers mètres.
Pau mercredi 25 octobre 23 - Terrain PSF standard - Prix du Pic d'Ossau - Handicap divisé - première épreuve - Classe 3 - 4 Ans et plus - 16 partants
1. Zaya de la Plata, (13), 61 (T. Blanchouin) 25/12. My Black Lady, (15), 583. Oxiana, (6), 574. Fly d'Aspe, (4), 56,55. Abelard F, (8), 586. Galik, (1), 62,5

Vite placé à proximité des concurrents de tête, en dedans, n'a pu soutenir la comparaison lors de l'emballage, et a concédé la sixième place après lutte.
Craon lundi 25 septembre 23 - Terrain souple - Prix de la Touche - Handicap divisé - première épreuve - Classe 3 - 4 Ans et plus - 12 partants
1. Rosanne du Gouet, (12), 602. My Black Lady, (11), 60,53. Régalien, (10), 584. Karinas Dream, (2), 55,55. Essai Transformé, (1), 58,5**7. Zaya de la Plata, (3), 62** (T. Blanchouin) 9/2

3 PEDRITO
9p1p3p6p2p

A galopé à mi-peloton à la corde (train peu élevé) mais n'a pu accélérer dans la ligne droite.
Deauville dimanche 5 novembre 23 - Terrain PSF standard - Prix Irish River - Polytrack Challenge - Listed - 3 Ans et plus - 9 partants
1. Fast Raaj, (9), 602. Siam Paragon, (4), 57,53. Breizh Eagle, (5), 594. Zerostress, (8), 605. Bolchoi, (6), 57,5**9. Pedrito, (1), 57,5** (T. Piccone) 14/1

Jamais loin du groupe de tête, s'est décalé dans la ligne droite au centre, puis a produit un bon effort à la distance et a débordé Wonder Boy

LE JOURNAL DES COURSES

(13) dans la phase finale.
ParisLongchamp dimanche 1 octobre 23 - Bon terrain - Qatar Grand Handicap des Flyers - Handicap - Classe 1 - 3 Ans et plus - 17 partants
1. Pedrito, (3), 53,5 (T. Piccone) 11/22. Wonder Boy, (10), 53,53. Lanaken, (5), 604. Purest Time, (7), 565. Sassica, (1), 516. Droit de Parole, (12), 52,5

A galopé à l'arrière du peloton, puis a progressé en pleine piste à mi-ligne droite et a fait un bon effort final.
ParisLongchamp jeudi 7 septembre 23 - Terrain bon souple - Prix de la Galerie des Variétés - Handicap divisé - première épreuve - Classe 2 - 3 Ans et plus - 16 partants
1. White Platin, (16), 552. Hollyhock, (1), 56**3. Pedrito, (14), 57** (T. Piccone) 10/14. Scottish Saint, (11), 545. Simply Striking, (12), 606. Woff, (15), 53

4 PTIT PEDRO
11p11p5p4p2p

Vite à l'arrière du peloton, n'a pu se rapprocher utilement en dehors dans la ligne droite.
Deauville mardi 28 novembre 23 - Terrain PSF standard - Prix d'Utah Beach - Handicap divisé - première épreuve - Classe 2 - 3 Ans et plus - 14 partants
1. Baileys Blues, (6), 59,52. Raysteve, (1), 583. Scottish Saint, (2), 554. Toijk, (4), 59,55. Hot Spot, (3), 61,5**11. Ptit Pedro, (12), 59,5** (H. Journiac) 13/2

A contourné le peloton au départ pour venir aux avant-postes avec Shinning Ocean (1) et a lutté jusqu'au bout, tout en étant dominé dans les cent cinquante derniers mètres.
Deauville samedi 4 novembre 23 - Terrain PSF standard - Prix de Saint-Céneri-le-Gérei - Handicap divisé - première épreuve - Classe 2 - 3 Ans et plus - 16 partants
1. Toijk, (14), 53,52. Deep Hope, (4), 583. Tairann, (8), 57,54. Bullace, (2), 575. Hot Spot, (6), 59**11. Ptit Pedro, (15), 57** (H. Lebouc) 12/1

Vite derrière l'animateur Hot Spot (2), a suivi le groupe de tête, puis a accéléré à la distance et a lutté pour la troisième place dans la phase finale, s'inclinant près du but.
Chantilly samedi 7 octobre 23 - Terrain PSF standard - Prix de la Croix de l'Oignon - Classe 2 - 4 Ans et plus - 8 partants
1. Hot Spot, (6), 572. Tairann, (7), 55,53. Central Park West, (1), 55,54. Brazilian Surprise, (3), 57**5. Ptit Pedro, (4), 57** (H. Lebouc) 5/16. Ciccio Boy, (2), 57

5 INVESTISSEUR
1p1p1p2p4p

Vite en tête (train régulier), a bien accéléré dans la ligne droite, s'assurant un net avantage et a su contenir Wind of Change (1) dans la phase finale.
Deauville mardi 28 novembre 23 - Terrain PSF standard - Prix d'Omaha Beach - Handicap divisé - deuxième épreuve - Classe 3 - 3 Ans et plus - 13 partants
1. Investisseur, (5), 60 (T. Bachelot) 4/12. Wind of Change, (4), 603. Paint It Black, (8), 564. Zoffwaltz, (3), 585. Viou, (13), 57,56. Woff, (11), 55

Vite à la pointe du combat, s'est imposé après lutte.
Fontainebleau mardi 7 novembre 23 - Terrain très souple - Prix des Erables - Handicap divisé - deuxième épreuve - Classe 3 - 3 Ans et plus - 15 partants
1. Investisseur, (15), 60 (T. Bachelot) 66/102. Cristal Marvelous, (18), 582. Drogo, (9), 594. Makilroy, (8), 55,55. Big Freeze, (11), 53,56. Inviolable Spirit, (12), 52,5

Monté à mi-peloton en épaisseur, a changé de vitesse à mi-ligne droite, venant chercher Astrachem (13) aux abords du poteau.
Marseille-Borély lundi 23 octobre 23 - Terrain souple - Prix de Belsunce - Handicap divisé - première épreuve - Classe 3 - 3 Ans et plus - 13 partants
1. Investisseur, (13), 55 (M. Grandin) 72/102. Astrachem, (9), 51,53. Wasachop, (4), 574. Giorgiana, (5), 62,55. Vanille Bleue, (11), 52,56. Go Johnny Go Go Go, (2), 53,5

6 SAHARA SPRING
2p6p6p6p4p

Patiente en dernière position, a plaisamment terminé, venant s'emparer sûrement de la deuxième place dans les ultimes battues, en léger retrait de Zoom (2).
Deauville jeudi 16 novembre 23 - Terrain PSF standard - Prix de la Motte Louvet - Handicap de catégorie - 3 Ans - 9 partants
1. Zoom, (6), 59,5**2. Sahara Spring, (9), 55** (A. Pouchin) 23/43. Nolito, (8), 544. Gain It, (5), 555. Lunala, (1), 52,56. Half Half, (7), 60

Vite à l'arrière du peloton (train peu élevé), s'est décalée à trois cents mètres du but en pleine piste, puis a progressé avec Quartz du Houley (2) et a fait un bel effort final.
Chantilly mardi 31 octobre 23 - Terrain PSF standard - Prix de la Chambre de Monsieur le Prince - Handicap divisé - première épreuve - 3 Ans - 16 partants
1. Big Log, (6), 54,52. Haleine, (3), 56,53. Cosmo Beau, (1), 544. Le Freinay, (15), 54,55. Madigan, (2), 55**6. Sahara Spring, (5), 57** (A. Pouchin) 10/1

Vite à l'arrière du peloton et encore en retrait à mi-ligne droite, a dû temporiser, n'ayant pas le passage, puis a accéléré au centre et a fait un bon effort final.
Saint-Cloud jeudi 5 octobre 23 - Bon terrain - Prix de Versailles - Handicap divisé - première épreuve - 3 Ans - 15 partants
1. Quartz du Houley, (2), 552. Big Log, (5), 55,53. Hayejohn, (9), 614. Michelangelo, (4), 545. Alva, (6), 53,5**6. Sahara Spring, (14), 58** (A. Pouchin) 23/1

7 MAGIC VATI
6p4p9p7p4p

Vite à l'arrière du peloton, a commencé à progresser vers la corde à mi-ligne droite et a fini courageusement.
Chantilly samedi 9 décembre 23 - Terrain PSF standard - Prix du Chemin du Viaduc - Classe 2 - 4 Ans et plus - 11 partants
1. Deep Hope, (3), 572. Freja, (6), 55,53. Ozan, (1), 564. Baseema, (8), 55,55. Maavah, (2), 54**6. Magic Vati, (7), 55,5** (Mlle A. Massin) 13/1

Vite au sein d'un peloton étiré (train soutenu), a progressé en pleine piste dans la ligne droite et a fait un bon effort, luttant en vain pour un accessit à la fin.
Deauville mardi 1 août 23 - Terrain PSF standard - Prix du Secours Populaire Français - Prix de la Villa Lucie - Handicap divisé - première épreuve - Classe 2 - 4 Ans et plus - 16 partants
1. Lanaken, (1), 592. Sun Flare, (10), 593. Zerostress, (11), 594. **Magic Vati, (7), 56,5** (T. Bachelot) 9/15. Toijk, (8), 54,56. Impitoyable, (6), 57

Vite à l'arrière du peloton, a terminé correctement vers la corde, sans être menaçant.
ParisLongchamp jeudi 29 juin 23 - Terrain bon souple - Prix Major Fridolin - Handicap divisé - première épreuve - Classe 2 - 4 Ans et plus - 14 partants
1. Zerostress, (16), 562. Lanaken, (12), 593. Ciccio Boy, (1), 564. Principe, (8), 575. Galord, (7), 58,59**9. Magic Vati, (10), 57** (M. Barzalona) 10/1

8 FREJA
2p2p6p6p2p

Au sein du peloton dans le tournant, a progressé au centre dans la ligne droite, puis a bien accéléré à trois cents mètres du but et a réglé Ozan (2) pour finir.
Chantilly samedi 9 décembre 23 - Terrain PSF standard - Prix du Chemin du Viaduc - Classe 2 - 4 Ans et plus - 11 partants
1. Deep Hope, (3), 572**2. Freja, (6), 55,5** (S. Pasquier) 5/13. Ozan, (1), 564. Baseema, (8), 55,55. Maavah, (2), 546. Magic Vati, (7), 55,5

Reprise au départ et brillante dans le tournant, à l'arrière, a progressé dans la ligne droite et a fait un bon effort final, échouant de peu.
Chantilly mardi 21 novembre 23 - Terrain PSF standard - Prix du Carrefour des Hautes Coutumes - Classe 2 - 4 Ans et plus - 8 partants
1. Central Park West, (7), 572**. Freja, (9), 55,5** (S. Pasquier) 10/13. Tairann, (2), 55,54. We Ride The World, (8), 55,55. Maroon Six, (4), 576. Memory Dream, (1), 57

Neuvième dans le tournant, a progressé tout en dehors dans la ligne droite et a fait un effort courageux.
Saint-Cloud lundi 30 octobre 23 - Terrain très lourd - Prix Isola Bella - Fonds Européen de l'Elevage - Listed - 3 Ans et plus - Femelles - Primes F.E.E. - 14 partantes
1. Sparks Fly, (10), 562. Queen Sao, (1), 563. Liberalist, (8), 564. Vasda, (11), 565. Brazilian Surprise, (9), 57,5**6. Freja, (12), 57,5** (S. Pasquier) 14/1

9 TORPEN
13p7p11p10p16p

N'a pu quitter les derniers rangs, ne pouvant progresser en dehors dans la ligne droite.
Deauville mardi 28 novembre 23 - Terrain PSF standard - Prix d'Utah Beach - Handicap divisé - première épreuve - Classe 2 - 3 Ans et plus - 14 partants
1. Baileys Blues, (6), 59,52. Raysteve, (1), 583. Scottish Saint, (2), 554. Toijk, (4), 59,55. Hot Spot, (3), 61,5**13. Torpen, (14), 58,5** (H. Besnier) 22/1

Au sein du peloton, non loin du groupe de tête à l'entrée de la ligne droite, a fourni un bon effort final, en suivant le mouvement, mais sans pouvoir se montrer menaçant.
Deauville samedi 4 novembre 23 - Terrain PSF standard - Prix de Saint-Céneri-le-Gérei - Handicap divisé - première épreuve - Classe 2 - 3 Ans et plus - 16 partants
1. Toijk, (14), 53,52. Deep Hope, (4), 583. Tairann, (8), 57,54. Bullace, (2), 575. Hot Spot, (6), 59**7. Torpen, (3), 56,5** (T. Trullier) 25/1

A figuré en bon rang dans le groupe de six en pleine piste, puis a tenté en vain de suivre O Trasno (2) à trois cents mètres du but et a coincé ; aveuglé pour entrer en boite.
Chantilly jeudi 12 octobre 23 - Terrain bon souple - Prix de la Vierge de Lorette - Handicap divisé - première épreuve - Classe 2 - 3 Ans et plus - 16 partants
1. Ozan, (4), 602. Siyouangel, (2), 52,53. Ismael Paint, (8), 564. O Trasno, (12), 605. Droit de Parole, (3), 56,5**11. Torpen, (15), 59,5** (A. Pouchin) 25/1

10 MAJOR OAK
6p4p2p9p5p

A galopé en retrait, puis a progressé au centre dans la ligne droite et, tout en se décalant à cent cinquante mètres du but, a fait un bon effort final.
Deauville mardi 28 novembre 23 - Terrain PSF standard - Prix d'Utah Beach - Handicap divisé - première épreuve - Classe 2 - 3 Ans et plus - 14 partants
1. Baileys Blues, (6), 59,52. Raysteve, (1), 583. Scottish Saint, (2), 554. Toijk, (4), 59,55. Hot Spot, (3), 61,5**6. Major Oak, (11), 57,5** (D. Boche) 40/1

Dernier dans le tournant, un peu en dehors, a progressé en pleine piste avec Percussion (2) et, sans pouvoir la menacer, n'a pas mal fini.
Deauville jeudi 19 octobre 23 - Terrain PSF standard - Prix de la Villa Les Abeilles - Handicap de catégorie - 3 Ans - 9 partants
1. Le Tabou, (9), 602. French Defense, (3), 52,53. Percussion, (4), 59**4. Major Oak, (6), 53,5** (D. Boche) 30/15. Purest Time, (1), 576. Lunala, (8), 53

Vite en deuxième position, a attaqué, en vain, Camelot Song (6), tout au long de la ligne droite et s'est finalement contenté du premier accessit, près du but.
Cholet samedi 7 octobre 23 - Terrain très souple - Prix du Château - Classe 2 - 3 Ans - Primes F.E.E. - 7 partants
1. Camelot Song, (6), 55,5**2. Major Oak, (2), 57** (D. Boche) 6/13. Lunala, (7), 55,54. Harila, (4), 55,55. Beautiful Sky, (1), 576. Il Ritorno, (3), 57

11 CREW DRAGON
8p2p6p3p5p

Attentiste dans la seconde moitié du peloton, est venu faire illusion pour une petite place à l'entrée de la ligne droite, mais n'a pu pleinement prolonger son effort.
Pornichet vendredi 8 décembre 23 - Terrain PSF standard - Prix Docteur Allard - Classe 3 - 4 Ans et plus - 12 partants
1. Memory Dream, (2), 582. The Charmer, (1), 53,53. Oxiana, (5), 55,54. Alessandro, (4), 55,55. La Pelemoise, (7), 54,5**8. Crew Dragon, (12), 57,5** (Mlle P. Cheyer) 8/1

Vite caché en deuxième épaisseur dans le groupe de tête, s'est retrouvé le nez au vent en face, puis a attaqué Titanium (1) pour le succès dans la ligne droite, ne s'inclinant que de très peu.
Pornichet jeudi 16 novembre 23 - Terrain PSF rapide - Grand Prix de Cholet - Classe 2 - 3 Ans et plus - 6 partants
1. Titanium, (5), 58**2. Crew Dragon, (3), 53,5** (P. Remoué) 35/43. Nordeste, (2), 55,54. Feel Your Power, (1), 54,55. Prince Anodin, (4), 59,56. Arown, (6), 57

A patienté en retrait, puis a progressé en pleine piste aux tribunes et a fait un effort très correct, puis a menacé Svoul (7) à la fin.
Chantilly mercredi 4 octobre 23 - Terrain bon souple - Prix de Rully - A Réclamer - Classe 3 - 3 Ans et plus - 9 partants
1. Wrong Colour, (8), 54,52. Tallinski, (4), 583. Gamgoom, (7), 54,54. Droit de Parole, (3), 585. Svoul, (6), 54,5**6. Crew Dragon, (9), 57,5** (Mlle P. Cheyer) 9/4

12 KIZMAMBO
3p1p6p2p6p

A galopé en retrait, puis a progressé au centre dans la ligne droite et a fait un effort courageux, sans contrer Demain (1) à cent mètres du but.
Deauville dimanche 3 décembre 23 - Terrain PSF standard - Prix de Fergand - Classe 2 - 3 Ans - 6 partants
1. Zoom, (5), 572. Demain, (7), 59**3. Kizmambo, (1), 57** (A. Lemaitre) 31/44. Hayejohn, (2), 575. It's Chico Time, (6), 596. Whistle and Flute, (4), 59

En cinquième position d'un peloton étiré sous l'impulsion de Sixtus (5), a fini fort, venant faire sûrement la différence dans les ultimes foulées.
Deauville jeudi 16 novembre 23 - Terrain PSF standard - Prix de la Pigeonnière - 3 Ans - Maiden - 9 partants
1. Kizmambo, (4), 56,5 (Mlle P. Cheyer) 9/12. French Defense, (6), 583. Sixtus, (3), 55,54. Findon Rose, (8), 56,55. Rose Touch, (2), 56,56. Calypso, (7), 58

N'a été qu'un figurant.
Saint-Cloud dimanche 28 mai 23 - Terrain bon souple - Prix Cadet Roussel - 3 Ans - Mâles - Maiden - 9 partants
1. Apax, (4), 582. Austral, (8), 583. Tremblant, (5), 584. Case Money, (7), 585. Gaillard, (1), 55,5**6. Kizmambo, (3), 58** (A. Lemaitre) 15/4

13 CHARLOTTE BAY
9p1p2p5p7p

A galopé sur un troisième rang à la corde mais a été dominée à mi-ligne droite.
Deauville dimanche 3 décembre 23 - Terrain PSF standard - Prix Luthier - Listed - 3 Ans et plus - 11 partants
1. Siam Paragon, (2), 56,52. Mount Athos, (11), 56,53. Breizh Eagle, (8), 584. Whispering Dream, (9), 555. Fast Raaj, (7), 59,59**. Charlotte Bay, (1), 55** (A. Mossé) 26/1

Animatrice, est bien repartie à quatre cents mètres du but et n'a plus été menacée.
Chantilly mardi 21 novembre 23 - Terrain PSF standard - Prix de la Cathédrale Saint-Pierre - Handicap divisé - deuxième épreuve - 3 Ans - 11 partants
1. Charlotte Bay, (6), 57,5 (A. Mossé) 11/22. Big Drift, (7), 57,53. Dark Zel, (3), 564. Leoparduccio, (2), 585. Hortensia Basc, (1), 576. Noshowonfriday, (12), 53,5

Vite aux avant-postes avec Eternel (1), a pris nettement l'avantage dans la ligne droite au centre et a fait illusion, mais n'a rien pu contre Shehna (11) à la fin.
Deauville jeudi 17 août 23 - Terrain PSF lent - Prix de Beaumont-le-Roger - Handicap divisé - deuxième épreuve - 3 Ans - 15 partants
1. Shehna, (2), 58**2. Charlotte Bay, (14), 56,5** (A. Mossé) 12/13. Kadiyac, (4), 57,54. Madame de Saxe, (7), 595. Cosmo Beau, (10), 586. Eternel, (8), 59,5

14 FEEL YOUR POWER
7p4p15p5p(22)10p

Repris au départ, a patienté en retrait, puis a fait un effort honorable dans la ligne droite.
Chantilly samedi 9 décembre 23 - Terrain PSF standard - Prix du Chemin du Viaduc - Classe 2 - 4 Ans et plus - 11 partants
1. Deep Hope, (3), 572. Freja, (6), 55,53. Ozan, (1), 564. Baseema, (8), 55,55. Maavah, (2), 54**7. Feel Your Power, (10), 57** (T. Piccone) 46/1

Vite côté corde sur une deuxième ligne du petit peloton, a perdu un rang en face, puis a été courageux pour finir, toujours par le chemin le plus court, échouant de peu face à Nordeste (4).
Pornichet jeudi 16 novembre 23 - Terrain PSF rapide - Grand Prix de Cholet - Classe 2 - 3 Ans et plus - 6 partants
1. Titanium, (5), 582. Crew Dragon, (3), 53,53. Nordeste, (2), 55,54**. Feel Your Power, (1), 54,5** (L. Rousseau) 15/15. Prince Anodin, (4), 59,56. Arown, (6), 57

Attentiste à mi-peloton, a rendu les armes à mi-ligne droite.
Saint-Cloud lundi 1 mai 23 - Terrain très souple - Prix des Coteaux de la Seine - Handicap divisé - première épreuve - Classe 2 - 4 Ans et plus - 16 partants
1. See You Pink, (11), 542. Lanaken, (6), 593. Zerostress, (1), 564. Magic Vati, (2), 574. Clever Candy, (8), 61**15. Feel Your Power, (7), 59,5** (M. Barzalona) 15/1

15 TERRITORYWAR
7p5p6p16p1p

Assez vite en tête, puis relayé par Oxiana (10), a longtemps lutté pour une place mais a subi plusieurs attaques dans les cent derniers mètres.
Pornichet vendredi 8 décembre 23 - Terrain PSF standard - Prix Docteur Allard - Classe 3 - 4 Ans et plus - 12 partants
1. Memory Dream, (2), 582. The Charmer, (1), 53,53. Oxiana, (5), 55,54. Alessandro, (4), 55,55. La Pelemoise, (7), 54,5**7. Territorywar, (3), 52,5** (G. Meury) 15/1

Au sein du peloton de la corde aux tribunes, a progressé à trois cents mètres du but et a fait un effort courageux.
Chantilly lundi 17 avril 23 - Terrain souple - Prix de Roissy - Handicap divisé - première épreuve - Classe 2 - 4 Ans et plus - 15 partants
1. Game Run, (6), 572. Fleur de Baileys, (8), 543. Impitoyable, (14), 594. O Trasno, (1), 57,5**5. Territorywar, (4), 57** (R. Sousa Ferreira) 13/16. Raysteve, (11), 60

Après avoir patienté au sein du peloton, a fait un bon effort dans les trois cents derniers mètres, échouant de peu pour la cinquième place.
Fontainebleau lundi 27 mars 23 - Terrain très souple - Prix Hubert de Catheu - Handicap divisé - première épreuve - Classe 2 - 4 Ans et plus - 16 partants
1. Impitoyable, (15), 582. O Trasno, (6), 59,53. Ismael Paint, (10), 534. Baba Sim, (11), 55,55. Tarida, (16), 57,5**6. Territorywar, (12), 59** (M. Guyon) 9/1

16 DJENNE
13p6p2p1p1p

Dans le groupe de tête, a fait illusion jusqu'à mi-ligne droite, puis a plafonné.
Deauville mercredi 6 décembre 23 - Terrain PSF standard - Prix des Chaumières - Handicap divisé - première épreuve - 3 Ans - 14 partants
1. Wild West, (4), 57,52. Alma Bella, (7), 54,53. Leoparduccio, (3), 564. Chanel Gold, (9), 575. Irishkamaya, (5), 55,5**13. Djenne, (14), 58** (Mlle M. Eon) 30/1

A la tête du wagon de trois, en pleine piste, a donné des signes de lassitude à trois cents mètres du but, puis n'a pu que subir les attaques en fin de parcours.
La Teste jeudi 14 septembre 23 - Terrain souple - Prix de l'Hippodrome de Gabarret - Handicap - Classe 3 - 3 Ans et plus - 7 partants
1. Excalibur, (4), 52,52. Shelbylandor, (1), 51,53. Avrilomanoir, (5), 58,54. Sinnerman, (3), 62,55. Rosa Parks, (2), 50**6. Djenne, (7), 60,5** (A. Subias) 11/2

Quatrième derrière I Am Incredible (5) à mi-parcours, a progressé à trois cents mètres du but et a fait un bon effort, prenant la deuxième place, à la lutte.
Deauville samedi 12 août 23 - Terrain collant - Prix d'Avranches - Classe 2 - 3 Ans - 7 partants
1. Dariym, (1), 57**2. Djenne, (4), 55,5** (M. Guyon) 5/13. Wrong Colour, (2), 55,54. I Am Incredible, (5), 55,55. French Defense, (3), 576. Bodyman, (7), 57

SUR LE CHAMP...
INFO +

Les chaleurs d'entraînement

Je sais qu'ils sont chauds: S. Grandin Investisseur (5); Mme I. Corbani Sahara Spring (6); S. Wattel Magic Vati (7); A. Gilibert Freja (8); Ec. Louis d'Aur Major Oak (10); Ec. Griezmann Kizmambo (12)
J'ai appris qu'ils y comptaient pas mal: G.R.Bailey Ltd Baileys Blues (1); H-A. Pantall Pedrito (3); A. Prudent Ptit Pedro (4); VDA Transport Solutions Crew Dragon (11); C-J. O'Reilly Charlotte Bay (13); G. Kern Feel Your Power (14); Cuadra Mediterraneo Territorywar (15); R. Schoof Torpen (9)
Je les ai trouvés moins confiants que prévu: T. Tailleur Zaya de la Plata (2); A. Gray Djenne (16)

LE JOURNAL DES COURSES

Fox Challenger (2) baisse au poids

De mieux en mieux placé sur l'échelle des valeurs, Fox Challenger (2) sera timidement préféré aux trois pensionnaires de Mickaël Seror, Normande (12), en grande forme, Zinoa (14), qui vient de faire l'arrivée d'un réclamer et qui a été baissée au poids, et Capivari (7), jugé sur une ancienne valeur. Doublement représenté, Yannick Fouin peut compter sur Tonnerre de Dieu (1) et Fou du Brésil (5).

NOS RENDEZ-VOUS DU MERCREDI

- **CAGNES-SUR-MER** (réunion 1) Quinté+
- **PONTCHÂTEAU** (réunion 2)
- **CABOURG** (réunion 3)
- **PORNICHET** (réunion 4)

MERCREDI À CAGNES-SUR-MER — RÉUNION 1

4. Prix de la Bourgogne

Haies - 4 Ans et plus - Handicap divisé - deuxième épreuve (+17.0, +19.0) - 62.000e - 4.000m - Cde à gauche - Pour tous chevaux de 4 ans et au-dessus, ayant couru depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus et ayant, lors de l'une de leurs six dernières courses en obstacles, soit été classés dans les sept premiers d'une course ayant servi de support à des paris enregistrés sur le plan national, soit ayant reçu une allocation de 7.500 €, soit été classés dans les trois premiers d'un prix (A Réclamer excepté) couru sur un hippodrome de 1ère catégorie.

Quinté+

départ : 08h55

PROPRIÉTAIRES	ENTRAÎNEURS	N°	CHEVAUX	S.A.	POIDS	JOCKEYS	GAINS	C. PROB.
G. Codre	Y. Fouin	1	TONNERRE DE DIEU	H5	72	T. Andrieux	35.920	19/1
M-P. Reichstein	M. Pitart	2	FOX CHALLENGER	H5	71,5	D. Ubeda	81.130	12/1
Passion Racing Club	P&J.L. Butel & Beaunez	3	HALITE	H5	71	T. Beaurain	81.380	5/1
L. Fertillet-Leray	E. Grall	4	DÉPENDE	H7	70,5	G. Ré	124.855	9/1
Y. Fouin	Y. Fouin	5	FOU DU BRÉSIL	H8	70,5	A. Chesneau	216.710	21/1
S. Raffaello	D. Satalia	6	JOSHUA'S SPIRIT	H5	70,5	G. Faivre-Picon	35.240	31/1
S. Tubiana	M. Seror	7	CAPIVARI Œil. A	H11	70	B. Marchand	580.794	14/1
S. Dehez	S. Dehez	8	FRED Œil. A	H8	70	N. Ferreira	101.681	27/1
Scuderia Aichner	J. Vana Jr	9	VOLKOV JELOIS Œil. A	H7	70	O. Ryzhak	153.940	17/1
T. Poché	T. Poché	10	HENRI GIL	H6	70	D. Thomas	26.720	35/1
Ph. Frontero	J-R. Breton	11	CHÂTEAU YOGHURT	H5	69,5	J-B. Breton	22.670	10/1
D. Maughan	M. Seror	12	NORMANDE	F6	69	N. Howie	81.610	6/1
C. Millière	M. Pitart	13	BEST BOWL	H7	69	J. Coyer	54.485	7/1
H. Gorecki	M. Seror	14	ZINOA Œil.[1]	F5	69	Mlle S. Boulet	38.835	29/1

(E) Ecuries - Œil. : portent des oeillères Œil. A : oeillères australiennes - [1] : pour la 1ère fois

TOUTES LES INFOS DE DERNIÈRE MINUTE POUR LE QUINTÉ ET TOUTES LES COURSES DU JOUR. PRONOSTICS, RÉSULTATS, RAPPORTS. NOS JOURNALISTES VOUS DISENT TOUT AU 0 892 010 003 — 0 892 010 003 Service 1,99 € / appel + prix appel

La Sélection d'André SAINT-LOUIS

13 Best Bowl
3 Halite
11 Château Yoghurt
2 Fox Challenger
9 Volkov Jelois
12 Normande
4 Dépende
5 Fou du Brésil

Le pronostic de la rédaction

4 Dépende
13 Best Bowl
11 Château Yoghurt
7 Capivari
3 Halite
9 Volkov Jelois
12 Normande
14 Zinoa

LE TOP 10 DU QUINTÉ

13 Best Bowl
3 Halite
11 Château Yoghurt
2 Fox Challenger
9 Volkov Jelois
12 Normande
5 Fou du Brésil
4 Dépende
7 Capivari
1 Tonnerre de Dieu

Notre 2 sur 4 Flexi
13-3-11 (4,50€)

Notre Multi Flexi en 5
Bases : 13-3-11-2-X/
Associés : 9-12-4 (4,50€)

Notre Trio Flexi
Bases : 3-13-X/
Associés : 11-9-5 (2,25€)

LE CLASSEMENT de FRANCE-ANTILLES

4 Dépende
12 Normande
3 Halite
13 Best Bowl
11 Château Yoghurt
2 Fox Challenger
9 Volkov Jelois
6 Joshua's Spirit

SECONDES CHANCES

1 Tonnerre de Dieu
7 Capivari
8 Fred

OUTSIDERS

5 Fou du Brésil
14 Zinoa

GROS OUTSIDERS

10 Henri Gil

NOS SUPERS INFOS+

Ma petite folie : 9
Solidité du favori : ★★★
Ils peuvent casser du favori : 13-11-2
La forme saisonnière : 4-12-13-7
La course de référence : Le Prix de Cardiff
Ils l'ont courue : 13-11-5-3-4
Jockeys à suivre : 2-4-13-3-11
En réussite sur l'hippodrome : 13-3-11-2-9
La distance leur convient : 13-3-2-11-9
Banco sur : 13-3
Le cheval de complément : 14
L'état du terrain : très souple
Profil habituel du quinté : Mixte
La tendance du jour : Quinté +

LE CHOIX DES PROS

Cagnes-sur-Mer	1e	2e	3e	4e	5e	6e	7e
La Gazette des Courses	2	4	3	13	9	7	12
Le Parisien	4	3	8	11	13	12	9
Le Dauphiné Libéré	3	13	4	11	9	2	12
La Provence	2	5	13	7	1	11	8

Cagnes-sur-Mer	1e	2e	3e	4e	5e	6e	7e
Paris-Courses	4	12	7	13	11	9	3
Paris-Turf	3	12	13	11	1	7	5
Week-End	12	3	13	9	4	11	5
Ouest-France	Non communiqué						

Tiercé — Quarté+ — Quinté+ — 2 sur 4 — Multi

Les notes de France-Antilles

1. TONNERRE DE DIEU - *(Kapgarde et Grivatique)*
Pour son retour à Cagnes, il a échoué sur le steeple. Fin octobre, il avait affiché 6e d'un handicap en haies en valeur 53, mais également 7e d'un Quinté + lors du précédent meeting en 55,5. Pour une place en cas de défaillances.

2. FOX CHALLENGER - *(Footstepsinthesand et Jona)*
Ses six dernières sorties sont négatives, notamment les deux plus récentes sur ce parcours. Sa valeur a fondu de 6,5kg depuis mai. Lors du meeting précédent, il avait affiché 1er, 3e et arrêté. Il doit rassurer.

3. HALITE - *(Fascinating Rock et Adelasia)*
Spécialiste de Cagnes avec neuf tentatives en haies, il a remporté deux courses dont cette épreuve l'an dernier en valeur 53 et a pris quatre places. Bon 2e le 4/12, il défend son titre mieux placé au poids. Obligé d'y croire.

4. DÉPENDE - *(Planteur et Fastgoldengoschi)*
Il n'a pas chômé cette année avec quinze courses à son compteur. Il a chuté pour son retour à Cagnes le 11/12 mais était dans le coup pour les premières places. Semble être resté compétitif en valeur 51,5. Réhabilitation attendue.

5. FOU DU BRÉSIL - *(Blue Bresil et Belle Attente)*
Ecarté des pistes d'août 2022 à novembre 2023, il a désormais trois parcours dans les jambes. Il vient d'être dominé dans la course référence, mais sa valeur 51,5 est alléchante. Va certainement courir sur la montante.

6. JOSHUA'S SPIRIT - *(Joshua Tree et Rolande)*
Pour le moment, il passe totalement à côté de son exercice 2023 qu'il a débuté en valeur 55 (vaut 51,5 là) avec six échecs. Son entourage tente pour la première fois l'aventure à Cagnes. Pas emballant.

7. CAPIVARI - *(Yeats et Plique à Jour)*
Du haut de ses 11 ans, il a toujours de l'envie avec onze places en quatorze courses en 2023. Spécialiste de Cagnes, à 12 sur 17 en haies et en steeple, il a débuté ce meeting de belle manière puisque 2e et 5e. Va tout donner.

8. FRED - *(Cokoriko et Veribelle)*
Sa valeur 51 ne lui laisse que peu de marge comme le montrent ses classements cette année puisque 4e, 4e et 5e en six tentatives dans les handicaps en haies. Sa mission semble délicate pour le podium. Simple outsider.

9. VOLKOV JELOIS - *(Vol de Nuit et Jenne Jelois)*
Absent un an, il a effectué sa rentrée le 4 décembre (7e) avant d'enchaîner dix jours plus tard par une 5e place tout en se montrant fautif à la fin, toujours sur ce parcours. En valeur 51 et s'il a progressé, pourquoi pas.

10. HENRI GIL - *(Meshaheer et Right Wood)*
Depuis son succès à Erbray en août, il a enchaîné trois échecs, notamment arrêté le 18 décembre pour ses débuts à Cagnes dans une belle Classe 1. Le handicapeur a encore revu son poids à la baisse. Pour une cote.

11. CHÂTEAU YOGHURT - *(Rajsaman et Galaxidi)*
Arrêté pour sa rentrée de 19 mois en octobre, il a depuis enchaîné trois places dont 4e et 5e sur ce parcours. Irréprochable à Cagnes (5 sur 5) et à la faveur de nouveaux progrès, c'est un bon point d'appui.

12. NORMANDE - *(Scalo et Winner In Love)*
Elle reste sur trois sorties de choix à Fontainebleau, notamment 1re en valeur 45,5 puis 2e malgré +4,5kg. Elle apprécie Cagnes puisque 2e et 5e sur ce parcours l'an dernier. Elle a sa place à l'arrivée.

13. BEST BOWL - *(Le Havre et Orion Best)*
Pas épargné par les soucis de santé, il a été absent d'août 2022 à novembre 2023. Il reste sur deux podiums sur ce parcours et à ce niveau. S'il répète ses dernières tentatives, c'est un candidat au succès.

14. ZINOA - *(Nicaron et Sindara)*
Absente d'octobre 2022 à novembre 2023, elle vient de redorer son blason par une 3e place après deux échecs. Mais c'était en steeple et à réclamer. Elle change de "sport" ici mais en valeur 50, elle peut surprendre.

LEURS PERFORMANCES

1 TONNERRE DE DIEU
8s2s6h5s6s

Longtemps sur une troisième ligne à la corde, a rétrogradé avant d'aborder le dernier tournant, puis a poursuivi à son rythme, courageusement.

Cagnes-sur-Mer lundi 4 décembre 23 - Terrain très souple - Prix Hyères III - Steeple-chase - Handicap - 5 Ans et plus - 10 partants
1. Crealion, 72,52. Saignon, 69,53. Affortunato, 684. Lord Dragon, 66,55. Jimble Moon, 68**8. Tonnerre de Dieu, 63** (T. Andrieux) 27/4

Vite aux avant-postes, s'est emparé d'une nette deuxième place, sans pouvoir menacer Le Zino (8).

Strasbourg samedi 11 novembre 23 - Terrain lourd - Prix de Clôture - Steeple-chase - Handicap de catégorie - 5 Ans et plus - 10 partants
1. Le Zino, 64**2. Tonnerre de Dieu, 68** (K. Ouvrier) 17/43. Walfer, 694. Célestin Mercury, 675. Prince d'Orage, 696. Galopin des Obeaux, 68

Attentiste en retrait (peloton groupé), a fait un bon effort à l'entrée de la ligne droite, puis a bien fini, sans faire illusion.

Fontainebleau lundi 30 octobre 23 - Terrain lourd - Grande Course de Haies de Fontainebleau - Haies - Handicap de catégorie - 5 Ans et plus - 13 partants
1. Hermès des Bordes, 622. Golden Park, 683. Hamandio, 644. Diable d'Auteuil, 705. Spes Energicall, 62,5**6. Tonnerre de Dieu, 67** (T. Andrieux) 29/1

Vite en tête, mais gêné par un concurrent en liberté, en face, a ensuite galopé dans la première partie du peloton, mais n'a pu se montrer réellement menaçant.

Strasbourg mercredi 22 mars 23 - Terrain très souple - Prix du Mont Sainte-Odile - Steeple-chase - Classe 3 - 5 Ans et plus - 12 partants
1. Maréchal Desjy, 702. Galopin des Obeaux, 713. Prince d'Orage, 684. Gédéon Madrik, 66**5. Tonnerre de Dieu, 67** (T. Andrieux) 5/26. Assad Lawal, 69

2 FOX CHALLENGER
6h10h7pAsAh

Vite parmi les derniers, a conclu honorablement, à défaut d'être réellement dangereux.

Cagnes-sur-Mer jeudi 14 décembre 23 - Terrain collant - Prix de La Promenade des Anglais - Haies - Handicap divisé - première épreuve - 5 Ans et plus - 11 partants
1. Cirano de Pail, 692. Desire For Ever, 67,53. Helsinki Nolimit, 644. Rock And Roll, 695. Volkov Jelois, 63**6. Fox Challenger, 62,5** (Mlle L. Suisse) 31/1

Progressivement rapproché en dehors, a pris la tête dans l'avant-dernier tournant, puis a subi les attaques dans le suivant et a sensiblement faibli.

Cagnes-sur-Mer lundi 4 décembre 23 - Terrain très souple - Prix de Belvédère - Haies - Handicap de Catégorie divisé - première épreuve - 5 Ans et plus - 14 partants
1. Desire For Ever, 692. Halite, 643. King of Run, 67,54. Idéal de Ciergues, 675. Diable d'Auteuil, 70**10. Fox Challenger, 71** (D. Ubeda) 13/1

Vite relégué en queue de peloton, a été lâché dans le dernier tournant et a fini loin.

Lyon-Parilly jeudi 9 novembre 23 - Terrain lourd - Grand Prix des Amateurs - Handicap - Classe 3 - 4 Ans et plus - Gentlemen-riders et cavalières - 7 partants
1. My Charming Prince, (2), 722. Karakorum, (4), 663. Virtus, (7), 65,54. Bonaparte Sizing, (5), 70,55. Kenahope, (3), 66**7. Fox Challenger, (6), 65** (M. Sauret) 14/1

Patient dans la deuxième moitié du petit peloton, a été arrêté à mi-ligne opposée alors qu'il suivait toujours en retrait.

Lyon-Parilly dimanche 25 juin 23 - Terrain très souple - Prix Claude Gindre - Grand Steeple-Chase de Lyon - Steeple-chase - Handicap - Listed - 5 Ans et plus - 9 partants
1. Eximia, 72,52. Manchego, 693. Historien, 70,54. Derby de

LE JOURNAL DES COURSES

Tendron, 66,55. Ayrton Banks, 64**ARR. Fox Challenger, 70** (D. Gallon) 18/1

3 HALITE
Th2h6hAh6h

A chuté à un tour de l'arrivée, alors qu'il figurait parmi les derniers.
Cagnes-sur-Mer lundi 11 décembre 23 - Terrain collant - Prix de Cardiff - Haies - Handicap de catégorie - 5 Ans et plus - 12 partants
1. Great Feeling, 68,52. Best Bowl, 673. Moonrise Shadow, 64,54. Château Yoghurt, 67,55. Fou du Brésil, 69**TBE. Halite, 68** (C. Poincot) 4/1

Attentiste à l'arrière du peloton, s'est rapproché dans le dernier tournant, venant à proximité des concurrents de tête, puis a bien prolongé son effort, se classant net deuxième.
Cagnes-sur-Mer lundi 4 décembre 23 - Terrain très souple - Prix de Belvédère - Haies - Handicap de Catégorie divisé - première épreuve - 5 Ans et plus - 14 partants
1. Desire For Ever, 69**2. Halite, 64** (C. Poincot) 15/13. King of Run, 67,54. Idéal de Ciergues, 675. Diable d'Auteuil, 706. Ayrton Banks, 68

Attentiste en retrait, a tenté en vain de se rapprocher.
Fontainebleau jeudi 26 octobre 23 - Terrain très souple - Prix de la Route des Deux Sœurs - Haies - A Réclamer - 5 Ans et plus - 9 partants
1. Normande, 662. Gento des Obeaux, 673. Piriac, 714. Leapaway, 685. Forêt Vierge, 63**6. Halite, 68** (L. Vandamme) 15/4

Patient à proximité des animateurs, a été dominé dans le tournant final et a été arrêté.
Auteuil samedi 14 octobre 23 - Terrain très souple - Prix Soulange-Bodin - Haies - Handicap divisé - deuxième épreuve - 5 Ans et plus - 17 partants
1. Hupeca de Thaix, 68,52. Pollexfen, 67,53. Super Flam, 684. King of Run, 67,55. Dschingis First, 70,5**ARR. Halite, 66,5** (L. Vandamme) 92/1

4 DÉPENDE
Th1h1h2h2h

Toujours vu à mi-peloton, venait avec des ressources dans le tournant final, lorsqu'il a chuté, laissant des regrets.
Cagnes-sur-Mer lundi 11 décembre 23 - Terrain collant - Prix de Cardiff - Haies - Handicap de catégorie - 5 Ans et plus - 12 partants
1. Great Feeling, 68,52. Best Bowl, 673. Moonrise Shadow, 64,54. Château Yoghurt, 67,55. Fou du Brésil, 69**TBE. Dépende, 68,5** (A. Seigneul) 8/1

Attentiste à l'arrière-garde du petit peloton, s'est rapproché au dernier passage en face et a bien prolongé son effort, faisant assez sûrement la différence sur le plat.
Saint-Brieuc mercredi 15 novembre 23 - Terrain très souple - Prix des Peupliers - Haies - Handicap de catégorie - 5 Ans et plus - 7 partants
1. Dépende, 67 (R. Mayeur) 7/102. Lorddelouest, 713. Chimène, 684. Paint Prince, 725. Hellena, 69,56. Roi d'Oudalle, 65

Attentiste à l'arrière du peloton et légèrement décroché, a contourné le peloton en face, puis a pris le meilleur au début de la ligne droite et a gagné en force.
Auteuil samedi 14 octobre 23 - Terrain très souple - Prix Miss Hungerford - Haies - Handicap divisé - troisième épreuve - 5 Ans et plus - 18 partants
1. Dépende, 63,5 (A. Seigneul) 9/12. Rêve de Prince, 66,53. Pas de Quartier, 714. Fripon de Ballon, 64,55. Days Dream, 68,56. Sweet Cesaria, 65,5

Attentiste en retrait, s'est rapproché à l'entrée de la ligne droite, puis, aux prises avec Victoire de Baune (2), a échoué après lutte.
Le Lion-d'Angers samedi 16 septembre 23 - Terrain souple - Prix Jehan Yves Jallot - Haies - Handicap de catégorie - 5 Ans et plus - 10 partants
1. Victoire de Baune, 72**2. Dépende, 62** (G. Meunier) 17/43. Travelling Boy, 674. Star of Destiny, 655. Gracioso, 686. Missamerican, 64

5 FOU DU BRÉSIL
5h6hAh(22)1h4s

Vite dans le sillage de l'animateur Best Bowl (7), n'a pu le suivre à l'entrée de la ligne droite, puis a coincé pour finir, mais a conservé sûrement la cinquième place.
Cagnes-sur-Mer lundi 11 décembre 23 - Terrain collant - Prix de Cardiff - Haies - Handicap de catégorie - 5 Ans et plus - 12 partants
1. Great Feeling, 68,52. Best Bowl, 673. Moonrise Shadow, 64,54. Château Yoghurt, 67,5**5. Fou du Brésil, 69** (A. Chesneau) 23/46. Prince d'Orage, 67,5

Vite dans le groupe de tête, a suivi le mouvement en dehors dans la ligne droite, et a lutté pour un accessit jusqu'à la dernière haie, puis a coincé sur le plat.
Auteuil dimanche 26 novembre 23 - Terrain lourd - Prix Boum - Haies - Handicap divisé - deuxième épreuve - 5 Ans et plus - 9 partants
1. Apaulstar, 68,52. Henry Brulard, 703. Super Flam, 724. Eadream, 68,55. Ilumine Précieuse, 71,5**6. Fou du Brésil, 69** (A. Chesneau) 16/1

Vite en queue du peloton, a été arrêté dans l'avant-dernier tournant.
Strasbourg samedi 11 novembre 23 - Terrain lourd - Prix Pascal Hervé - Haies - Classe 3 - 5 Ans et plus - 8 partants
1. Kenny, 692. Thequietman, 633. Maurren, 644. Boule de Flipper, 625. Silver Pomm, 65**ARR. Fou du Brésil, 66** (K. Ouvrier) 5/2

Cinquième à mi-parcours et derrière les premiers à l'amorce du tournant final, a accéléré en pleine piste et a dominé dès la dernière haie.
Clairefontaine lundi 8 août 22 - Terrain très souple - Prix du Gros Billot - Haies - A Réclamer - 5 Ans et plus - 10 partants
1. Fou du Brésil, 68 (T. Andrieux) 32/102. Pandoro, 643. Gédéon Madrik, 674. Horcalin, 675. Best Bowl, 686. My Kalores, 67

6 JOSHUA'S SPIRIT
9hAh6h11p8p

Vite en tête, galopant à la corde en face, a tenté de repartir à la sortie du tournant, mais a été dominé entre les deux dernières haies.
Auteuil dimanche 26 novembre 23 - Terrain lourd - Prix Boum - Haies - Handicap divisé - deuxième épreuve - 5 Ans et plus - 9 partants
1. Apaulstar, 68,52. Henry Brulard, 703. Super Flam, 724. Eadream, 68,55. Ilumine Précieuse, 71,5**9. Joshua's Spirit, 68** (G. Faivre-Picon) 39/1

Vite dans le groupe de tête, a rétrogradé dans la ligne d'en face et dominé, a été arrêté à la sortie du tournant final.
Auteuil dimanche 12 novembre 23 - Terrain très lourd - Prix Mondeville - Haies - Handicap divisé - deuxième épreuve - 5 Ans et plus - 16 partants
1. Rêve de Prince, 632. Super Flam, 70,53. Idéal de Ciergues, 724. Fred, 655. Henry Brulard, 69**ARR. Joshua's Spirit, 67** (G. Faivre-Picon) 51/1

Progressivement rapproché des premiers, a fourni un honorable effort final sans pouvoir espérer mieux.
Nancy samedi 21 octobre 23 - Terrain collant - Prix Marcel Frances - Haies - Handicap de catégorie - 5 Ans et plus - 10 partants
1. Bankiere, 64,52. Euclide d'Emra, 723. Espion de Vindecy, 674. Rasango, 705. Kenny, 69,5**6. Joshua's Spirit, 69,5** (A. Ruiz-Gonzalez) 32/1

Animateur, puis relayé par Chief of Stall (8) à l'entame du dernier tournant, a rendu les armes à deux cent cinquante mètres du but, terminant à son rythme, avec Hariasa (5).
Tarbes dimanche 27 août 23 - Terrain très souple - Prix Maurice Prat - Handicap divisé - première épreuve - Classe 3 - 4 Ans et plus - 11 partants
1. Mexican Dream, (5), 55,52. Down Town, (9), 513. Selly, (2), 52,54. Temple Gate, (10), 54,55. Moon Dream, (6), 60**11. Joshua's Spirit, (1), 52** (G. Guedj-Gay) 27/1

7 CAPIVARI
5h2h2s2h3h

Vite dans le sillage des premiers, a fait illusion pour le second accessit jusqu'à l'avant-dernière haie, puis a dû se contenter d'une place, sur le plat.
Cagnes-sur-Mer jeudi 14 décembre 23 - Terrain collant - Prix de l'Authion - Haies - Handicap divisé - deuxième épreuve - 5 Ans et plus - 11 partants
1. Hellena, 68,52. Andoins, 66,53. Grazano, 644. Igloo Igloo, 63**5. Capivari, 69** (B. Marchand) 2/16. Galant des Boulats, 67,5

Animateur, s'est progressivement détaché en face et, encore seul en tête à l'entrée de la ligne d'arrivée, a longtemps fait illusion, s'inclinant tout à la fin face à Lassiter (5).
Cagnes-sur-Mer vendredi 8 décembre 23 - Terrain collant - Prix Le Bouif - Haies - A Réclamer - 5 Ans et plus - 8 partants
1. Lassiter, 66**2. Capivari, 68** (J. Bartos) 4/13. Haut de Forme, 674. Clay, 725. Galant des Boulats, 706. Leapaway, 65

Dans le trio de tête, a rétrogradé au dernier passage en face, passant dernier, mais s'est bien relancé pour s'assurer une facile deuxième place, sans menacer Kid Tango (4).
Trévise vendredi 17 novembre 23 - Terrain très souple - Premio Quasi II Cup - Steeple-chase - 4 Ans et plus - 5 partants
1. Kid Tango, 65,5**2. Capivari, 71,5** (J. Bartos) 3. Assassin, 644. Lucechericama, 695. Airvi, 65

Toujours derrière le grand animateur, Ivo (4), n'a jamais pu mettre en doute sa supériorité.
Trévise dimanche 29 octobre 23 - Terrain souple - Premio DAutunno - Haies - 5 Ans et plus - 4 partants
1. Ivo, 63**2. Capivari, 71,5** (J. Kratochvil) 3. Desert Agenda, 674. Assassin, 71,5

8 FRED
4s7h4h2sJh

Quatrième, côté corde, n'a pu améliorer son classement dans la phase finale.
Cagnes-sur-Mer lundi 11 décembre 23 - Terrain collant - Prix de l'Escours - Steeple-chase - Handicap divisé - deuxième épreuve - 4 Ans et plus - 7 partants
1. Spes Energicall, 69,52. Days Dream, 67,53. Invincible Power, 67**4. Fred, 68** (N. Ferreira) 19/45. Grazano, 686. Hannalisa, 65,5

A galopé à mi-peloton au début, puis a rétrogradé en face, et n'a pu se montrer menaçant.
Auteuil dimanche 26 novembre 23 - Terrain lourd - Prix Boum - Haies - Handicap divisé - deuxième épreuve - 5 Ans et plus - 9 partants
1. Apaulstar, 68,52. Henry Brulard, 703. Super Flam, 724. Eadream, 68,55. Ilumine Précieuse, 71,5**7. Fred, 66,5** (R. Poincot) 11/2

Vite derrière le groupe de tête, a rejoint les premiers à la sortie du tournant final, puis a lutté pour la victoire jusqu'à l'ultime haie, perdant la troisième place pour finir.
Auteuil dimanche 12 novembre 23 - Terrain très lourd - Prix Mondeville - Haies - Handicap divisé - deuxième épreuve - 5 Ans et plus - 16 partants
1. Rêve de Prince, 632. Super Flam, 70,53. Idéal de Ciergues, 724. **Fred, 65** (N. Ferreira) 10/15. Henry Brulard, 696. Eadream, 67,5

Venu de l'arrière-garde, a bien accéléré sur le plat pour s'emparer de la deuxième place dans les cinquante derniers mètres.
Compiègne samedi 28 octobre 23 - Terrain très lourd - Prix Colonel d'Englesqueville - Steeple-chase - Handicap de catégorie - 5 Ans et plus - Gentlemen-riders et cavalières - 10 partants
1. Itisparis, 69,5**2. Fred, 69** (B. Walsh) 9/13. Iphis de l'Aunay, 704. Impair et Passe, 675. Lorddelouest, 71,56. Hakerman, 69

9 VOLKOV JELOIS
5h7h(22)9s3h1s

Toujours vu à mi-peloton, a commis une faute à la réception de la dernière haie alors qu'il luttait pour les accessits, puis s'est bien relancé sur le plat, se classant cinquième.
Cagnes-sur-Mer jeudi 14 décembre 23 - Terrain collant - Prix de La Promenade des Anglais - Haies - Handicap divisé - première épreuve - 5 Ans et plus - 11 partants
1. Cirano de Pail, 692. Desire For Ever, 67,53. Helsinki Nolimit, 644. Rock And Roll, 69**5. Volkov Jelois, 63** (O. Ryzhak) 19/16. Fox Challenger, 62,5

Vite à proximité des concurrents de tête, est entré dans la ligne droite en première position, mais a subi les attaques entre les deux dernières haies, faiblissant progressivement.
Cagnes-sur-Mer lundi 4 décembre 23 - Terrain très souple - Prix de Belvédère - Haies - Handicap de Catégorie divisé - première épreuve - 5 Ans et plus - 14 partants
1. Desire For Ever, 692. Halite, 643. King of Run, 67,54. Idéal de Ciergues, 675. Diable d'Auteuil, 70**7. Volkov Jelois, 68,5** (J. Kratochvil) 37/1

Troisième à un tour du but, n'a pu suivre les premiers dans le tournant final, puis a terminé à son rythme.
Cagnes-sur-Mer vendredi 2 décembre 22 - Terrain très souple - Prix Hyères III - Steeple-chase - Handicap - 5 Ans et plus - 12 partants
1. Saignon, 712. Affortunato, 63,53. Beryl Baie, 704. Galop du Large, 665. Coeur Nantais, 65,5**9. Volkov Jelois, 69,5** (P. Slozil Jr) 21/4

Patient en troisième position, a dû laisser partir le duo de tête depuis l'entrée du tournant final.
Trévise samedi 26 novembre 22 - Terrain souple - XIX Corsa Siepi Di Treviso - Haies - 4 Ans et plus - 5 partants
1. Sky Constellation, 692. Ivo, 70,5**3. Volkov Jelois, 70,5** (L. Matusky) 4. Piton des Neiges, 695. Younes, 68,5

10 HENRI GIL
Ah8h(22)8h1h2h

Vite parmi les derniers, a été arrêté à l'entrée du tournant final.
Cagnes-sur-Mer lundi 18 décembre 23 - Terrain très souple - Prix du Breil - Haies - Classe 1 - 4 Ans et plus - 9 partants
1. Le Chiffre d'Or, 682. Sternkranz, 673. Milord de Barel, 674. Numerus Borget, 695. Kenny, 68**ARR. Henri Gil, 67** (D. Thomas) 53/1

Après avoir attendu en retrait, n'a pu se rapprocher utilement.
Angers samedi 9 décembre 23 - Terrain collant - Prix Colonel Granel - Haies - Handicap de catégorie - 5 Ans et plus - 16 partants
1. Chorail Debelair, 702. Gilou Jaguen, 673. Quick Daddy, 624. Ilumine Précieuse, 675. Battle Wish, 67,5**8. Henri Gil, 67** (D. Thomas) 42/1

Attentiste dans le groupe de tête, a été dominé dans le tournant final.
Saint-Brieuc lundi 10 octobre 22 - Terrain souple - Prix du Pays de Retz - Haies - Classe 4 - 5 Ans - 9 partants
1. Hôtel Dieu, 682. New President, 663. Hockney Vallis, 654. Enki The Best, 685. High Vocation, 64**8. Henri Gil, 69** (D. Thomas) 19/4

Lancé à la poursuite du duo de tête à un tour du but, s'est imposé en solitaire, après la chute de Vichuquen (5) sur la dernière haie.
Erbray dimanche 10 juillet 22 - Bon terrain - Prix des Fours à Chaux - Haies - 5 Ans et plus - Classe 5 - 7 partants
1. Henri Gil, 66,5 (D. Thomas) 9/42. Star Lord, 68,53. Mon Turf, 69,54. Giny de Balme, 66,55. Granit de Thaix, 66,5TBE. Vichuquen, 69,5

11 CHÂTEAU YOGHURT
4h5h4hAh(22)8h

Longemps vu parmi les derniers, puis isolé le long de la lice extérieure dans la ligne droite, a replongé au centre sur le plat, puis a bien sprinté, sans menacer Moonrise Shadow (10).
Cagnes-sur-Mer lundi 11 décembre 23 - Terrain collant - Prix de Cardiff - Haies - Handicap de catégorie - 5 Ans et plus - 12 partants
1. Great Feeling, 68,52. Best Bowl, 673. Moonrise Shadow, 64,5**4. Château Yoghurt, 67,5** (J-B. Breton) 13/25. Fou du Brésil, 696. Prince d'Orage, 67,5

Détendu en queue de peloton, a gagné des rangs à l'extérieur, en face, avant de fournir une plaisante fin de course, refaisant du terrain jusqu'au bout, mais sans inquiéter les premiers.
Cagnes-sur-Mer lundi 4 décembre 23 - Terrain très souple - Prix de La Tamise - Haies - Handicap de Catégorie divisé - deuxième épreuve - 5 Ans et plus - 13 partants
1. Célestin Mercury, 68,52. Great Feeling, 69,53. Best Bowl, 674. Moonrise Shadow, 65,5**5. Château Yoghurt, 67,5** (J-B. Breton) 31/46. Zinoa, 69

Passé en avant-dernière position, s'est courageusement relancé depuis le tournant final et est venu régler Illico des Ongrais (7), en net retrait.
Machecoul samedi 11 novembre 23 - Terrain très souple - Prix de la Société des Courses de Nantes - Haies - Classe 4 - 5 Ans - 11 partants
1. Cosmos Harmony, 672. Ignacia de Somoza, 663. Raffles Park, 66**4. Château Yoghurt, 65** (J-B. Breton) 5. Illico des Ongrais, 666. Louise's Wishes, 62

Attentiste à l'arrière du peloton, a rendu les armes en face et a été arrêté.
Auteuil samedi 14 octobre 23 - Terrain très souple - Prix Soulange-Bodin - Haies - Handicap divisé - deuxième épreuve - 5 Ans et plus - 17 partants
1. Hupeca de Thaix, 68,52. Pollexfen, 67,53. Super Flam, 684. King of Run, 67,55. Dschingis First, 70,5**ARR. Château Yoghurt, 67,5** (L. Philipperon) 61/1

12 NORMANDE
2h1h1h4h8h

Vite aux avant-postes et, encore en tête à l'ultime haie, n'a pu contrer l'attaque d'Iltone (1), conservant toutefois le premier accessit.
Fontainebleau mardi 12 décembre 23 - Terrain lourd - Prix Baron Maurice de Nexon - Haies - Handicap - 5 Ans et plus - 12 partants
1. Iltone, 72,5**2. Normande, 65** (A. Zuliani) 2/13. Dandy du Seuil, 654. Espion de Vindecy, 64,55. Pharaon, 72,56. Samelor, 66

S'est imposée de bout en bout, sans opposition.
Fontainebleau mercredi 15 novembre 23 - Terrain lourd - Prix Gérard de Marisy - Haies - Handicap de catégorie - 5 Ans et plus - 8 partants
1. Normande, 62 (N. Howie) 28/102. My Lady Elektra, 683. Galant des Boulats, 65,54. Ziingara, 695. Quick Daddy, 66,56. Hamandio, 67

Attentiste en retrait, s'est rapprochée dans le dernier tournant, puis s'est lancée à la poursuite de Gento des Obeaux (5) et l'a dominé aux abords du poteau.
Fontainebleau jeudi 26 octobre 23 - Terrain très souple - Prix de la Route des Deux Sœurs - Haies - A Réclamer - 5 Ans et plus - 9 partants
1. Normande, 66 (L. Philipperon) 9/12. Gento des Obeaux, 673. Piriac, 714. Leapaway, 685. Forêt Vierge, 636. Halite, 68

A l'arrière-garde, n'a pas mal fini pour s'emparer de la quatrième place, en retrait des trois premiers.
Nancy dimanche 8 octobre 23 - Terrain très souple - Prix du Téléthon - Haies - Handicap de catégorie - 5 Ans et plus - 9 partants
1. Giotto des Plachis, 692. Espion de Vindecy, 66,53. Forever d'Ans, 64,5**4. Normande, 63** (M. Farcinade) 9/15. Célestin Mercury, 676. Le Zino, 62

13 BEST BOWL
2h3hAhTh(22)5h

Vite en tête, n'a pu contrer l'attaque de Great Feeling (8) au saut de la dernière haie, mais a conservé sûrement le premier accessit.
Cagnes-sur-Mer lundi 11 décembre 23 - Terrain collant - Prix de Cardiff - Haies - Handicap de catégorie - 5 Ans et plus - 12 partants
1. Great Feeling, 68,5**2. Best Bowl, 67** (J. Coyer) 15/23. Moonrise Shadow, 64,54. Château Yoghurt, 67,55. Fou du Brésil, 696. Prince d'Orage, 67,5

Animateur, a été débordé par Célestin Mercury (11) à l'entrée de la ligne d'arrivée, puis par Great Feeling (8), mais s'est courageusement relancé, préservant la troisième place.

SUR LE CHAMP...
INFO +

Les chaleurs d'entraînement

Je sais qu'ils sont chauds: M-P. Reichstein Fox Challenger (2); S. Tubiana Capivari (7); Ph. Frontero Château Yoghurt (11); D. Maughan Normande (12); C. Millière Best Bowl (13)
J'ai appris qu'ils y comptaient pas mal: Passion Racing Club Halite (3); L. Fertillet-Leray Dépende (4); Scuderia Aichner Volkov Jelois (9); H. Gorecki Zinoa (14); Y. Fouin Fou du Brésil (5); G. Codre Tonnerre de Dieu (1); S. Raffaello Joshua's Spirit (6); T. Poché Henri Gil (10)
Je les ai trouvés moins confiants que prévu: S. Dehez Fred (8)

LE JOURNAL DES COURSES

Cagnes-sur-Mer lundi 4 décembre 23 - Terrain très souple - Prix de La Tamise - Haies - Handicap de Catégorie divisé - deuxième épreuve - 5 Ans et plus - 13 partants
1. Célestin Mercury, 68,52. Great Feeling, 69,5**3. Best Bowl, 67** (J. Coyer) 45/14. Moonrise Shadow, 65,55. Château Yoghurt, 67,56. Zinoa, 69
Bien parti, a perdu progressivement des rangs et lâché en face, a été arrêté à la sortie du dernier tournant.
Lyon-Parilly dimanche 19 novembre 23 - Terrain lourd - Course de Haies d'Automne - Haies - Handicap de catégorie - 5 Ans et plus - 9 partants
1. Celestial Sands, 692. Groom Boy, 693. Invité de Marque, 68,54. Imposante d'Ainay, 685. Dandy du Seuil, 62**ARR. Best Bowl, 65** (L. Philipperon) 20/1
Toujours à l'arrière-garde, a chuté sur la dernière haie alors qu'il n'était pas menaçant.
Strasbourg samedi 11 novembre 23 - Terrain lourd - Prix Pascal Hervé - Haies - Classe 3 - 5 Ans et plus - 8 partants
1. Kenny, 692. Thequietman, 633. Maurren, 644. Boule de Flipper, 625. Silver Pomm, 65**TBE. Best Bowl, 67** (D. Ubeda) 10/1

14 ZINOA
3s6h9h(22)2s5h

Montée patiemment, a gagné des rangs en face, venant cinquième dans le tournant final, avant de poursuivre courageusement, refaisant du terrain, en retrait des deux premiers.
Cagnes-sur-Mer vendredi 8 décembre 23 - Terrain collant - Prix du Col du Puymorens - Steeple-chase - A Réclamer - 5 Ans et plus - 9 partants
1. Rasango, 692. Stetten, 68**3. Zinoa, 65** (N. Howie) 11/24. Andoins, 685. Padam, 676. Ashutor, 67
Progressivement rapprochée, est venue deuxième dans le tournant final, mais a commis une grosse faute à la dernière haie, alors qu'elle était dominée, ne pouvant se relancer par la suite.
Cagnes-sur-Mer lundi 4 décembre 23 - Terrain très souple - Prix de La Tamise - Haies - Handicap de Catégorie divisé - deuxième épreuve - 5 Ans et plus - 13 partants
1. Célestin Mercury, 68,52. Great Feeling, 69,53. Best Bowl, 674. Moonrise Shadow, 65,55. Château Yoghurt, 67,5**6. Zinoa, 69** (N. Howie) 20/1
Attentiste à mi-peloton, a vite cédé dans la ligne droite.
Fontainebleau lundi 20 novembre 23 - Terrain lourd - Prix Païute - Haies - Classe 3 - 5 Ans et plus - 11 partants
1. Gage de Réussite, 662. Le Chiffre d'Or, 683. Marvel de Cerisy, 644. Virgo Célestin, 725. The Galahad Kid, 69**9. Zinoa, 62** (B. Marchand) 74/1
Vite en action et avec Paint Prince (2) en tête en face, n'a pu le suivre dans la ligne droite, sans être menacée pour la deuxième place.
Auteuil mardi 4 octobre 22 - Terrain très souple - Prix Bison Futé - Steeple-chase - A Réclamer - 4 Ans - 6 partants
1. Paint Prince, 70**2. Zinoa, 67** (N. Howie) 9/13. I Love You Sivola, 674. Great Feeling, 69TBE. My Lovely Passion, 65TBE. Saturne Nonantais, 70

Mercredi à CAGNES-SUR-MER - R1 Terrain : très souple 06h30

1 Prix Goodea - 11 Pts.
Haies - 3300m - Classe 4 - 35.000e - 07h00
Mini Multi · Trio · Couplé

N°	CHEVAUX		Poids	S.A	Jockeys	Entraîneurs	Musique	GAINS
1	ASTALAVISTA		68	H3	N. Howie	M. Seror	3h4h	7.900
2	BLAS		67	H3	N. Gauffenic	D. Windrif	6h4h4p9p3p	31.790
3	SOLOMON SEAL		65	H3	T. Andrieux	Y. Fouin	4h11h8p	3.150
4	HARGNAR		64	H3	J. Coyer	H. Merienne	3h8h	4.550
5	ZILRAK		67	H3	T. Beaurain	P&J.L. Butel & Beaunez	4h6p3p7p3p	32.165
6	NEMO LISES		67	H3	B. Claudic	J. Merienne	10h3hJp	4.810
7	KING SAINT		63	H3	N. Ferreira	S. Dehez	10h4h	4.770
8	RULE OF THUMB		64	H3	C. Poincot	P. Adda & F. Renaut	5h6h8p11p8p	3.165
9	PACIFIQUE WAVE		66	H3	D. Ubeda	M. Pitart	9h	
10	GEMILL		63	H3	K. Ouvrier	Y. Fouin	8hAh	
11	DREAM RIQUE	⓿	63	H3	R. Law-Eadie	F. Bellemère	7h6h11h8hJh	2.475

Nos préférés : 4 - 5 - 1 - 3 - 8 - 2

2 Prix des Pays de la Loire - 14 Pts.
Haies - 4000m - A Réclamer - 20.000e - 07h35
2sur4 · Multi

N°	CHEVAUX		Poids	S.A	Jockeys	Entraîneurs	Musique	GAINS
1	MATNIGHT	⓿	71	H4	J. Coyer	P&J.L. Butel & Beaunez	10hAs1h8h9h	90.865
2	LUNA THE GREAT		68	F4	N. Ferreira	S. Dehez	1h5p12p7p6p	70.450
3	BLACK TRACK		66	H4	Mlle S. Gastout	Rob. Collet	Ah17p10pAh9h	62.155
4	MELTEM		67	H4	Mlle L. Suisse	H. Merienne	Ah10p3p	1.275
5	PRINCESSEZERO HAS		66	F4	J-B. Breton	J-R. Breton	5hAh9hJh(22)4h	6.345
6	GREENSCAPE	⓿	68	F4	N. Howie	D. Windrif	2h7h5h6h4h	29.601
7	TIGRESS DARGENT		69	F4	D. Ubeda	M. Pitart	Ah6h9h6h(22)3s	37.445
8	KANOUMA JELOIS		66	F4	K. Ouvrier	Y. Fouin	4h4h4hTs7h	21.870
9	JAZZ MOON	⊗	66	H4	A. Pageot	J. Merienne	JsJs2h1h1h	35.865
10	ARAZZO	⓿1	68	H4	A. Gautron	A. Acker	9h5h4hAh7h	30.428
11	JAY SMART	⓿	68	H4	B. Claudic	S. Foucher	8h	
12	LIGHT AHEAD		65	H4	R. Law-Eadie	F. Bellemère	AsAhAh(22)Ah12h	
13	IN MY MIND		66	F4	A. Renard	A. Acker	5h4h2hAh8h	35.705
14	GREENTA	⓿1	63	F4	Q. Jacob	M. Pitart	10h8h5h5hTh	2.750

Nos préférés : 2 - 5 - 8 - 1 - 9 - 13 - 6

3 Prix de l'Aquitaine - 8 Pts.
Steeple - 3700m - Classe 3 - 37.000e - 08h10
Trio · Couplé

N°	CHEVAUX		Poids	S.A	Jockeys	Entraîneurs	Musique	GAINS
1	KLOVIS DES MOTTES		69	H3	A. Gautron	D. Windrif	Jh1sAh7h5p	10.910
2	MOON OF THE GLADE		67	H3	Q. Jacob	M. Pitart	8sDér.s1s4h4h	15.470
3	GATSBY POWER		65	H3	N. Ferreira	S. Dehez	2s5h6h4hJh	11.040
4	ALGAJUST	⊗	66	H3	T. Andrieux	Y. Fouin	1hAs1hDisth6h	21.940
5	LUCIANO MONTORIO		63	H3	A. Chesneau	Y. Fouin	5h7h6p	2.220
6	KAISER DE SIVOLA		66	H3	N. Gauffenic	N.George & A.Zetterholm	3h2h9h7h3h	17.035
7	YUTU		66	H3	B. Claudic	S. Foucher	6h6h1h4pAh	21.030
8	GOLDROSCHEN		63	F3	N. Howie	D. Windrif	1h4h2p1p4p	30.865

Nos préférés : 4 - 6 - 5 - 8 - 7

5 Prix du Cap Camarat - 10 Pts.
Haies - 3400m - - Handicap Réf: +12 - 46.000e - 09h30
Mini Multi · Trio · Couplé

N°	CHEVAUX		Poids	S.A	Jockeys	Entraîneurs	Musique	GAINS
1	FIRST POLAR	⓿	68	H3	C. Poincot	P&J.L. Butel & Beaunez	3hAsAh6h1h	29.620
2	KAPRILIA		67	F3	Mlle S. Boulet	M. Seror	5s4s1s2sAh	68.430
3	BLISSIMO		70	H3	N. Gauffenic	N.George & A.Zetterholm	2h2h3h6h1h	24.470
4	KEL STORY	⓿	70	H3	T. Beaurain	H. Merienne	8h9sAh3h1h	23.965
5	FIMIBLUE	⓿	67	F3	J. Coyer	H. Merienne	3sAsAhAh1h	26.630
6	PEARL DOCTOR		67	H3	A. Pageot	P. Adda & F. Renaut	2h3hJh2h9p	35.020
7	SPEED DE CERISY		68	F3	N. Howie	D. Windrif	1hDér.h8h6h4h	30.480
8	KAPCHOUNIKA		65	F3	T. Andrieux	Y. Fouin	2s2h3h2h3s	31.540
9	UNIVERSAL WIND		67	H3	D. Ubeda	M. Pitart	3h2h9hAh9p	12.100
10	KARAMELO		65	H3	Mlle C. Prichard	Mlle G. Menato	8hAhAh3h	2.990

Nos préférés : 6 - 9 - 3 - 8 - 2 - 5

6 Prix Henri Véran - 14 Pts.
Haies - 4000m - - Handicap Réf: +21,5; +23,5 - 42.000e - 10h05
2sur4 · Multi

N°	CHEVAUX		Poids	S.A	Jockeys	Entraîneurs	Musique	GAINS
1	DAYS DREAM		70	F7	T. Andrieux	Y. Fouin	2s8h5h4s3h	128.945
2	MOONRISE SHADOW		68	H5	R. Poincot	S. Dehez	3h4h3p8p10p	39.595
3	ANDOINS	⓿	69	H8	O. Ryzhak	J. Vana Jr	2h4s2s5sTs	90.480
4	ECLAIR DE VATI	⓿	70,5	H5	D. Thomas	T. Poché	8h7h1p10p10p	40.525
5	INVENTIF	⊗	67,5	H5	B. Morel	Y. Fouin	Ah9hAhAh(22)6h	5.340
6	INVINCIBLE POWER	⊗	71,5	H5	N. Gauffenic	S. Dehez	3sAh7s12h5s	39.150
7	HANNALISA	⓿	68	F6	Mlle L. Suisse	M. Pitart	6s4sAs4s(22)Js	45.085
8	GRAZANO	⓿	66,5	H7	S. Just	T. Poché	3h5s7h16p9p	125.710
9	ZILCOVER	⓿	65,5	H4	C. Poincot	P&J.L. Butel & Beaunez	7h10h8h3h5h	14.180
10	HIBIZA DE NIEL		68,5	H6	C. Smeulders	T. Poché	7h8h9hRps8s	22.045
11	AMERICAN POWER		66,5	H6	A. Davodi	T. Poché	5sAh8s8h3s	15.895
12	IGLOO IGLOO	⓿	65,5	H5	C. Bouttier	J-R. Breton	4h9h8h3s6h	20.155
13	HAUT DE FORME	⊗	67,5	H6	A. Gautron	T. Poché	9h3hAh7hAs	35.385
14	BOULE DE FLIPPER		66,5	F7	N. Howie	A. Acker	10hAhTh4h(21)Ah	21.280

Nos préférés : 2 - 3 - 8 - 1 - 12 - 6 - 4

7 Prix de la Vendée - 9 Pts.
Steeple - 4200m - - Handicap Réf: +16 - 46.000e - 10h40
Trio · Couplé

N°	CHEVAUX		Poids	S.A	Jockeys	Entraîneurs	Musique	GAINS
1	AFFORTUNATO		68	H7	N. Ferreira	S. Dehez	4s3s2s10h6h	149.035
2	MISS HIMALAYA		69	F5	Mlle L. Suisse	M. Pitart	TsAh1h3h2h	89.775
3	DIABLE D'AUTEUIL	⓿	70	H7	D. Thomas	T. Poché	7s5h5hAh4h	87.495
4	JOLYMIN		70	H5	N. Gauffenic	H. Merienne	JsAs2s7sAh	41.835
5	RASANGO	⓿	69,5	H12	G. Ré	R. Bertin	1s4h4h14h6h	450.022
6	SPES ENERGICALL		67	F6	N. Howie	M. Seror	1s5h4h2h2s	114.143
7	HELLENA		64,5	F6	J. Coyer	S. Foucher	1h6s5h1s6s	117.995
8	PRINCE D'ORAGE		66,5	H8	J. Kratochvil	J. Vana Jr	6h8h5s4c2h	107.613
9	PADAM	⓿	62	H5	E. Bonnet	P&J.L. Butel & Beaunez	5s7c4cAh5h	10.885

Nos préférés : 1 - 6 - 7 - 5 - 3

8 Prix de la Picardie - 11 Pts.
Haies - 4000m - Listed - Handicap Réf: +6,5; +8,5 - 110.000e - 11h15
Pick 5

N°	CHEVAUX		Poids	S.A	Jockeys	Entraîneurs	Musique	GAINS
1	CIRANO DE PAIL		72	H10	J-B. Breton	J-R. Breton	1h4h12hAsAh	290.600
2	IBAN ROQUE		66,5	H5	N. Gauffenic	J. Merienne	2h11h2h4s(22)7h	138.725
3	ROCK AND ROLL		66	H5	C. Smeulders	M. Seror	4h6h5h5h4h	229.240
4	FIRST DREAM	⓿	66	H4	T. Beaurain	H. Merienne	1h8h7h6h6h	63.720
5	INSPACE		66	H5	D. Ubeda	M. Pitart	1h3h(22)13h2s2h	49.920
6	MAMIX'S PASSION		65,5	H4	G. Meunier	Y. Fouin	2h2h4h3h5h	138.420
7	DESIRE FOR EVER		65,5	F5	D. Thomas	T. Poché	2h1h3p3p(22)2s	61.760
8	GILOU CAT	⊗	65	H7	G. Ré	E. Grall	3h1h(22)3p4h1p	138.155
9	LORD DRAGON	⓿	64,5	H7	J. Bartos	J. Vana Jr	1s4s1s3h3h	162.279
10	LE ROI DAVID		63,5	H4	N. Howie	M. Seror	4h5s10h6h4h	126.370
11	KING OF RUN		63	H8	A. Chesneau	Y. Fouin	3h8h7h4h9h	339.700

Nos préférés : 6 - 2 - 7 - 4 - 1 - 10 - 3 - 5

Intention de déferrer : Ⓐ des antérieurs, Ⓟ des postérieurs, ④ des antérieurs et postérieurs. / 1 pour la 1er fois.
Portera des œillères : ⊗. Portera des œillères australiennes : , ⓿ / 1 pour la 1er fois.

Mercredi à PONTCHÂTEAU - R2 Bon Terrain 06h20

1 Prix de la Forêt du Gâvre - 10 Pts.
Monté - 2800m - Course F - 20.000e - 06h42
Mini Multi · Trio · Couplé

N°	CHEVAUX		Dist.	S.A	Jockeys		Entraîneurs	Musique	GAINS
1	IBERIADE		2800	F5	J. Balu	63	D. Lizée	Da(22)Da	
2	IZO UP STAR	④	2800	H5	Mlle L. Girouard	55	J. Girouard	9a9m12a3a9a	14.660
3	INDIGO DE LA MOIRE	④	2800	H5	Mlle A. Barthélemy	65	R. Corbin	2mDmDmDm9m	21.870
4	IVOIRE D'ECHAL		2800	H5	Mlle L. Fauchon	65	G. Beaufils	6a9a9m12a(r)Da	23.730
5	IVANHOÉ JARZÉEN	Ⓟ	2800	H5	A. André	65	A. André	9mDa10m1m2m	24.100
6	JORPHEA D'ESPOIR		2825	F4	Mme A. Constantin	61	M. Constantin	5m4m10a4m2m	40.995
7	JAZZ IN JEEP	Ⓟ	2825	H4	B. Rochard	63	J. Dubreil	3a5a13aDaDm	42.930
8	JADE DU PARC	④	2825	F4	C. Frecelle	61	P. Lecellier	6m2m2m4m6m	44.150
9	JET GIRL	④	2825	F4	F. Desmigneux	61	P. Lecellier	3m1aDa8aDa	48.280
10	JOLLITY GABY		2825	F4	Christ. Corbineau	61	C. Bedel	Dm3mDmDm11a	49.200

Nos préférés : 9 - 7 - 8 - 10 - 3 - 5

2 Prix Loïc Moutiez - 12 Pts.
Attelé - 2200m - Course E - 19.500e - 07h17
Mini Multi · Trio · Couplé

N°	CHEVAUX		Dist.	S.A	Drivers	Entraîneurs	Musique	GAINS
1	KARUKERA D'OR		2200	F3	A. Angot	B. Gulbransen	inédite	
2	KUZCOTOPIA		2200	F3	J. Leroulley	J. Leroulley	Da	
3	KINGA		2200	F3	M. Abrivard	M. Abrivard	5a	650
4	KARLA STYLE		2200	F3	F-P. Berthault	F-P. Berthault	9a10a11a1a5a	6.625
5	KALINE D'ARDENNES		2200	F3	L-J. Legros	J-M. Legros	1a3a	7.670
6	KIMBAPPE DU POTO		2200	H3	O. Potier	O. Potier	8a8a2a10a4a	7.740
7	KOQUIN D'AMOUR		2200	H3	A. Hubert	A. Hubert	7a4a1a5a	7.925
8	KILLER DE MILLAC		2200	H3	P. Jannier	P. Jannier	4a4a7a5a4a	8.790
9	KUNDERA D'ALOUETTE		2200	F3	G. Gelormini	A. Chavatte	1a2a8aDa	9.100
10	KHEOPS D'HAMELINE		2200	H3	J. Lehericey	J-P. Marmion	Da2a1a	9.600
11	KERNEZIA DU CORTA		2200	F3	B. Rochard	M. Mottier	7a2a3aDm4m	10.200
12	KROSSBLADE		2200	F3	N. Pacha	N. Pacha	10a1a4a4a2a	11.220

Nos préférés : 9 - 10 - 3 - 11 - 5 - 7

3 Prix des Supporters - 16 Pts.
Attelé - 2800m - Course E - Apprentis et lads-jockeys - 20.000e - 07h52
2sur4 · Multi

N°	CHEVAUX		Dist.	S.A	Drivers	Entraîneurs	Musique	GAINS
1	HAUGAIN	④	2800	H6	N. Rousseau	S. Rousseau	5a7a7a6a2a	40.510
2	HOUSTON DE CUIGNY		2800	H6	A. Mallet	C. Dreux	1aDaDa(22)11mDa	40.850
3	HARLANN DU TEMPLE	④	2800	H6	M. Maignan	R. Joly	4a3a5a3a3a	50.670
4	HENAO DE VICTHI	Ⓟ	2800	H6	T. Raffin	G. Houel	7a5a7a6a2a	55.295
5	HEART DU CHÊNE		2800	H6	E. Cive	A. Hénard	7a0aDaDa5a	57.790
6	HERZOG D'HAVAROCHE		2800	H6	Mme L. Deshaies	S. Deshaies	14a3a8a4a8a	57.930
7	HIPPONY BOURGEOISE		2800	F6	R. Demas	M. Lebrec	3a1a1a2a6a	58.275
8	HECTOR DU MINON		2800	H6	Mlle D. Dieudegard	G. Lefebvre	Da1a12a10a8a	58.475
9	HENZO D'ARC	④	2800	H6	Y. Julien	A. De Jésus	1a9a2a7a3a	58.630
10	HELSINKI GIRL	④	2825	F6	A-J. David	Y. Dreux	6aDa7a11aDa	100.335
11	HIVER D'AUTHISE		2825	H6	J-B. Lelièvre	S. Prioul	3a3aDa9a9a	106.290
12	HAURORE	Ⓐ	2825	F6	T. Lebrec	Q. Lepennetier	11a3a6a1a3a	111.615
13	HAIKIDO	Ⓐ	2825	H6	J-C. Beaufils	G. Beaufils	10a6a4a4a9a	113.065
14	HIGOR DAIRPET	④	2825	H6	Mlle A. Legorgeu	Mme A-F. Donati-Marcillac	10a4a3a5a5a	115.240
15	HANUGAN	Ⓐ	2825	M6	Mlle E. Lacomblez	S. Provoost	11a10a6a15a9a	115.265
16	HIZIA MARANDAISE	Ⓟ	2825	F6	Mlle F. Rabeau	R. Joly	2a5a2a1a4a	117.890

Nos préférés : 9 - 16 - 7 - 11 - 10 - 8 - 3

4 Prix Loïc Seroux - 12 Pts.
Monté - 2800m - Course E - 29.000e - 08h27
Mini Multi · Trio · Couplé

N°	CHEVAUX		Dist.	S.A	Jockeys		Entraîneurs	Musique	GAINS
1	GULLIVER DES BOIS	④	2800	H7	Christ. Corbineau	65	P. Sorais	1m9aDa(r)(22)DmDm	53.800
2	GOAL DE LA MORTRIE	Ⓟ	2800	H7	A. André	65	A. André	Dm11m3m0mDm	57.080
3	GUYLAIN DE MAI	Ⓐ	2800	H7	Mlle E. Lacomblez	55	S. Provoost	4a3a5a10a0a	95.495
4	GLORIA DE CENTULE	Ⓐ	2800	F7	J. Balu	65	S. Marmion	5mDm2m4m6m	99.160
5	FAKIR DU LEVANT	④	2800	H8	A. Angot	65	D. Béthouart	12mDa9m9m(22)7m	105.210
6	ELOGE DE LARA	④	2800	H9	E. De Jésus	65	A. Pereira	Dm10mDa4a16a	109.635
7	DON JUAN DE MOËRES	④	2825	H10	T. Raffin	55	C. Jean	11a6m8m10m5m	147.833
8	HAWAI RIVER		2825	F6	C. Frecelle	65	P-L. Desaunette	4m2m1mDm4m	181.550
9	HIS DREAM DE CAHOT	Ⓟ	2825	H6	A. Barrier	65	P.Edou. Mary	8mDm2m7m10a	184.170
10	GO GO GIGI	④	2825	F7	F. Desmigneux	65	J-L. Labigne	5m6m1m2m4a	186.450
11	HOPIUM	④	2825	H6	B. Rochard	65	B. Goetz	3m1m5m12a8a	190.200
12	DIEGO DECOULGENS		2825	H10	Mlle C. Schotter	55	Y. Hurel	4m8m6Dm3a7m	199.710

Nos préférés : 8 - 9 - 11 - 1 - 10 - 4

5 Prix de la Société des Courses de Carhaix - 17 Pts.
Attelé - 2800m - Course E - 23.000e - 09h12
2sur4 · Multi

N°	CHEVAUX		Dist.	S.A	Drivers	Entraîneurs	Musique	GAINS
1	HOLLYWOOD BOND	Ⓐ	2800	H6	E. De Jésus	A. De Jésus	Da4aDa1a7a	73.005
2	HEGEMONICO	Ⓟ	2800	M6	Mlle E. Karlen	M. Monaco	1a2a6aDa10a	73.980
3	GALATA		2800	F7	A. Collette	X. Forget	4a1a6a2aDa	74.380
4	GALAXIE DU PARC		2800	F7	A. Thomas	D. Lizée	11a8m5a4aDa	74.515
5	HAMILTON DU LUPIN		2800	H6	M. Maignan	J-P. Marmion	Da2a1a3a4a	75.230
6	HAVE DREAM BEYLEV	④	2800	H6	E. Raffin	C. Cuiller	5a0a4a3a2a	75.480
7	HAPPIE DE FAVEROL		2800	F6	N. Raimbeaux	N. Raimbeaux	5a1a4a8a6a	75.755
8	HENDAMA	④	2800	F6	G. Gelormini	A. Chavatte	2a6a4m10a4a	75.775
9	HERMÈS DE BELHÈME	④	2800	H6	K. Busnel	K. Busnel	11aDa16aDa8a	75.930
10	HAYRTON MAGIC	④	2800	H6	Aur. Desmarres	G. Lefrou	Da2a8m8m8a	76.940
11	GHOST OF FASHION		2800	H7	Mlle S. Auvrai	B-R. Plaire	6a5a14a3a4a	77.285
12	HAUCKLAND		2800	H6	M. Abrivard	Mlle A. Michel	4a3a7aDaDa	77.300
13	HUDSON BAIE	④	2825	F6	A. Barrier	D. Chevrier	5a9a2a9aDa	119.230
14	GABIN DU MESNIL	④	2825	H7	B. Rochard	E. Lelièvre	3a5a14aDa12a	127.060
15	HAUTE CÔTE DE NUIT	Ⓟ	2825	F6	J-B. Lelièvre	E. Lelièvre	6a2a4a1a10a	129.780
16	HAMLET DU VIVIER		2825	H6	D. Couvreux	J-S. Cormy	8a15aDa8a9a	134.200
17	HOLD THE LINE	Ⓟ	2825	H6	E. Lelièvre	E. Lelièvre	12a5a2m4a3a	141.270

Nos préférés : 6 - 8 - 15 - 14 - 12 - 17 - 13

6 Prix Etablissement Dubourg Herbignac - 14 Pts.
Attelé - 2800m - Course F - 17.500e - 09h47
2sur4 · Multi

N°	CHEVAUX		Dist.	S.A	Drivers	Entraîneurs	Musique	GAINS
1	JOLIE MÔME CHIC		2800	F4	A. Popot	J-F. Popot	1a2aDm8a11a	20.105
2	JOKER DE MARZY	Ⓟ	2800	H4	A. Thomas	A. Thomas	Da6a3a2a1a	21.170
3	JOKER DU DOLLAR	Ⓟ	2800	H4	C. Testard	M. Bézier	5a8aDa6a4a	21.180
4	JOJO DU DANCING	④	2800	H4	C. Guillon	J-F. Senet	6a2a5m4mDa	22.665
5	JUSTE SAMBA	④	2800	F4	L-J. Legros	J-M. Legros	1a9a1a8a3a	22.950
6	JOLIE ROMANCE	④	2800	F4	B. Rochard	J. Baudron	Da1a4a5a3a	23.425
7	JUNON MESLOISE		2800	F4	E. Cive	P. Belloche	12a5aDaDaDa	23.890
8	JALIKA ROUSSETIÈRE	Ⓟ	2800	F4	A. Hubert	A. Hubert	3a5a8a2aDa	24.015
9	JOYAUX DE REUX		2800	M4	M. Abrivard	M. Abrivard	1aDa3a1aDa	24.095
10	JUMBO DU DOME	Ⓟ	2800	H4	G. Gelormini	P. Daugeard	6a3a4a3a5a	24.110
11	JAZZ DE BERCÉ	Ⓟ	2800	H4	D. Lizée	D. Lizée	2a4a5a4a5a	24.140
12	JASPER'S WAY	④	2800	H4	A. Barrier	B. Carpentier	9a7a6aDa3a	24.355
13	JUNE DU CHÂTAULT		2800	F4	G. D'Haenens	D. Locqueneux	11a(r)(22)1a5a8a2a	24.450
14	JINGALO BABEL	④	2800	H4	J. Melis Macias	J. Niskanen	3aDa5a2a9a	24.470

Nos préférés : 9 - 6 - 14 - 1 - 2 - 5 - 12

7 Prix de la Société des Courses de Maure-de-Bretagne - 14 Pts.
Attelé - 2800m - Course E - 23.000e - 10h22
2sur4 · Multi

N°	CHEVAUX		Dist.	S.A	Drivers	Entraîneurs	Musique	GAINS
1	IFF LOUZÉEN		2800	H5	O. Potier	O. Potier	10a2a7a10a11a	46.420
2	JAPANESE SUN	④	2800	H4	A. Pereira	A. Pereira	14aDm5aDaDm	48.030
3	JUST A COUET		2800	H4	A. Hubert	A. Hubert	3aDa1a1a1a	49.825
4	JUSTICIA GLAM		2800	F4	H. Sionneau	H. Sionneau	6a6a9aDa10a	53.030
5	JO DIBAH	Ⓟ	2800	M4	S. Rousselle	S. Rousselle	Da10a1a3a2a	54.300
6	JEWEL HEMSSON	Ⓟ	2800	H4	A. Collette	B. Kovacevic	1a6a3a7a7a	56.535
7	JIGOVE	Ⓟ	2800	M4	D. Béthouart	D. Béthouart	6aDa3Da3a1a	58.370
8	JOCKSTRAP	Ⓟ	2800	H4	G. Gelormini	J. Niskanen	DaDaDa10aDa	58.850
9	JOYEUX MESLOIS		2800	H4	E. Cive	P. Belloche	12aDa12a(22)Da8a	59.290
10	JOEY DU NOYER		2800	H4	C. Guillon	T. Raffegeau	11a3a9a3a12a	59.330
11	JOYAU DE MORTRÉE	④	2800	H4	K. Leblanc	F. Leblanc	5aDaDm3aDa	61.070
12	JIPET DE CRÉPIN		2800	H4	E. Raffin	S. Ernault	2a2m1a3a1a	62.150
13	IDÉAL RÂNAIS	Ⓟ	2800	H5	B. Rochard	A-P. Grimault	7a6aDa1a1a	62.630
14	JEALOUSY QUEEN	Ⓟ	2800	F4	M. Abrivard	A. Buisson	11aDa7a14aDa	62.770

Nos préférés : 12 - 5 - 13 - 11 - 14 - 3 - 6

8 Grand Prix «ParisTurf» - 18 Pts.
Attelé - 2800m - Course D - 33.000e - 10h57
2sur4 · Multi

N°	CHEVAUX		Dist.	S.A	Drivers	Entraîneurs	Musique	GAINS
1	ELCAPO	④	2800	H9	Y. Dousset	Y. Dousset	2a5a2a2a1a	120.200
2	FRENCHY BERRY	④	2800	H8	D-M. Olivier	D-M. Olivier	11a1aDa10a2a	121.010
3	GOLD D'ALOUETTE		2800	H7	G. Gelormini	A. Chavatte	4aDa4a1a2a	121.010
4	EMIR SPEEDHYCAT	④	2800	H9	V. Marquez	V. Marquez	13aDa9a6a13a	121.270
5	EDEN DE LA MOIRE	④	2800	H9	R. Corbin	R. Corbin	11a12a(r)(22)10a2aDa	121.840
6	FOLCO'S BLUES	Ⓟ	2800	H8	M. Legros	B. Marie	2aDa2aDa4a	122.040
7	GUELIZ	Ⓟ	2800	H7	M. Abrivard	T. Radoux	12aDa9a10a5a	123.350
8	GAGNEUR		2800	H7	F. Gence	F. Gence	10aDa10a4a5a	124.460
9	GAUCHO DE LA NOUE		2800	H7	O. Raffin	C. Petitdidier	2m2a4a17a7a	124.530
10	GALAGO DU CADRAN	Ⓟ	2825	H7	F. Lamare	F. Lamare	10a8a6a1a6a	220.410
11	EGINE PRÉCIEUSE	Ⓐ	2825	F9	C. Hamel	C. Hamel	11a10a11a8a6Da	227.930
12	FUSÉE DES VAUX	④	2825	F8	J-M. Legros	J-M. Legros	5a4a8a4a4a	230.970
13	GALANT GALAA	④	2825	H7	B. Rochard	B. Goetz	6a5a9aDa9a	232.695
14	DOLLAR BABY	Ⓐ	2825	H10	L-J. Legros	J-M. Legros	Dm6m3m3m2m	237.330
15	FALCO DU DOUET	Ⓟ	2825	M8	A. Collette	B. Kovacevic	14a11a3a2a10a	241.870
16	ENZO DU KLAU	④	2825	H9	A. Dollion	A. Dollion	2a4a3a1a1a	242.820
17	FILOU DE CHARDET	④	2825	H8	A. Barrier	P. Daugeard	7a9aDa6a14a	243.350
18	GABELOU CARISAIE	Ⓟ	2825	H7	E. Raffin	J-E. Thuet	4a5a3a3a1a	248.150

Nos préférés : 18 - 9 - 16 - 17 - 13 - 7 - 2

Intention de déferrer : Ⓐ des antérieurs, Ⓟ des postérieurs, ④ des antérieurs et postérieurs. / 1 pour la 1er fois.
Portera des œillères : ⊗. Portera des œillères australiennes : , ⓿ / 1 pour la 1er fois.

LE JOURNAL DES COURSES

Mercredi à CABOURG - R3 11h10

1 Prix des Pélargonium - 16 Pts.
Attelé - 2750m - Course E - 22.000e - 11h33 — 2sur4 / Multi

N°	CHEVAUX	Déf.	Dist.	S.A	Drivers	Entraîneurs	Musique	GAINS
1	KID DE GUINETTE		2750	H3	S. Hardy	S. Hardy	7a 5a Da 3a 6a	2.720
2	KNOX JENILOU		2750	M3	Y. Lebourgeois	L. Baudron	3a Da 4a	2.860
3	KOBE EIGHT		2750	H3	J. Raffestin	J. Raffestin	3a 4a Da Da Dm	3.140
4	KEROS DU BAS BOSQ		2750	H3	F. Lecanu	S. Provoost	5a 2a 5a Da 10a	4.250
5	KARLITO DU DOUET		2750	H3	P. Ollitrault	B. Kovacevic	2a 4a Da Aa Da	4.940
6	KOWEIT		2750	H3	J-W. Hallais	J-W. Hallais	Da 3a Da 2a Da	5.060
7	KADOR DÉLO		2750	H3	M. Bouchez	M. Bouchez	2a 3a	5.070
8	KING BOLD		2750	H3	F. Lagadeuc	S. Guarato	6a Da 6a Da 2a	5.395
9	KINDER DANOVER		2750	M3	A. Randon	S. Provoost	Da Da Da 1a 8a	5.530
10	KENZO TO LIVE		2750	H3	M. Coignard	T. Borderie	7a 7a 1a Da	5.660
11	KADOR DES TITHAIS		2750	H3	S. Ernault	S. Marmion	8a 1a	5.850
12	KOKA RIGHT		2750	H3	E. Szirmay	E. Szirmay	9a 5a 5a 8a 8a	5.920
13	KALOU D'IROISE		2775	H3	C. Lebissonnais	S. Provoost	7a 1a 3a Da 4a	10.410
14	KERLAZ D'AVE		2775	H3	P-C. Jean	S. Provoost	1a 1a Da Da 4a	15.360
15	KEOPS DU BUHOT		2775	H3	J. Gosselin	J. Gosselin	3a 1a 1a	15.875
16	KIYOUNI		2775	M3	T. Juranville	Thierry Duvaldestin	7a Da 1a 1a	15.875

Nos préférés : 2 - 8 - 3 - 6 - 11 - 10 - 4

2 Prix de Thiberville - 16 Ptes.
Attelé - 2750m - Course F - 19.500e - 12h08 — 2sur4 / Multi

N°	CHEVAUX	Déf.	Dist.	S.A	Drivers	Entraîneurs	Musique	GAINS
1	JEZABEL DAIRPET		2750	F4	G. Baudouin	Alain Ternisien	5m 10a (r) 8a 7a 6a	3.765
2	JENNY DES MONTS		2750	F4	M. Bouchez	M. Bouchez	4a 7a 5a 7a 4a	6.480
3	JAMAICA PIYA		2750	F4	T. Le Beller	Mme Nat. Viel-Pierre	Da (22) Da Da 1a 5a	10.390
4	JOLIE PLANTE	4	2750	F4	S. Ernault	M. Bouchez	9a 7a Da 5a Da	10.525
5	JISSY DU CAP VERT		2750	F4	F. Andrieu	F. Andrieu	9a Da 3a 5a 2a	10.735
6	JOLIE VIVA		2750	F4	C. Clin	C. Clin	7a 3a Da Da 2a	18.190
7	JALOGNY	4	2750	F4	C. Terry	N. Lemétayer	1a 5a 2a 4a Da	19.900
8	JOSY DES LANDES		2750	F4	S. Hardy	S. Hardy	Da Da 3a 2a Da	19.900
9	JUSTE APRÈS		2750	F4	R. Breton	R. Breton	Da Dm 10a 11a 9a	20.070
10	JULIA DE PIENCOURT	P	2750	F4	A. Randon	A. Randon	Dm 11a 10a 7a Da	21.110
11	JAKA DU RUEL		2750	F4	A-G. Maillard	A-G. Maillard	2a 7a Da 1a 1a	21.820
12	JOLIE AMARLOUICA		2750	F4	J-P. Guibout	J-P. Guibout	Da 4a 6a 4a 7a	22.630
13	JEEP DE DALINE	4	2750	F4	F. Lagadeuc	Gregory Martens	3a 7a 2a 6a 9a	22.920
14	JUST IN LOVE	P	2750	F4	J-Ph. Dubois	Ph. Moulin	6a 6a 4a 7a 4a	23.650
15	JEUNE IMPÉRATRICE	4	2750	F4	F. Lecanu	S. Leblond	4a 1a 5a 2a 8a	23.895
16	JOYCE D'YVI		2750	F4	A. Rebèche	S. Meunier	10a 5a 7a 6a 3a	23.915

Nos préférés : 11 - 13 - 14 - 15 - 8 - 7 - 12

3 Prix des Aristoloches - 16 Pts.
Attelé - 2750m - Course F - 19.500e - 12h43 — 2sur4 / Multi

N°	CHEVAUX	Déf.	Dist.	S.A	Drivers	Entraîneurs	Musique	GAINS
1	JIJI DOUZOU		2750	H4	C. Petrement	C. Petrement	9a 4a 3a 5a Da	14.950
2	JOUEUR		2750	H4	Y-J. Le Bezvoet	Y-J. Le Bezvoet	6a 9a 1a 2a 6a	15.890
3	JERICO BADREC	4	2750	H4	L. Balu	F. Lindrec	2a Dm 2a 9a Da	16.400
4	JOKER BODENSÉE		2750	H4	J-L. Carpon	J-L. Carpon	1a Da 6a Da 4a	16.605
5	JAGUAR DE GINAI		2750	H4	Mlle C. Chéradame	Mlle C. Chéradame	3a 4a 5a 3a 8a	19.210
6	JOKER CLASS	4	2750	H4	S. Olivier	P. Daugeard	7a 3a 4a Dm Da	19.300
7	JOSELITO DELADOU	A	2750	H4	P. Houel	Mme V. Moquet	4a 8a 9a 9a 5a	19.800
8	JOKER DU MATCH	4	2750	H4	J-E. Le Bec	J-E. Le Bec	Dm 3a 7a 3a 4a	21.085
9	JASTAR		2750	H4	R. Lamy	Y. Docquin	4a 10a Da 2a 2a	21.220
10	JACK SPARROW GÉPÉ		2750	H4	Mlle N. Hardy	S. Hardy	4a 8a 5a 7a 4a	21.640
11	JOHN MAGIC	4[1]	2750	H4	F. Joseph	F. Joseph	10a 10a Da 8a Da	22.490
12	JEWELKIM		2750	H4	Y. Lebourgeois	L. Peschet	5a 3a 6a Da Da	22.705
13	JOYEUX CORDIÈRE		2750	H4	Christ. Corbineau	C. Bedel	2a 1a 2a 2a 4a	23.015
14	JULIO DES LANDES	4	2750	H4	S. Hardy	S. Hardy	8a Dm Da 2a 8a	23.210
15	JACK RUSSELL		2750	H4	A. Rebèche	S. Meunier	Da 2a 4a 6m (22) 9a	23.630
16	JALANSKI	4	2750	H4	A-G. Maillard	A-G. Maillard	1a 5a 1a 4a Da	23.830

Nos préférés : 12 - 11 - 16 - 9 - 13 - 14 - 8

4 Prix des Cinéraires - 16 Pts.
Attelé - 2750m - Course F - 23.000e - 13h18 — 2sur4 / Multi

N°	CHEVAUX	Déf.	Dist.	S.A	Drivers	Entraîneurs	Musique	GAINS
1	IGOR DES LANDES	A	2750	H5	Mlle N. Hardy	S. Hardy	13a 12a 6a Da 9a	17.510
2	IRLANDO D'OR	4	2750	H5	S. Hardy	S. Hardy	10a 7a 6a 4a Da	20.895
3	I LOVE JAM		2750	H5	A. Marie	J. Jamault	5a 10a Da Da 2a	25.305
4	IQUEM DANOVER	A	2750	H5	P-C. Jean	S. Provoost	0a Da 8a 8a 1a	26.265
5	ILUZIO DE BUCY	P	2750	H5	T. Calo	J-M. Guillotte	10a Da Da 7a 15a	28.880
6	INFINI LE FOL	4	2750	H5	H. Marie	Ph. Marie	9a 4a 5a 3a 9a	29.190
7	IDO MENDY	4	2750	H5	P. Cimarosti	P. Cimarosti	3a 6a Da 10a Da	30.160
8	ITON DES LANDES	P	2750	H5	B. Hardy	S. Hardy	11a 5a 2a 10a 8a	30.535
9	ICE DREAM ROYAL	4	2750	H5	F. Lagadeuc	G. Moinon	7a Da Da 10a 4a	32.010
10	INO PURPLE	4	2750	H5	R. Joly	R. Joly	9a 3a 15a 5a 6a	32.910
11	IRWIN STAR	4	2750	H5	Y. Lebourgeois	B. Gontier	1a 7a 3a 2a 8a	33.385
12	ISARIC		2775	H5	M. Lebrec	M. Lebrec	8a 4a 2a 4a 4a	46.235
13	ILLINOIS		2775	H5	J-W. Hallais	J-W. Hallais	8a 10a 14a Da 2a	52.900
14	INCA		2775	H5	V. Lebarque	V. Lebarque	8a 7a 1a 2a 2a	57.340
15	ISEBERT DES ULMES	P	2775	H5	C. Terry	P-E. Trible	3a Da 11a 7a 9a	63.110
16	IRON MAN		2775	H5	J-C. Hallais	J-W. Hallais	Da 3a 1a 6a 1a	66.960

Nos préférés : 16 - 11 - 10 - 7 - 15 - 8 - 9

5 Prix des Mufliers - 14 Pts.
Attelé - 2725m - Course F - Autostart - 23.000e - 13h53 — 2sur4 / Multi

N°	CHEVAUX	Déf.	Dist.	S.A	Drivers	Entraîneurs	Musique	GAINS
1	HURLEVENT		2725	H6	N. Perrelle	N. Perrelle	9a Da Da 3a 2a	83.480
2	HIT MONEY	A	2725	H6	F. Desmigneux	R. Kuiper	5a 4a 2a 7a 10a	84.710
3	HADÈS DE L'ITON	P	2725	H6	B. Beaucamp	H. Levesque	4a 15m 2a 6a 14a	82.450
4	HAPPY HERO	P	2725	H6	Y. Lebourgeois	A-H. Post	7a 1a 1a 1a 8a	83.745
5	HALL BLACK MESS		2725	H6	C. Chalon	C. Chalon	3a 4a Da 3a 6a	84.105
6	HARRYBEAU DE COUET	P	2725	H6	C. Frecelle	A. Hubert	3a 8m 2m 7a 9a	80.410
7	HÉLIOS ATOUT	4	2725	H6	H. Marie	Ph. Marie	9a 10m Dm 7m 8m	84.800
8	HÉLIUM VELCO	4	2725	H6	T. Dromigny	N. Dromigny	11a 3a 11a 5a 6a	77.415
9	HÉLIOS D'EURVAD	4	2725	H6	F. Lecanu	B. Mascle	4a 4a 1a 4a 6a	79.190
10	HALEX DARK	4	2725	H6	R. Breton	R. Breton	7a Da Da 7a Da	46.290
11	HERCULE DE BÉA		2725	H6	L. Verva	L. Verva	2a 6a 10a 3a Da	77.380
12	HAMPTON AMÉRICA	4	2725	H6	R. Lamy	B. Marie	2a 10a 1a 4a Da	71.855
13	HÉROS NUEVO	4	2725	H6	P.Edou. Mary	P.Edou. Mary	2a 1a 5a Da 1a	79.965
14	HOLLYWOOD ACE	A	2725	H6	S. Ernault	J. Ferchaud	0a 7a Da 3a 9a	79.385

Nos préférés : 5 - 4 - 2 - 6 - 3 - 9 - 13

6 Prix des Pissenlits - 12 Pts.
Monté - 2750m - Course E - Apprentis et lads-jockeys - 28.000e - 14h25 — Mini Multi / Trio / Couplé

N°	CHEVAUX	Déf.	Dist.	S.A	Jockeys	Poids	Entraîneurs	Musique	GAINS
1	GIULIA DES OUBEAUX	P	2750	F7	C. Thouroude	55	J-M. Guillotte	0a 12a Aa 8a 8a	54.755
2	FORT DES MALBERAUX	4	2750	H8	A. Marton-Heliot	55	J-M. Guillotte	7m 13a 12a 1a 3a	88.740
3	HAMISH	4	2750	H6	M. Durville	57	B. Carpentier	9m 5m Dm 8m 7m	93.410
4	GUOPECK DE VIVOIN		2750	H7	O. Placier	55	J. Guelpa	1m 7m 12a 6m 3m	105.040
5	GAZ OIL	A	2750	H7	Mlle C. Roger	55	P. Daugeard	7m 1m 6m Da Da	105.634
6	FÉLINE DE JANVILLE		2750	F8	K. Petitjean	57	N. Perrelle	6m 6m Da 7m 4m	113.315
7	FAVARY	4	2750	H8	J. Maillard	55	Th. Devouassoux	Da 6a 4a 8a Am	114.795
8	HÉROÏNE DES LANDES	4	2750	F6	M. Catherine-Pezet	55	S. Hardy	2a 4a 6m 2a 8a	116.665
9	FUNNY HORSE	4	2750	H8	Mlle A. Gervais	55	A-A. Barassin	7a 5a 1a Da 3a	124.025
10	FAIRE VALOIR	P	2750	H8	Mlle T. Levesque	57	C. Chenu	12a 10m Da 2m 6m	126.665
11	GIUNCHETO JEEP	4	2750	H7	T. Vlaemynck Debost	57	E. Planchenault	2m 9m 1m Dm 6m	128.435
12	HOTKATISSIME	P	2750	H6	M. Lelièvre	55	V. Lebarque	Da 6m 1m 10a 4m	129.340

Nos préférés : 12 - 11 - 4 - 8 - 9 - 5

7 Prix des Fraxinelles - 12 Pts.
Attelé - 2750m - Course D - 21.000e - 14h55 — Mini Multi / Trio / Couplé

N°	CHEVAUX	Dist.	S.A	Drivers	Entraîneurs	Musique	GAINS
1	LEIA PRINCESS	2750	F2	G. Ligeron	G. Ligeron	inédite	
2	LOUSTIC D'YVEL	2750	M2	T. Le Beller	T. Le Beller	inédit	
3	LE GENTLEMAN	2750	M2	E. Dubois	E. Dubois	4a Da 4a	2.520
4	LISKI DE LA CRIÈRE	2750	H2	B. Le Beller	B. Le Beller	2a	3.375
5	LOVELY KOOL	2750	F2	F. Lagadeuc	E. Varin	5m 6a 6a 6a 7a	3.630
6	LUCIFER DU CAÏEU	2750	M2	R. Congard	J-M. Bazire	Da 2a 5a	3.750
7	LORINEA CUT	2750	F2	R-C. Larue	R-C. Larue	1a 9a	4.500
8	LOTUS DE BEYLEV	2750	M2	T. Calo	C. Cuiller	2a 3a	6.600
9	LOVELY DREAM	2750	M2	R. Joly	R. Joly	3a 4a 3a 3a	7.170
10	LA BELLE STAR	2750	F2	R. Lamy	B. Guillot	Da 5a 7a 2a 5a	7.525
11	LARGO D'ENFER	2750	M2	A-A. Barassin	A-A. Barassin	5a 5a 5a 3a 7a	7.545
12	LINOTTE DU MOUCHEL	2750	F2	A. Rebèche	S. Meunier	4a 6a 5a 1a 8a	7.575

Nos préférés : 6 - 3 - 10 - 11 - 2 - 9

8 Prix des Sapins - 16 Ptes.
Monté - 2750m - Course F - 19.500e - 15h25 — 2sur4 / Multi

N°	CHEVAUX	Dist.	S.A	Jockeys	Poids	Entraîneurs	Musique	GAINS
1	KISS ME RENKA	2750	F3	J. Condette	58	J. Condette	inédite	
2	KEYNOTE KALOUMA	2750	F3	Christ. Corbineau	58	D. Lecroq	8a Da Da Da	
3	KIPA DE LA MORTRIE	2750	F3	A. André	58	A. André	9m Dm 8a Da	
4	KOLLINETTA	2750	F3	And. Roussel	55	Alain Roussel	11a 9a 0a 11m Dm	
5	KOMÈTE DE VAL	2750	F3	G. Lenain	58	C. Dreux	8a	
6	KORINA DE BASSIÈRE	2750	F3	Mlle L-A. Lecoq	55	M. Donio	8m Dm	
7	KUINCY LADY	2750	F3	T. Dromigny	58	P. Delamarre	Da Da	
8	KISS ME DU DOLLAR	2750	F3	Mlle N. Hardy	58	S. Roger	Dm 5m Dm Dm	925
9	KALYPSO ROSE	2750	F3	Mlle C. Roger	55	P. Daugeard	Da 6a 4a 7a Da	1.420
10	KARYNNA FLOMART	2750	F3	A. Voisin	58	D. Lecroq	4m Dm 7m 9m Da	1.700
11	KIMIA DU WALLON	2750	F3	A. Marton-Heliot	55	A. Favris	7a Dm 4a 4a Da	2.560
12	KANYA D'AURE	2750	F3	Mlle L. Lucas-Fouché	55	D. Punière	7a 8a 9a Da 6a	2.820
13	KORINA DE BEYLEV	2750	F3	A. Lamy	58	A. Randon	Dm Dm 7m 3m 8m	2.880
14	KALMIE HAUFOR	2750	F3	F. Desmigneux	58	O. Touvais	2m 6m 3m 10m Dm	6.420
15	KIARA D'ECOTAY	2750	F3	V. Saussaye	58	B. Lerebourg	Da Da Dm 9a 5m	6.650
16	KARAÏBES FROMENTIN	2750	F3	C. Frecelle	58	B. Groult	2m 2a Dm 8m 0m	7.625

Nos préférés : 16 - 14 - 11 - 9 - 5 - 2 - 15

Intention de déferrer : A des antérieurs, P des postérieurs, 4 des antérieurs et postérieurs. / 1 pour la 1er fois.
Portera des œillères : ⊗. Portera des œillères australiennes : , Ⓞ / 1 pour la 1er fois.

Mercredi à PORNICHET - R4 11h20

1 Prix Entente Sportive Pornichet Football - 16 Pts.
Plat - 2100m - Classe 4 - Handicap Réf: +36 - 16.000e - 11h50 - PSF — 2sur4 / Multi

N°	CHEVAUX	Œill.	Cde	Poids	S.A	Jockeys	Entraîneurs	Musique
1	THE FIRST LADY		5	60	F5	T. Trullier	M. Drean	12p 12p 10p 1p 1p
2	MANDLEFT		10	58	F6	Mlle S. Chuette	E. Mollot	4p 3p 10p 9p 7p
3	HYPNOTIZED		14	59,5	F4	T. Baron	J-V. Chaignon	6p 6p 8p 7p 12p
4	SALIES		12	59,5	F5	A. Baron	A. Baron	4p 3p 2p 2p (22) 12p
5	SPIRIT OF DANCE		3	57	H7	M. Marquette	Th. Mercier	2p 12p 1p 6p 3p
6	JANISA BÉRÉ		8	58,5	F4	G. Trolley de Prevaux	B. Audouin	3p 3p 3p 2p 8p
7	COASTER	⊗	7	56	H4	L. Plommée	T. Poché	12p 13p 5p 14p 5p
8	LE BOLÉRO	Ⓞ	13	56,5	H6	Mlle L. Poggionovo	A. Couétil	9p 4p 15p 16p 6p
9	JACK'S SON	Ⓞ	9	56,5	H8	Mlle P. Cheyer	B. Le Régent	7p 13p 8p 3p 3p
10	ELYT OF GOLD	Ⓞ[1]	1	57,5	H9	S. Planque	J. Planque	3p 5p 11p 14p 11p
11	MISSRIYA	Ⓞ[1]	11	57,5	F6	D. Boche	B. Audouin	4p 5p 9p 4p 10p
12	POWER OF THOR		6	54,5	H4	P. Remoué	A. Fouassier	16p 6p 4p 4p 4p
13	JULDIKO		2	57	H4	E. Révolte	C. Plisson	14p 5p 15p 10p 12p
14	RAISE THE STAKES		16	56	F9	C. Grosbois	T. Poché	1p 7p 16p 14p 9p
15	PENNBLE	Ⓞ	15	56	H10	A. Subias	C. Restout	6p 2p 2p 16p 10p
16	UN SOIR D'ORAGE	Ⓞ[1]	4	56	H5	J. Guillochon	Mme A. Mcmahon-Reidy	8p 15p 14p 7p 10p

Nos préférés : 5 - 6 - 10 - 15 - 2 - 8 - 14

2 Prix CNBPP - 14 Pts.
Plat - 2100m - Classe 3 - 16.000e - 12h25 - PSF — 2sur4 / Multi

N°	CHEVAUX	Œill.	Cde	Poids	S.A	Jockeys	Entraîneurs	Musique
1	DAYAK	⊗	5	56,5	H3	Mlle F. Valle Skar	C. Pautier	6p 7p 8p 4p 4p
2	PREMIÈRE D'ESTEJO		7	57,5	F3	G. Trolley de Prevaux	A. Lopez	7p 6p 1p 9p 5p
3	OUI JE L ADORE		3	57,5	F3	Alex. Roussel	N. Leenders	3p 8p 3p 6p 3p
4	COW BOY		12	55,5	H3	A. Baron	L. Baudron	8p 3p 4p 2p 8p
5	KARSAVINA		4	56,5	F3	T. Trullier	N. Clément	4p 6p 8p 5p 13p
6	BHUTTO		13	56,5	F3	G. Guedj-Gay	D. Henderson	3p 1p 5p 7p 7p
7	CANOUANN		8	56	H3	N. Larenaudie	F-H. Graffard	4p (22) 7p
8	GOT FOX		11	56	H3	H. Lebouc	S. Gouyette	7p 12p 6p 11p 10p
9	AMOUR CERTAIN	Ⓞ[1]	2	54,5	H3	L. Rousseau	G. Guillermo	12p 7p
10	BEAU MAYSON		6	54,5	H3	Mlle M. Eon	Rod. Collet	12p 9p
11	URAL	⊗[1]	14	56	H3	T. Baron	J-V. Chaignon	6p 9p 10p 16p 12p
12	MEDINA GOLD		10	53	F3	A. Subias	F. Monfort	2p 9p 7p 4p 12p
13	OPALINSKA		1	55,5	F3	Y. Barille	E. Monfort	2p 9p 2p 8p (22) 11p
14	MARY COVE	⊗	9	55	F3	M. Nobili	D. Mahé	12p 15p 9p (22) 11p

Nos préférés : 7 - 5 - 3 - 1 - 13 - 12 - 4

3 Prix Skäl 44 - 16 Pts.
Plat - 2100m - Classe 3 - Handicap Réf: +29 - 19.000e - 13h00 - PSF — Pick 5 / Multi

N°	CHEVAUX	Œill.	Cde	Poids	S.A	Jockeys	Entraîneurs	Musique
1	VALINA	⊗	10	60	F4	G. Guedj-Gay	Mme S. Gavilan	1p 7p 2p 5p 12p
2	LAGOA SANTA		6	59,5	F4	R. Mangione	F. Monnier	3p 9p (22) 13p 4p 2p
3	NEVA NEVADA		13	57,5	F4	Mlle A. Nicco	D. Satalia	1p 5p 6p (22) 14p 5p
4	SCREEN SHOT		12	57	H4	Mlle S. Chuette	M. Delzangles	10p 12p 6p 3p 9p
5	LA WOOD		9	57,5	F7	A. Bernard	C. Lécrivain	3p 2p 10p 3p 7p
6	LUNATICOS	Ⓞ	11	57,5	H5	H. Lebouc	P. Menard	10p 1p 3p 7p 7p
7	CANNELLO	Ⓞ	7	57,5	H7	C. Grosbois	T. Poché	5p 6p 3p 14p 9p
8	LE SICILIEN		5	54,5	H4	P. Remoué	A. Fouassier	13p 3p 2p 6p 1p
9	GREAT TONIO		1	56,5	H9	Alex. Roussel	N. Leenders	12p 7p 3p 3p 15p
10	KAPTAIN NORDIK		8	55,5	H6	M. Berto	N. Leenders	8p 9p 7p 2p 2p
11	RONCHEROLLES		15	53,5	F5	Mlle P. Cheyer	Christ. Bruno	6p 10p 1p 7p 1p
12	BAFANA LINNGARI		4	55	H8	A. Madamet	F. Monnier	3p 11p 8p 13p 11p
13	MINO PICO	Ⓞ	16	55	F4	T. Baron	D. Mahé	1p 15p 3p 2p 9p
14	DRIP		2	54,5	M4	E. Corallo	T. Maudet	1p 13p 4p 8p 5p
15	NAVIDAD		14	54	F6	M. Justum	S. Gouvaze	1p 7p 9p 8p 2p
16	TOP GLORY		3	53	H5	A. Werlé	X-L. Le Stang	9p 11p 4p 2p 12p

Nos préférés : 5 - 12 - 9 - 14 - 7 - 1 - 2 - 13

4 Prix de l'Association Sportive des Seniors - 16 Pts.
Plat - 2100m - Classe 4 - Handicap Réf: +40,5 - 14.000e - 13h35 - PSF — 2sur4 / Multi

N°	CHEVAUX	Œill.	Cde	Poids	S.A	Jockeys	Entraîneurs	Musique
1	CROCY	⊗	8	60	H9	S. Planque	J. Planque	10p (22) 5p 11p 6p 7p
2	SPINNING MIST	Ⓞ	16	59	F6	H. Lebouc	R. Nerbonne	2p 12p 13p 7p 5p
3	ALP		11	59	H4	R. Juteau	Mme P. Demorise	14p 5p 13p 10p 9p
4	JACINTHE NOIRE	⊗	4	59	F4	A. Baron	Y. Dauce	10p 9p 9p 10p (22) 6p
5	GOT FROST		15	58,5	H5	A. Werlé	X-L. Le Stang	7p 16p 9p 9p 3p
6	MIENGO	Ⓞ	12	58,5	H7	T. Baron	B. Levesque	9p 10p 2p 1p 9p
7	PARAFECTION		7	57	H7	Mlle M. Eon	C. Lotoux	11p 10p 12p 8p 9p
8	PEYTON PLACE		10	57	F5	M. Marquette	Mlle G. Gadbled	6p 10p 12p 6p 13p
9	KENNYA		14	54	F4	Mlle J. Lacroix	J-P. Busson	3p 11p 5p 8p 9p
10	MI BONITO	⊗	6	56,5	H4	L. Rousseau	G. Le Gland	13p 3p 6p 13p 8p
11	RIVER DAVEN		3	55	F4	T. Courtalon	C. Restout	2p 8p 9p 12p 6p
12	SEMEUR		1	55,5	H8	A. Subias	T. Poché	5p 3p 11p 9p 18p
13	BURN ONE DOWN	Ⓞ	9	55,5	H6	A. Bernard	Mlle S. Duchesnay	14p 12p 9p 11p 8p
14	VENT DU RÊVE		13	53	H8	Mlle S. Tison	S. Maurer	10p 4p 14p 5p 8p
15	BOKRA FIL MISHMISH		5	54	F9	Mlle F. Valle Skar	G. Guillermo	6p 10p 7p 7p 14p
16	KAHOUNA		2	53	F5	Mlle M. Fleury	Mlle I. Monnier	3p 3p 6p 8p 8p

Nos préférés : 2 - 11 - 12 - 6 - 10 - 9 - 1

5 Prix des Halles - 16 Pts.
Plat - 1700m - Maiden - Réservé F.E.E. - 16.000e - 14h10 - PSF — 2sur4 / Multi

N°	CHEVAUX	Œill.	Cde	Poids	S.A	Jockeys	Entraîneurs	Musique
1	VIBRATO	Ⓞ[1]	3	58	H2	A. Madamet	X. Blanchet	11p
2	BOLZANO		13	58	M2	S. Planque	F. Chappet	6p 8p
3	MAGIC WORLD	Ⓞ	8	58	M2	R. Mangione	G. Bietolini	6p
4	BRAMANS		7	55,5	M2	L. Rousseau	H-A. Pantall	3p 6p
5	SAUVIAC		10	58	H2	J. Guillochon	L. Edon	9p 6p 5p 6p 7p
6	KEDUREV		12	58	H2	L. Roussel	J. Planque	5p 3p 4p 5p 6p
7	PRINCIPITO	⊗	6	56,5	M2	Mlle F. Valle Skar	C. Pautier	2p 12p 2p 4p 7p
8	SEVEN ANGELS		1	54	F2	M. Marquette	H-A. Pantall	10p 13p
9	LA BARAKA GAME		14	56,5	F2	T. Baron	M. Brasme	9p
10	SILLABUB		11	54	F2	A. Subias	F. Monfort	5p
11	BREZZAROSA		5	56,5	F2	G. Guedj-Gay	Mme S. Gavilan	12p 13p
12	MARA WOOD		9	56,5	F2	Alex. Roussel	N. Leenders	2p 3p 3p 8p 4p
13	TEA LEAF		16	54	F2	Mlle J. Lacroix	E. Libaud	6p 10p
14	RUN FOR HOME		2	54,5	M2	A. Baron	P. De Chevigny	inédit
15	UM WADI		15	54,5	F2	Y. Barille	E. Monfort	inédite
16	LÉGENDE D OSVIN		4	54,5	F2	R. Juteau	C. Restout	inédite

Nos préférés : 12 - 7 - 4 - 10 - 2 - 6 - 3

6 Prix du Vélo-Club de Pornichet - 11 Pts.
Plat - 1700m - A Réclamer - Classe 4 - Jeunes Jockeys et apprentis - 12.000e - 14h40 - PSF — Mini Multi / Trio / Couplé

N°	CHEVAUX	Œill.	Cde	Poids	S.A	Jockeys	Entraîneurs	Musique
1	CRISALSA	Ⓞ	10	61	H6	E. Etienne	G. Juillet	7p 3p 10p 7p 1p
2	POULFOS		4	58,5	H9	Mme M. Carney	L. Viel	(22) 5p 2p 1p 2p 7p
3	SHANGRI LA		11	58	M4	E. Révolte	R. Avial-Lopez	10p 10p 2p 7p 1p
4	ETCHECOANDEREA		8	58	F4	M. Nobili	M. Delzangles	3p 7p 1p 8p 4p
5	LE GITAN		9	56	H8	Mlle C. Le Gland	M. Baudy	7p 5p 13p 6p 6p
6	BONNY GLITTERS		3	56	F4	Mlle R. Violet	Mlle E. Allaire	2p 12p 18p 11p 2p
7	MARASTAR		6	57,5	F5	C. Grosbois	C. Lotoux	13p 9p 5p 8p 1p
8	VENETICO		5	57,5	H6	A. Subias	A. Lopez	4p 9p (22) 1p 3p 3p
9	AKHATIYI		1	56	F4	M. Marquette	H-A. Pantall	8p 15p 14p 2p 9p
10	RHUMTEQCAHOUTTE	⊗	2	54,5	H5	Mlle M-A. Bernadet	J. Piednoël	9p 10p 12p 5p (22) 13p
11	RED DUMA		7	54,5	F8	W. Levesque	Th. Mercier	4p 7p 4p 4p 2p

Nos préférés : 6 - 4 - 11 - 1 - 2 - 9

7 Prix Entente Sportive Pornichet Basket - 14 Pts.
Plat - 3100m - Classe 4 - Jeunes Jockeys et apprentis - 14.000e - 15h10 - PSF — 2sur4 / Multi

N°	CHEVAUX	Œill.	Cde	Poids	S.A	Jockeys	Entraîneurs	Musique
1	WHITENIGHT		9	62	H4	R. Juteau	G. Fourrier	4p 10p 1p 2p 4p
2	PLATEADO	Ⓞ	7	62	H7	C. Guitraud	Mme S. Gavilan	6p 5p 14p 7p 1p
3	BLACK HAWK	⊗	12	61	H5	C. Grosbois	M. Drean	3p 2p 4p 1p 6p
4	ROMANELLO		10	59	H5	P. Remoué	A. Fouassier	5p 2p 3p 4p 7p
5	CULTURE		5	57	H7	W. Levesque	A. Lopez	2p 4p 6p 12p 6p
6	MONTE CINTO		2	57	H6	M. Nobili	D. Mahé	10p 2p 10p 4p 6p
7	INSIGNIA OF RANK		13	57	H8	M. Marquette	C. Plisson	13p 7p 7p 5p 6p
8	WHISPERING OCEAN		8	56	H6	A. Subias	J. Bourgeais	5p 3p 6p 3p 9p
9	DREAM IN NORMANDY		6	56	H7	E. Révolte	C. Plisson	10p 15p 5p 16p 13p
10	PUR HASARD	Ⓞ	3	54,5	H4	Mlle S. Tison	S. Maurer	9p 11p 6p 4p 7p
11	BARTABELLO		4	56	H5	L. Plommée	T. Poché	14p 8p 6p 14p 4p
12	SAINTE JENNY		14	55,5	F4	T. Courtalon	D. Cadot	11p 4p 2p 4p 5p
13	MY DARLING		11	53	F4	Mlle L. Lebeurrier	Mme S. Lesage De La Haye	8p 4p 3p 8p 4p
14	JOLIEPIERRE		1	54,5	F4	B. Flandrin	A. Baron	13p 11p 4p 3p 14p

Nos préférés : 3 - 2 - 1 - 6 - 4 - 12 - 8

8 Prix de l'Office Municipal des Sports de Pornichet - 14 Pts.
Plat - 2400m - - Handicap Réf: +30 - 17.000e - 15h40 - PSF — 2sur4 / Multi

N°	CHEVAUX	Œill.	Cde	Poids	S.A	Jockeys	Entraîneurs	Musique
1	BOLT OF THUNDER		1	58,5	H3	Mlle P. Cheyer	J. Da Silva	2p 14p 4p 5p 8p
2	KERDINA	Ⓞ	4	58,5	F3	Mlle M. Eon	I. Elarre Alvarez	3p 4p 4p 5p 2p
3	LUIGI ANTINORI	Ⓞ	3	59	H3	C. Grosbois	G. Juillet	4p 6p 10p 1p 6p
4	ART MYTHIQUE	⊗	7	59	F3	G. Trolley de Prevaux	T. Donworth	4p 2p 11p 6p 12p
5	RECOLEROS		5	55,5	M3	P. Remoué	A. Fouassier	5p 14p 1p 3p 4p
6	MISTER POWER		12	58	H3	A. Baron	Y. Dauce	1p 2p 7p 6p 7p
7	HAMILTON	Ⓞ	14	57,5	H3	A. Madamet	P.Adda & F.Renaut	9p 5p 8p 4p 5p
8	PRINCESSE DU LYS	Ⓞ[1]	9	57	F3	S. Planque	J. Planque	5p 8p 1p 5p 7p
9	DUCHESS MY BEAUTY		11	57	F3	A. Subias	A. Lopez	3p 3p 8p
10	LADIVA		8	56	F3	Y. Rousset	G. Juillet	3p 6p 4p 4p 2p
11	KEND		6	56	H3	Alex. Roussel	N. Leenders	7p 5p 13p 9p 5p
12	AMICIS	Ⓞ	10	54	F3	L. Rousseau	J-P. Letreguilly	4p 8p 2p 4p 2p
13	ALLURES DE REINE		2	54	F3	Mlle L. Poggionovo	A. Couétil	7p 10p 9p
14	VERY GOOD BOY	Ⓞ	13	49,5	H3	W. Levesque	B. Levesque	6p 9p 4p 9p 2p

Nos préférés : 4 - 1 - 6 - 2 - 5 - 10 - 3

Intention de déferrer : A des antérieurs, P des postérieurs, 4 des antérieurs et postérieurs. / 1 pour la 1er fois.
Portera des œillères : ⊗. Portera des œillères australiennes : , Ⓞ / 1 pour la 1er fois.

ANNONCES CLASSÉES

Annonces légales

Vie des sociétés

MODIFICATION DU CAPITAL SOCIAL

INNOMA
SARL au capital de 1.000 €
Siège social : 46 rue Lorsold
97233 SCHOELCHER
825 295 835 RCS FORT DE FRANCE
L'AGE du 12/12/2023 a décidé de changer le capital social en le portant de 1.000 €, à 10.000 €. Mention au RCS de FORT-DE-FRANCE

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

SCI GRENADE ISLAND
Société Civile Immobilière au capital de 191.000 €
Siège social : Presqu'île Petite Grenade 97280 VAUCLIN
SIREN : 530 484 450 - RCS : Fort-de-France
Par Assemblée Générale Extraordinaire du 19/12/2023, il a été décidé de transférer le siège social de Presqu'île Petite Grenade 97280 VAUCLIN à c/o GBH Acajou 97232 Le Lamentin et de modifier l'article 4 des statuts.
Pour avis, la gérance

AVIS

La garantie financière visée par la loi du 2 janvier 1970 dont bénéficie l'entité BMTG 471 MANGOT VULCIN 97232 LE LAMENTIN immatriculée au RCS 914448964
pour son activité de :
- TRANSACTION IMMOBILIERE depuis le 05 07 2022 auprès de son garant financier, GALIAN Assurances, Société Anonyme, RCS 423 703 032, prendra fin TROIS JOURS FRANCS après la publication du présent avis.
Les créances, s'il en existe, devront être déclarées au siège de GALIAN Assurances, 89 rue la Boétie, 75008, PARIS, dans les trois mois de la présente insertion.

AVIS

LA MARTINIQUAISE D'HLM SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE
Société anonyme d'HLM
à conseil d'administration
au capital de 1.287.904 €
Siège : Voie N°13 Quartier Jambette
97200 FORT-DE-FRANCE
305 306 375 RCS FORT DE FRANCE
Par décision du conseil d'administration du 07/12/2023, il a été décidé de nommer Directeur général Mme RASCAR-MOUTOUSSAMY Prescilla, 33 lotissement Sainte-Marie Cluny 97200 FORT-DE-FRANCE en remplacement de M. HENRY JEAN-MARC suite à sa révocation. Mention au RCS de FORT-DE-FRANCE

AVIS

La garantie financière visée par la loi du 2 janvier 1970 dont bénéficie l'entité IMMO PEYI 682 QUA ROUSSEAU 97212 ST JOSEPH
immatriculée au RCS 850866138
pour ses activités de :
- TRANSACTION IMMOBILIERE depuis le 21 02 2020
- GESTION IMMOBILIERE depuis le 21 02 2020
auprès de son garant financier, GALIAN Assurances, Société Anonyme, RCS 423 703 032, prendra fin TROIS JOURS FRANCS après la publication du présent avis.
Les créances, s'il en existe, devront être déclarées au siège de GALIAN Assurances, 89 rue la Boétie, 75008, PARIS, dans les trois mois de la présente insertion

AVIS

La garantie financière visée par la loi du 2 janvier 1970 dont bénéficie l'entité ESPACIMMO 8 bis lot ESPERANCE CHATEAUBOEUF 97200 FORT DE FRANCE immatriculée au RCS 909627028
pour ses activités de :
- TRANSACTION IMMOBILIERE depuis le 01 02 2022
- GESTION IMMOBILIERE depuis le 01 02 2022
- SYNDIC DE COPROPRIETES depuis le 15 02 2022
auprès de son garant financier, GALIAN Assurances, Société Anonyme, RCS 423 703 032, prendra fin TROIS JOURS FRANCS après la publication du présent avis.
Les créances, s'il en existe, devront être déclarées au siège de GALIAN Assurances, 89 rue la Boétie, 75008, PARIS, dans les trois mois de la présente Insertion.

Marchés publics

AVIS DE MARCHÉ RECTIFICATIF

SIMAR - Société Immobilière de la Martinique (972)
Avenue du Petit Paradis
97233 SCHOELCHER
SERVICES
DIRECTIVE 2014/24/UE
Section I : Pouvoir adjudicateur
I.1) NOM ET ADRESSES : Société Immobilière de La Martinique, Avenue du Petit Paradis, 97233 SCHOELCHER, FRANCE. Tél. : +33 596592700. Fax : +33 596630163. Courriel : servicemarches@simar.mq. Code NUTS : FRY20.
Adresse(s) internet :
Adresse principale :
http://www.simar.mq
Adresse du profil d'acheteur :
http://www.simar.mq
Section II : Objet
II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ
II.1.1) Intitulé : MARCHE DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES - ETUDES URBAINES POUR LA RENOVATION DE LA CITE DILLON - FORT-DE-FRANCE
II.1.2) Code CPV principal
90712100
II.1.3) Type de marché : Services
II.1.4) Description succincte
MARCHE DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES - ETUDES URBAINES POUR LA RENOVATION DE LA CITE DILLON -
Fort-de-France
Section VI : Renseignements complémentaires
VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS : 19 décembre 2023
VI.6) RÉFÉRENCE DE L'AVIS ORIGINAL
Référence de l'avis au JO : 2023/S 234-735752 du 2023-12-05
Section VII : Modifications
VII.1) Informations à rectifier ou à ajouter
VII.1.1) Motif de la modification
Modification des informations originales fournies par le pouvoir adjudicateur
VII.1.2)Texte à rectifier dans l'avis original
Numéro de section : II.2.5
Au lieu de : II.2.5 CRITERES D'ATTRIBUTION
prix 30%
Qualité
Valeur technique 70%
Lire : Voir article 4.3 du règlement de consultation
Valeur technique 60%
Montant honoraires 40%
Numéro de section : II.2.7
Au lieu de : Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique
Durée 46 mois
Lire : VOIR LE RDC
Article 1.4
"La durée du marché et les délais d'exécution sont fixés à l'acte d'engagement et ne peuvent aucun cas être augmentés"
Remises des offres : Mercredi 31 janvier 2024 à 12h00.
VII.2) Autres informations complémentaires

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

1/ Identification de l'organisme qui passe le marché : COLLEGE SUZANNE ROUSSI CESAIRE DES TROIS ILETS Quartier la Pagerie 97229 TROIS-ILETS
Tél : 0596660537 mail : ce.9720498j@ac-martinique.fr
2/ Procédure de passation choisie : procédure adaptée selon les articles R-2123-1 et R-2123-4 à R-2123-5 du code de la commande publique.
3/ Objet de l'accord cadre : fourniture et livraison de repas complets au collège Suzanne Roussi Césaire des Trois-Ilets en liaison chaude du 26/02/2024 au 31/12/2024 renouvelable 3 fois soit au maximum 38350 par an.
4/ Retrait et dépôt du dossier de consultation des entreprises : Site de AJI/ https://mapa.aji-france.com/mapa/marche/
N° de la consultation :TMP/138609
5/ Date limite de réception des offres : le 10 janvier 2024 à 12h heure de Martinique.
6/ Date de l'envoi de l'avis de publication : le 21/12/2023
Le Principal, Félix PETIT

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Directive 2014/25/UE :
Section I - Entité adjudicatrice :
I.1) Nom, adresses et point(s) de contact : GRAND PORT MARITIME DE LA MARTINIQUE , BATIMENT ADMINISTRATIF - QUAI DE L'HYDROBASE, à l'attention de M. Jean-Rémy VILLAGEOIS, F-97200 FORT DE FRANCE. Tél. (+33) 5 96 59 00 00. E-mail : commande.publique@martinique.port.fr. Fax (+33) 5 96 71 35 73. Adresse(s) internet : Adresse générale du pouvoir adjudicateur/de l'entité adjudicatrice : http://www.martinique.port.fr
Adresse Internet du entité adjudicatrice (URL) : https://www.antilles-legales.fr:443/9243 Accès électronique à l'information (URL) : https://www.antilles-legales.fr Soumission des offres et des demandes de participation par voie électronique : https://www.antilles-legales.fr , le marché est attribué par un acheteur central : Non
Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : : GRAND PORT MARITIME DE LA MARTINIQUE , BATIMENT ADMINISTRATIF - QUAI DE L'HYDROBASE, Contact : SERVICE TECHNIQUE ET OUTILLAGE, à l'attention de : M. BEDIN Pierre, F-97200 FORT DE FRANCE. Tél. (+33) 5 96 59 00 00. E-mail : commande.publique@martinique.port.fr. Fax : (+33) 5 96 71 35 73.Adresse internet : https://www.martinique.port.fr/
Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris les documents relatifs à un dialogue compétitif et à un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus : : Auprès du ou des points de contact susmentionnés.
Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées : : Auprès du ou des points de contact susmentionnés.
I.2) Activité principale : Activités portuaires.
Section II - Objet du marché :
II.1.1) Intitulé attribué au concours/projet par le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice : REHAUSSE DES PORTIQUES P4 ET P6.
II.1.2) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) : 42414310.
Mot(s) clé(s) descripteur(s) : Installation portuaire, Equipement industriel.
II.1.3) Type de marché : travaux
II.1.4) Description succincte du marché ou de l'acquisition/des acquisitions : REHAUSSE DES PORTIQUES P4 ET P6.
II.1.6) Information sur les lots : Division en lots : non
II.2) Description :
Intitulé : LOT n° 1 Intitulé : REHAUSSE DES PORTIQUES P4 ET P6.
Code(s) CPVadditionnel(s) : 45200000.
Lieu d'exécution : FRY20 - Martinique.
Description des prestations : REHAUSSE DES PORTIQUES P4 ET P6
Critères d'attribution : Critère(s) de qualité 1. Valeur technique / Pondération : 50 % 2. Délais / Pondération : 10 % Prix / Pondération : 40 %
Valeur estimée : 6 000 000 euros.
Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique : Durée en mois : 18 (à compter de la date d'attribution du marché). Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Non
Variantes : Des variantes seront prises en considération : Non
Informations sur les options : Options : Non
Informations sur les catalogues électroniques : Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique : Non
Informations sur les fonds de l'Union Européenne : Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non
Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : Capacité économique et financière suffisante.
Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : Capacité technique suffisante.
Section IV : Procédure :
IV.1) Description :
IV.1.1) Type de procédure : Appel d'offres ouvert
IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) : Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui
IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation : 26 janvier 2024 12:00:00
IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : Langue(s) officielle(s) de l'UE : français.
IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres : Date : 26 janvier 2024 12h00
Section VI : Renseignements complémentaires :
VI.1) Renouvellement : : Il s'agit d'un marché renouvelable : non.
VI.4) Procédures de recours :
VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE FORT DE FRANCE, 12 RUE DU CITRONNIER - PLATEAU FOFO, F-97233 SCHOELCHER. E-Mail : greffe.ta-fort-de-france@juradm.fr. Tél. (+33) 5 96 71 66 67. Adresse internet : http://martinique.tribunal-administratif.fr. Fax (+33) 5 96 63 10 08
VI.4.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenues concernant l'introduction des recours : : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE FORT DE FRANCE, 12 RUE DU CITRONNIER - PLATEAU FOFO, F-97233 SCHOELCHER. E-Mail : greffe.ta-fort-de-france@juradm.fr. Tél. (+33) 5 96 71 66 67. Adresse internet : http://martinique.tribunal-administratif.fr. Fax (+33) 5 96 63 10 08
VI.5) Date d'envoi du présent avis : 20 décembre 2023

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

1) Identification de l'organisme qui passe le marché : COLLEGE JANE NARDAL DU DIAMANT Quartier Petits Lézards
97223 LE DIAMANT
Tél : 05.96.76. 43 .98
Courriel : ce.9720035f@ac-martinique.fr
2) Procédure de passation choisie : Procédure adaptée selon les articles R-2123-1 et R-2123-4 à R-2123-5 du code de la commande publique.
Objet du marché : Fourniture et livraison de repas complets en liaison chaude pour le Collège Jane NARDAL du DIAMANT du 26 février 2024 au 31 décembre 2024 renouvelable 3 fois.
3) Retrait du dossier de consultation des entreprises : site AJI :
https://mapa.aji-france.com/mapa/marche/
N° de consultation : TMP/138606
4) Date limite de réception des offres : Le 10 janvier 2024 à 12 heures précises (heures de Martinique).
Fait à Fort de France, le 21 décembre 2023
La Principale, Patricia LARENEY

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Nom complet de l'acheteur : GRAND PORT MARITIME DE LA MARTINIQUE
Numéro national d'identification : SIRET : 78943366100012
Ville : FORT DE FRANCE
Code Postal : 97200
Groupement de commande : Non.
Moyen d'accès aux documents de la consultation : Lien URL vers le profil d'acheteur : https://www.antilles-legales.fr
Identifiant interne de la consultation : 2023GPMLM123
Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui.
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non.
Nom du contact : M. Bastien CALVAR
Adresse mail du contact : b.calvar@martinique.port.fr
Numéro de téléphone du contact : 0696730544
Type de procédure : Procédure adaptée ouverte
Capacité économique et financière : Capacité économique et financière suffisante.
Capacité technique et professionnelle : Capacités techniques et professionnelles suffisantes.
Technique d'achat : Sans objet
Date et heure limite de réception des plis : 19/01/2024 à 12:00
Présentation des offres par catalogue électronique : Autorisée.
Réduction du nombre de candidat : Non.
Possibilité d'attribution sans négociation (Attribution sur la base de l'offre initiale) : Oui.
L'acheteur exige la présentation des variantes : Non.
Intitulé du marché : MAITRISE D'OEUVRE - REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES PORTUAIRES DE LA ZONE DE CARENAGE DE FORT DE FRANCE
Code CPV principal : 71300000-1
Type de marché : Travaux
Mots clef utilisés pour l'indexation des annonces et pour la recherche : Maîtrise d'oeuvre
Lieu principal d'exécution du marché : PORT DE FORT DE FRANCE
Durée du marché (en mois) : 24.
Consultation à tranches : Oui.
La consultation prévoit la réservation de tout ou partie du marché : Non.
Marché alloti : Non.
Visite obligatoire : Non.

AVIS DE MARCHÉ

Ville de Saint Pierre (972)
Hôtel de Ville
97250 Saint Pierre
SERVICES
DIRECTIVE 2014/24/UE

ANNONCES CLASSÉES

Section I : Pouvoir adjudicateur
I.1) NOM ET ADRESSES : Ville de Saint Pierre (972), Numéro national d'identification : 21972225300016, Contact : Christian RAPHA, 25 rue Caylus Hôtel de Ville,
97250 Saint Pierre, FRANCE. Tél. : +33 596781032. Fax : +33 596781693. Courriel :
contact@saintpierre-mq.fr.
Code NUTS : FRY20.
Adresse(s) internet :
Adresse principale :
http://www.saintpierre-mq.fr
Adresse du profil d'acheteur :
https://www.marches-securises.fr
I.2) PROCÉDURE CONJOINTE
I.3) COMMUNICATION
Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet :
https://www.marches-securises.fr
Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :
COMMUNE DE SAINT PIERRE, Numéro national d'identification : 21972225300016 25 rue Caylus Hôtel de Ville ,
Contact : Christian
RAPHA, 97250 SAINT PIERRE, FRANCE. Tél. +33 596781032. Courriel :
j.melesan@saintpierre-mq.fr.
Fax +33 596781693. Code
NUTS : FRY20. Adresse internet :
http://www.saintpierre-mq.fr.
Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :
Par voie électronique à l'adresse :
https://www.marches-securises.fr
I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR
Autorité régionale ou locale
I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE
Services généraux des administrations publiques
Section II : Objet
II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ
II.1.1) Intitulé : Nettoiement de la ville de SAINT PIERRE
II.1.2) Code CPV principal
90910000
II.1.3) Type de marché : Services
II.1.4) Description succincte
Prestations relevant de l'entretien et du nettoiement général des espaces publics (voies, places, marchés, ruines, sites historiques, parkings, trottoirs, caniveaux, lieux de fête publique, plages) sur le territoire de la Ville de Saint-Pierre, avec évacuation des produits de nettoiement vers les lieux de déchargement réglementaires.
II.1.5) Valeur totale estimée
II.1.6) Informations sur les lots
Division en lots : Non
II.2) DESCRIPTION
II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)
90910000
II.2.3) Lieu d'exécution
Code NUTS : FRY20
Lieu principal d'exécution : SAINT PIERRE
II.2.4) Description des prestations
Nettoiement de la ville de SAINT PIERRE
II.2.5) Critères d'attribution
Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché
II.2.6) Valeur estimée
II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique
Durée en mois : 48
Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Non
II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer
II.2.10) Variantes
Des variantes seront prises en considération : Non
II.2.11) Informations sur les options
Options : Non
II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques
Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique : Non
II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne
Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non
II.2.14) Informations complémentaires
Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique
III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION
III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession
III.1.2) Capacité économique et financière
Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation
III.1.3) Capacité technique et professionnelle
Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation
III.1.5) Informations sur les marchés réservés
Marché réservé : Non
III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ
III.2.1) Informations relatives à la profession
III.2.2) Conditions particulières d'exécution
III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché
Obligation d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de l'exécution du marché
III.2.4) Marché éligible au MPS
La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : Non
Section IV : Procédure
IV.1) DESCRIPTION
IV.1.1) Type de procédure
Procédure ouverte
IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique
L'avis concerne l'établissement d'un accord-cadre
Accord-cadre avec un seul opérateur
IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue
IV.1.5) Information sur la négociation
IV.1.6) Enchère électronique
Une enchère électronique sera effectuée : Non
IV.1.8) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Non
IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF
IV.2.1) Publication(s) antérieure(s) relatives à la présente procédure
IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :
Jeudi 25 janvier 2024 - 12:00
IV.2.3) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés
IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : français.
IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre
Durée en mois : 6 (à compter de la date limite de réception des offres).
IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres
Date : lundi 29 janvier 2024 - 12:00
Lieu : Mairie de SAINT PIERRE.
Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture : Commission
Section VI : Renseignements complémentaires
VI.1) RENOUVELLEMENT
Il s'agit d'un marché renouvelable : Non
VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES
VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS
VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours
Tribunal administratif de Fort-de-France Plateau FOFO 12 rue Citronnier , 97233 SCHOELCHER MARTINIQUE.
Tél. +33 059671667.
E-mail : greffe.ta-fort-de-france@juradm.fr. Fax +33 596631008. Adresse internet :
http://martinique.tribunal-administratif.fr/.
VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation
C.C.I.R.A de Paris Préfecture de la région Île-de-France Préfecture de Paris - 5, rue Le blanc , 75911 Paris cedex 15 FRANCE. E-mail :
ccira@paris-idf.gouv.fr. Fax +33 018252429. Adresse internet :
https://www.mieist.bercy.gouv.fr.
VI.4.3) Introduction des recours
VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours
Tribunal administratif de Fort-de-France Plateau FOFO 12 rue Citronnier , 97233 SCHOELCHER FRANCE.
Tél. +33 059671667. E-mail :
greffe.ta-fort-de-france@juradm.fr.
Fax +33 596631008. Adresse internet :
http://martinique.tribunal-administratif.fr/
VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS : 21/12/2023

AVIS DE MARCHÉ RECTIFICATIF

SIMAR - Société Immobilière de la Martinique (972)
Avenue du Petit Paradis
97233 SCHOELCHER
AVIS DE MARCHÉ
SERVICES
DIRECTIVE 2014/24/UE
Section I : Pouvoir adjudicateur
I.1) NOM ET ADRESSES
Société Immobilière de La Martinique, Avenue du Petit Paradis, 97233 SCHOELCHER, FRANCE. Tél. : +33 596592700. Fax : +33 596630163. Courriel : service-marches@simar.mq. Code NUTS : FRY20.
Adresse(s) internet :
Adresse principale :http://www.simar.mq
Adresse du profil d'acheteur : http://www.simar.mq
Section II : Objet
II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ
II.1.1) Intitulé : MARCHE DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES - ETUDES URBAINES POUR LA RENOVATION DU QUARTIER FLOREAL - GODISSARD
II.1.2) Code CPV principal
90712100
II.1.3) Type de marché
Services
II.1.4) Description succincte
MARCHE DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES - ETUDES URBAINES POUR LA RENOVATION DU QUARTIER FLOREAL -
GODISSARD - Fort-de-France
Section VI : Renseignements complémentaires
VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS
19 décembre 2023
VI.6) RÉFÉRENCE DE L'AVIS ORIGINAL
Référence de l'avis au JO : 2023/S 233-733076 du 2023-12-04
Section VII : Modifications
VII.1) Informations à rectifier ou à ajouter
VII.1.1) Motif de la modification
Modification des informations originales fournies par le pouvoir adjudicateur
VII.1.2)Texte à rectifier dans l'avis original
Numéro de section : II.2.5
Au lieu de : II.2.5 CRITERES D'ATTRIBUTION
Prix 30%
Qualité
Valeur technique : 70%
Lire : Voir article 4.3 du règlement de consultation
Valeur technique : 60%
Montant honoraires : 40%
Numéro de section : II.2.7
Au lieu de : Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique
Durée en mois : 46
Lire : VOIR LE RDC
Article 1.4
"La durée du marché et les délais d'exécution sont fixés à l'acte d'engagement et ne peuvent aucun cas être augmentés"
Remises des offres : Mercredi 31 janvier 2024 à 12h00.
VII.2) Autres informations complémentaires

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

1) Identification de l'organisme qui passe le marché :
COLLEGE DE SAINTE-LUCE 2, rue Emile Zola, BP 42 97228 SAINTE-LUCE
Tél : 05.96.62.50.47
Courriel : ce.9720449f@ac-martinique.fr
2) Procédure de passation choisie : Procédure adaptée selon les articles L2123-1 R-2123-1 et R-2123-4 à R-2123-7 du code de la commande publique.
3) Objet de l'accord-cadre : Fourniture et livraison de repas complets en liaison chaude au Collège de Ste Luce du 26 février 2024 au 31 décembre 2024, renouvelable 2 fois, soit 27 540 repas au maximum par an.
4) Retrait et dépôt du dossier de consultation des entreprises : site AJI :
https://mapa.aji-france.com/mapa/marche
N° de consultation : TMP/138564
5) Date limite de réception des offres : Le 10 janvier 2024 à 12 heures précises (heure de Martinique).
6) Date de l'envoi de l'avis à la publication : Vendredi 22 décembre 2023
Le Principal, Philippe MARIE-JEANNE

Petites anonces

ANIMAUX

ANIMAL FERME

A vendre 2 beaux béliers élevés en liberté. Prix intéressant. Tél : 0696 28 05 77

Vend moutons : 2 beaux béliers et une femelle. Tél : 0696 21 03 05

AUTO

Lexus RX 450 H année 2011 blanche intérieur cuir gris parfait état impeccable. Prix : 11.000€. Tél : 0696 45 64 67

BONNES AFFAIRES

EQUIPEMENT DE LA MAISON

Urgent vend 1 frigo/congélateur 300L, 1 congélateur 91L, cuisinière vitrocéramique, 2 armoires 1.66x2m + 1 autre plus petite, 3 miroirs. Prix à débattre. Tél : 0696 08 61 00

CAUSE DÉPART vend 1 petite & 1 grand commode, 1 paravent, 1 grand miroir, 1 salon de jardin. + Divers autres bibelots. Prix à débattre. Tél : 0596 51 17 18 / 0696 19 81 37

Vend 4 chaises de cuisine, congélateur coffre 200L, 1 tenue de Judo T 50/52, chapeaux de cérémonie. Tél : 0696 22 86 88

EMPLOI

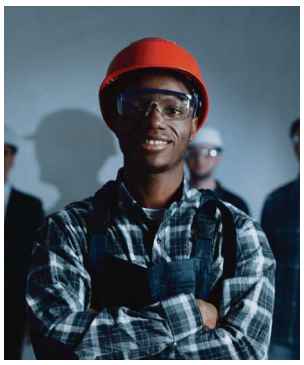

OFFRE

Recherche dame de compagnie pour dame âgée au Lamentin 2h par semaine. 10 euros/heure. Tél : 06 64 87 56 36

DEMANDE

Jeune homme cherche job nettoyage, peintre, carreleur, maçonnerie. Tél : 0696 16 22 20

OFFRE DE SERVICES

Vous souhaitez investir dans le domaine agricole, polyélevage et arboriculture fruitière. Secteur Sud. Contactez-moi au 0696 93 79 15

Dame cherche emploi aide-ménagère 3 ou 4 heures soit 1-2-3-4 jours par semaine. Secteur BOURG LAMENTIN - PLACE D'ARMES - JEANNE D'ARC - ACAJOU - PALMISTE 0696 50 13 04

Dame expérimentée, attentionnée, patiente et bienveillante propose ses services ou compagnie auprès de votre parent le WE peut dormir du samedi au dimanche secteur Fond lahaye Fde F 0696 37 62 77.

Relecture et corrections tous documents : courriers, manuscrits, rapports, mémoires, CV, etc... Tél : 0696 85 36 55 / 0596 63 73 05

Vous souhaitez investir dans le domaine agricole, poly-élevage et arboriculture fruitière. Secteur Sud. Contactez-moi au 0696 93 79 15

COURS & LEÇONS

Titulaire d'1 master Bac+5 je donne cours d'espagnol et maths sérieux garanti. Stages pendant les vacances. Mon but ? votre réussite ! 0696 30 67 51

Prof donne cours par web cam ou présentiel : maths, français écrit + oral, histoire-géographie, SES écrit + grand oral + prépa, DNB & BAC grand oral toutes spécialités. Tél.0696 39 35 51

Le Centre Hospitalier
Ernest WAN AJOUHU recrute
UN(E) RESPONSABLE DU PILOTAGE BUDGÉTAIRE ET FINANCIER
Date d'embauche • Dès que possible
CONTACT :
secrétariat de Mme Depinay au 05 96 30 21 09
Mme Michelle DEPINAY Directrice Adjointe : michelle.depinay@ch-ewa.fr
Mme Malika IFAIDI Responsable des Ressources Humaines :
• malika.ifaidi@ch-ewa.fr
OU
• secretariatdedirection@ch-ewa.fr
DÉPÔT DE CANDIDATURE :
Adresse postale : Service des Ressources Humaines
Centre Hospitalier Ernest WAN AJOUHU
Pointe Courchet 97240 LE FRANCOIS
OU
Mme Michelle DEPINAY Directrice Adjointe :
• michelle.depinay@ch-ewa.fr
Mme Malika IFAIDI Responsable des Ressources Humaines :
• malika.ifaidi@ch-ewa.fr
OU
• secretariatdedirection@ch-ewa.fr

ANNONCES CLASSÉES

FDF - soutien et suivi scolaires, primaire et collège + spécial math 3e Tél. 0596 63 73 05- 0696 85 36 55

IMMOBILIER

VENTE

TERRAIN

Vends terrain 750m² à Haut du Bourg MORNE ROUGE. TEL 0696 45 97 89

Ducos, Morne Carette vend terrain constructible de 890m² - 107€/m². Possibilité de visite. Terrain accessible en véhicule. Tél : 0696 86 53 28 de 7h à 19h

VILLA

Marigot, quartier Dominante vend villa 2 étages de 140m² sur terrain 1400m². 1 F3 au RDC, à l'étage 1 F4. Vue Montagne Pelée et La Dominique. 180.000€ Travaux à prévoir. Tél : 0696 53 61 80

DEMANDE DE LOCATION

URGENT JH cherche grand apt type studio/maisonnette/F1/F2 indpdt non meublé calme, jardin, terrasse, petite cave/grenier secteur FdeF ctre ville 300/400€ 0696019620

URGENT cherche à louer box de stockage vide (propriétaire sérieux) secteur Fort-de-France loyer entre 100 et 120€ Tel : 0696 01 96 20

OFFRE DE LOCATION

COLOCATION

Schoelcher, Anse Madame loue une chambre meublée en colocation pour jeune fille dans un F3, proche université et plage. Prix : 425€ TCC. Tél : 0696 73 02 50

STUDIO

TARTANE loue studio meublé proche mer pour personne seule ou couple sem/mois/année Tel : 0696 88 13 80

F2

Schoelcher, Anse Madame loue F2 meublé, proche université et plage. 700€ TCC Tél : 0696 73 02 50

A louer à Ducos 2 pièces meublés pour 1 ou 2 personnes. Semaine, mois, année. Pas d'animaux. Tél : 0696 83 95 76 / 0596 03 41 88

Diamant, loue F2 47m², RDJ, séjour, cuisine équipée, 1 chambre climatisée pour couple sans enfants. LIBRE DE SUITE. Tél : 0696 45 92 92. AGENCE S'ABSTENIR

F3

CARBET Morne aux bœufs loue apt type F3 meublé 2 chambres Cuisine équipée terrasse vue mer très calme pas d'animaux dispo à partir du 1er février 0696 33 78 84

Ducos, dans la cité scolaire loue 2 appt F3. Loyer compris entre 800/900€ HC. Pas d'animaux. Agence s'abstenir. Tél : 0696 02 47 16

LOCATION SAISONNIERE

Loue en saisonnier au Carbet, route de la Découverte grand studio avec véranda. Vue sur mer à 15min de la plage. Tél : 0596 76 09 40 / 0696 66 27 04

FRANCOIS Bois soldat loue F2 meublé sem/quinz/mois dispo de suite vue mer. Tél : 0596 54 47 62/0696 95 20 67

En banlieue de FDF loue en saisonnier (semaine & mois) maison individuelle F3 climatisée, cuisine aménagée, proche de toutes commodités. Tél : 0696 43 81 75

Loue au MARIN F2-F3 & F5 meublés en saisonnier avec dates précises. Jardin très aéré wifi, BON PRIX. Petit séjour et nuit possible. Tél : 0696 26 05 95

LOCATION CHALET

Sainte-Marie, Bel Etoile loue petit chalet meublé & climatisé, petit jardin. Proche centre commercial. Tél : 0696 45 19 75 / 0696 21 58 11

IMMO METROPOLE

Loue beau F2 aux Lilas, Métro Mairie des Lilas. Semaine/quinzaine/mois. Tél : 0696 35 14 76/ 0596 63 20 92 laisser message

PARIS EST NOISY LE GRAND loue F2 tout confort proche commodités 450€/semaine. Tél : 0696 55 01 96 /0596 61 24 35

RENCONTRES

FEMME

Femme sénior cherche monsieur sénior entre 70 et 75 ans personne sympathique équilibré, non-buveur pour partager agréablement les activités de la vie. Ecrire au journal réf. LT0001

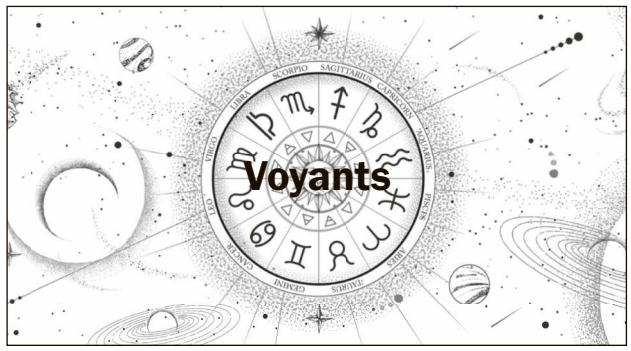

PROFESSEUR LIMANA
GRAND VOYANT MÉDIUM
COMPÉTENT, SÉRIEUX ET HONNÊTE
Spécialiste de problèmes de couple
*** *** *** *** ***
AMOUR - CHANCE - TRAVAIL
Retour rapide de l'être aimé, désenvoutement, impuissance sexuelle, chance au jeu, fidélité entre les époux
DISCRÉTION ASSURÉE
TRAVAIL GARANTI
PAIEMENT APRÈS RÉSULTATS
0696 94 51 68

PROFESSEUR IBOU
GRAND VOYANT MÉDIUM INTERNATIONAL
40 ANS D'EXPÉRIENCE
Ne travaille jamais sans vous donner satisfaction. Spécialiste des travaux occultes. Si vous ne voulez plus souffrir, contactez-moi le plus vite possible. Retour d'affection, fidélité entre époux, mariage, chance, protection contre les dangers, désenvoûtement, affaires, impuissance sexuelle. Retour immédiat au foyer de la personne que vous aimez. Il (elle) courra derrière vous. Clientèle pour le commerce, problèmes d'amour finis définitivement dans la vie. Ne subissez plus votre vie !
★★★★★
TRAVAIL SERIEUX ET EFFICACE - DÉPLACEMENT POSSIBLE, REÇOIT SUR RENDEZ-VOUS TOUS LES JOURS - GARANTIE 100% RÉSULTATS EN 3 JOURS - WWW.MONSIEURIBOU.COM
0696 94 88 14 / 0690 07 40 89

SOMPARE | VOYANT MÉDIUM DE PÈRE EN FILS
Plus de 25 ans d'expériences
Réalise quelques soit les problèmes les plus désespérés - Spécialiste sur le plan sentimental - Retour immédiat de l'être aimé - Réconciliation, succès et harmonie - Protection contre les ennemis - Difficultés familiales.
Grâce à ses dons innés, venez découvrir une vérité depuis longtemps.
RÉSULTATS GARANTIS
FACILITÉ DE PAIEMENT
PAIEMENT APRÈS RÉSULTATS
0696 97 21 05

M. BASEKOU VOYANT MEDIUM
TRAVAIL PAR CORRESPONDANCE
TRAVAIL SÉRIEUX • LA COMPÉTENCE FAIT LA DIFFÉRENCE
DISCRÉTION ASSURÉE • TRAVAIL TRÈS RAPIDE • AMOUR • CHANCE
EXAMEN DÉSENVOÛTEMENT • AFFAIRES • PROTECTION DE L'ÊTRE AIMÉ
TRAVAIL SÉRIEUX ET EFFICACE - RÉSULTATS GARANTI ! 30 ANS D'EXPÉRIENCE
Retour d'affection, aide aux enfants, favorise l'amour, l'amitié, lutte contre les influences négatives, prospérité, chance.
L'être aimé qui est parti reviendra derrière vous comme un chien derrière son maître.
Horaire d'ouverture de 7h00 à 20h00
0596 35 00 75 - 0696 51 41 82

DOMINER VOTRE VIE AU LIEU DE LA SUBIR - 1 PROBLEME = 1 SOLUTION. DES LA PREMIERE VISITE IL VOUS DIT TOUT SUR LE PRESENT ET L'AVENIR
Mr MAMADOUBA – Voyant Médium Célèbre
RÉSULTAT DANS 3 JOURS - GARANTIS SANS FIN
La compétence fait la différence. Pas de fausses promesses **100% réussite**. Spécialiste du retour rapide de l'être aimé, **en 3 jours** ! AMOUR durable, chance, fidélité dans le couple, réconciliation. **Réussi là où les autres ont échoués**. Quelque soit vos problèmes, **même les cas les plus désespérés**. Venez me voir en toute confiance. Aide aux entreprises en difficulté
Reçoit sur RDV à FDF. **TRAVAIL SÉRIEUX ET EFFICACE. 20€** la consultation
Répond à une question au
Paiement après résultats Facilité de paiement
0696 52 38 97 - 06 30 77 31 70

PROFESSEUR DANSOKO VOYANT – MEDIUM
30 ANS D'EXPÉRIENCE TRAVAIL SÉRIEUX, RAPIDE, EFFICACE ET IMMÉDIAT
Le centre le plus important de la voyance africaine résoudra vos problèmes dans les domaines suivant : maladie inconnue, examens ou concours, chance, protection contre les ennemis, désenvoûtement, affection retrouvée, succès, retour au foyer de la personne que vous aimez, travail, amour entre homme et femme. Fidélité absolue entre époux, attraction de clientèle pour vendeur complexe physique et moral. Travail sur bague et avec sorcier africain pour réussir au permis de conduire ou aux examens. Défaillance sexuelle avec le Khatim africain.
Travaille avec un Gotto dans la forêt africaine. Travail sérieux, résultats garantis et immédiats. Celui qui veut des résultats pensez à appeler Maître dansoko.
+33 6 87 44 82 48 ou 0696 90 67 36

JEUX & HOROSCOPE

HOROSCOPE

Bélier (21/03 - 20/04)
Travail : vous serez probablement sollicité par de nouveaux projets. **Amour :** célibataire, vous pourriez connaître l'amour avec un grand A. Les autres vivront à fond leur relation. **Santé :** maux d'estomac possibles.

Taureau (21/04 - 21/05)
Travail : vos activités devraient vous procurer de très grandes satisfactions. **Amour :** des obstacles pourraient vous empêcher de profiter de la compagnie de votre bien-aimé(e). **Santé :** bonnes défenses naturelles.

Gémeaux (22/05 - 21/06)
Travail : vous surmonterez facilement les quelques obstacles que vous trouverez sur votre route et des opportunités intéressantes se présenteront. **Amour :** vous entreprendrez de nouvelles activités avec votre partenaire. **Santé :** vos nerfs sont à vif.

Cancer (22/06 - 22/07)
Travail : vos conditions de travail devraient peu à peu s'améliorer. **Amour :** votre vie sentimentale très intense est marquée par la discrétion, voire le secret. **Santé :** faites un petit régime pour rester en forme.

Lion (23/07 - 22/08)
Travail : vous risquez de vous trouver en désaccord avec vos supérieurs ou avec l'administration. **Amour :** il serait bon d'être plus spontané dans votre relation amoureuse. Vous devrez vous montrer attentionné et sincère. **Santé :** migraines.

Vierge (23/08 - 22/09)
Travail : revoyez votre budget à la baisse. Une rentrée d'argent prévue risque d'être retardée. **Amour :** votre conjoint vous aime et une tendre complicité vous lie. Célibataire, laissez agir votre charme. **Santé :** bonnes défenses naturelles.

Balance (23/09 - 22/10)
Travail : le secteur professionnel est calme, mais vous pourriez régler avec rapidité une affaire liée aux revenus du conjoint. **Amour :** superbe journée au cours de laquelle votre forme va être payante dans le domaine sentimental. **Santé :** bonnes.

Scorpion (23/10 - 21/11)
Travail : accrochez-vous et faites le dos rond. Ne vous laissez pas perturber par l'ambiance actuelle. **Amour :** vous donnerez dans le sentimentalisme et la nostalgie. **Santé :** moral en baisse. Vous n'arrivez pas à vous motiver à faire quoi que ce soit.

Sagittaire (22/11 - 21/12)
Travail : le plus dur pour vous est de faire confiance à vos collaborateurs. **Amour :** vous aurez l'impression d'être le seul à faire des efforts pour maintenir l'harmonie familiale. **Santé :** bonne hygiène de vie.

Capricorne (22/12 - 20/01)
Travail : si vous étiez démotivé, cela va bientôt changer. Vous êtes dans une période où les changements sont légion ! **Amour :** l'ambiance sera loin d'être parfaite. **Santé :** il est temps d'améliorer votre équilibre alimentaire.

Verseau (21/01 - 19/02)
Travail : vous saurez mettre sur pied de nouvelles dispositions concernant votre métier. **Amour :** vos amours pourraient subir quelques désagréments. Il vous faudra contrôler vos pulsions, qui risquent d'être trop vives. **Santé :** bonne endurance.

Poissons (20/02 - 20/03)
Travail : vous devrez faire un gros effort d'organisation car vous serez soumis à un rythme de travail intensif. **Amour :** vous devrez déployer tout votre savoir-faire pour réchauffer l'atmosphère. **Santé :** n'abusez pas du sucre.

MOTS FLÉCHÉS

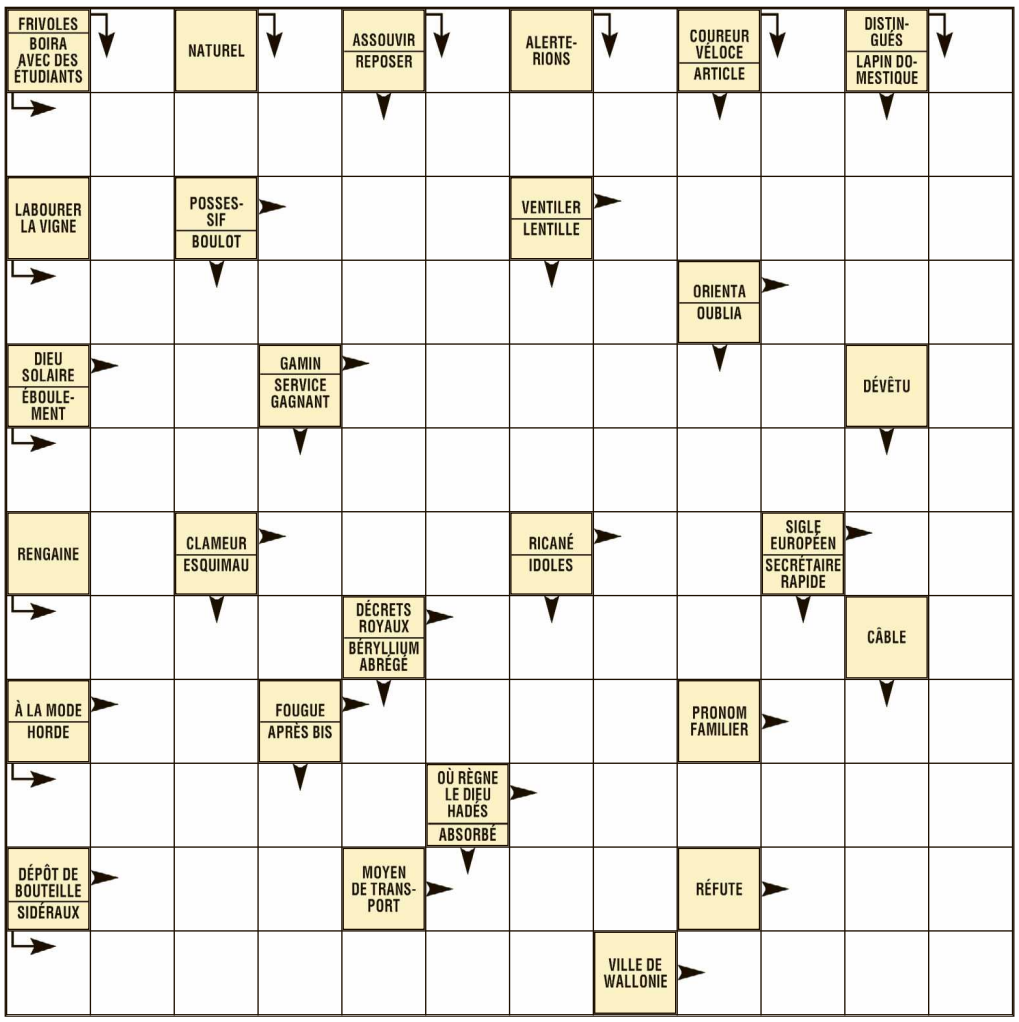

MOTS CROISÉS

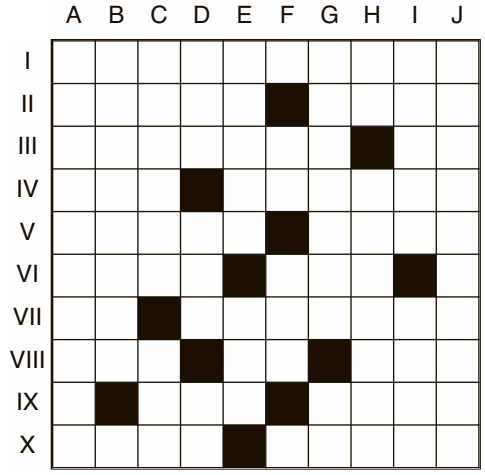

HORIZONTALEMENT

I. Incompréhensible. **II.** Niaise. Conspuer. **III.** Maréchal de France. Dieu solaire. **IV.** Commit un enlèvement. Connaissance élémentaire. **V.** Direction continue. Affluent du Danube. **VI.** Ville d'Italie. Fleuve d'Ukraine. **VII.** Cours tranquille. Cours impétueux. **VIII.** Volcan. Ardoise. Genre musical. **IX.** Labiée à fleurs jaunes. Ville du Nevada. **X.** Petit écran. Ville du Haut-Vaucluse.

VERTICALEMENT

A. Il manque d'indulgence. **B.** Sous-marin de Nemo. **C.** Pour faire briller. Langue du Nord. **D.** Œuf de pierre. Propre. Cale. **E.** Teinture de cheveux. Œuvre lyrique. **F.** Drame japonais. Belle-fille. **G.** Beau parleur. Rigolé. **H.** Possédé. Introduis par la bouche. **I.** Empereur romain. Jeune femme. **J.** État intermédiaire.

MOT MYSTÈRE

Rayez dans la grille ci-dessous les mots de la liste pour découvrir le MOT MYSTÈRE, dont voici la définition : **NOM D'UNE PIPE** (7 LETTRES)

M	A	G	N	A	T	Y	R	A	O	U	M	R	C
N	E	F	L	E	S	G	R	A	V	I	D	E	S
A	T	N	E	M	E	R	V	I	N	E	R	L	S
L	C	O	M	P	A	S	R	E	V	E	R	U	C
L	E	P	T	O	N	R	U	T	I	L	E	D	R
D	O	S	S	I	E	R	U	T	R	L	E	A	I
I	R	U	E	S	M	T	I	E	A	I	L	M	P
S	E	N	U	R	P	R	I	V	G	N	M	E	T
E	L	B	A	T	E	V	A	U	T	O	U	R	E
R	I	S	E	H	A	N	O	A	R	I	L	I	X
T	E	A	T	L	N	B	Y	F	A	T	E	C	E
E	E	N	C	O	U	R	S	S	I	A	T	A	D
N	I	T	T	O	B	E	R	I	T	T	A	I	R
C	H	E	B	E	L	I	C	O	S	S	O	N	E

ADULER	ÉTABLE	SANTÉ
AMÉRICAIN	EXÈDRE	SCRIPTE
ANNOTÉ	FAUVETTE	STATION
ATTIRÉ	GRAVIDES	SUBIT
ATYRAOU	HÉRITIER	SYNÉRÈSE
BOTTIN	LEPTON	TRAITS
BOUGIE	LOGEUR	TRUITE
CHÉBÉLI	MAGNAT	VEILLÉE
CLAVIER	MINEUR	
COMPAS	MULETA	
COSSON	NAVALE	
DISERTE	NÈFLES	
DOSSIER	PRUNES	
ENCOURS	RELIÉE	
ENIVRE-MENT	REVERS	
	RUTILE	

SUDOKU

MOYEN

	6	3		7		8	2	
	4			2			6	7
7			6		1			4
		4				6		
2	7						4	8
		9	8			7		
9			2		7			3
6	3			5			8	
	2	5		1		9	7	

DIFFICILE

	7			4	2		3	5
		2		7				
5	3		6					
	4		5		7			
2	5		8			3		
8		1						
			7			6	5	
				9	6	1		
1								7

QUIZ

1 – Dans quelle ville du Moyen-Orient les dernières scènes d'*Indiana Jones et la dernière croisade* ont-elles été filmées ?
A. À Amman
B. À Damas
C. À Khartoum
D. À Pétra

2 – Lequel de ces pays n'a pas de frontière commune avec le Paraguay ?
A. Le Brésil
B. L'Uruguay
C. La Bolivie
D. L'Argentine

SOLUTIONS

Mots fléchés

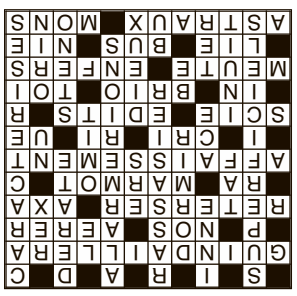

Sudoku

6	7	8	1	4	2	9	3	5
9	1	2	3	7	5	4	6	8
5	3	4	6	8	9	7	2	1
3	4	9	5	2	7	8	1	6
2	5	7	8	6	1	3	9	4
8	6	1	9	3	4	5	7	2
4	2	3	7	1	8	6	5	9
7	8	5	2	9	6	1	4	3
1	9	6	4	5	3	2	8	7

Mot mystère :

CALUMET

Mots croisés

HORIZONTALEMENT : I. INCOHÉRENT. **II.** NAÏVE. HUER. **III.** TURENNE. RÂ. **IV.** OTA. NOTION. **V.** LIGNE. ENNS. **VI.** ELEE. BUG. **VII.** RU. TORRENT. **VIII.** ASO. DÛ. RAI. **IX.** IVE. RENO. **X.** TÉLÉ. VISAN.

VERTICALEMENT : A. INTOLÉRANT. **B.** *NAUTILUS*. **C.** CIRAGE. OIL. **D.** OVE. NET. VÉ. **E.** HENNÉ. ODE. **F.** NÔ. BRU. **G.** RHÉTEUR. RI. **H.** EU. INGÉRÉS. **I.** NÉRON. NANA. **J.** TRANSITION.

Quiz

1. Réponse - D : C'est dans l'ancienne cité troglodyte de Pétra en Jordanie que les dernières scènes de ce troisième volet de la saga ont été filmées. **2. Réponse - B :** L'Uruguay et le Paraguay n'ont pas de frontière commune.

UNIVERSAL JEUX 04 91 27 01 16

EDF

Devenons l'énergie qui change tout.

IL NE SERA PAS MIEUX CHARGÉ SI ON LE LAISSE BRANCHÉ.

Éteindre vraiment ou débrancher ses appareils, c'est jusqu'à 5 %* d'économies sur sa facture.

Je baisse

J'éteins

Je décale

Découvrez les gestes utiles pour vous et pour tous.

552 081 317 RCS Paris.

Chaque geste compte
ÉCONOMISONS L'ÉNERGIE

edf.mq/gestesutiles

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

*Source EDF : estimation août 2022 sur la base d'une sélection d'équipements multimédias et de machines, pour un client TRV option base. Selon l'ADEME – « Guide pratique : réduire sa facture d'électricité » – juillet 2022 – l'ensemble des appareils en veille peut représenter jusqu'à 15 % de la facture d'électricité (hors chauffage et eau chaude).